

Plan de formation

Document abrégé
Version étudiante

144.A0 Techniques de physiothérapie



**COLLÈGE
MONTMORENCY**

Service du développement
pédagogique et des programmes

Tous droits réservés © Collège Montmorency
475, boul. de l'Avenir
Laval (Québec) H7N 5H9
450 975-6100
www.cmontmorency.qc.ca



Table des matières

Équipe de production	5
Introduction	6
Présentation du plan de formation	7
Projet éducatif du Collège Montmorency	8
Lexique général	9
Lexique spécifique au programme	11
Chapitre 1 Partie ministérielle du programme	17
1.1 Présentation	18
1.2 Formation générale	19
1.3 Formation spécifique : buts et intentions éducatives	22
1.4 Objectifs ministériels	24
Chapitre 2 Organisation locale du programme	25
2.1 Compétences montmorenciennes et profil de sortie.....	26
2.2 Fiche signalétique de l'épreuve synthèse	27
2.3 Correspondance entre les objectifs ministériels, les cours et les sessions.....	29
2.4 Correspondance entre les sessions, les cours et les objectifs ministériels.....	31
2.5 Priorités du plan stratégique.....	39
2.6 Habiletés générales à développer en Techniques de physiothérapie.....	41
Chapitre 3 Grilles et descriptions des cours.....	43
3.1 Grilles de cours.....	44
3.2 Descriptions institutionnelles des cours de la session 1.....	46
101 B15 MO Biologie humaine I.....	47
144 134 MO Repérage anatomique I	49
144 144 MO Initiation à la profession	51
203 B15 MO Biomécanique et réadaptation	53
3.3 Descriptions institutionnelles des cours de la session 2.....	55
101 B25 MO Biologie humaine II.....	56
144 234 MO Repérage anatomique II	58
144 244 MO Physiologie et réadaptation	60

	144 ESD 03	Analyse du mouvement	62
3.4	Descriptions institutionnelles des cours de la session 3.....		64
	144 334 MO	Pathologie et réadaptation	65
	144 344 MO	Interventions sur la mobilité	67
	144 353 MO	Interventions sur la douleur et les troubles trophiques	69
	144 354 MO	Interventions sur la fonction musculaire	71
	144 364 MO	Interventions sur les activités fonctionnelles	73
	203 B34 MO	Fondements en électrothérapie.....	73
3.5	Descriptions institutionnelles des cours de la session 4.....		78
	144 443 MO	Modalités d'électrothérapie	79
	144 454 MO	Rééducation en orthopédie : principes généraux et atteintes des extrémités	81
	144 453 MO	Rééducation en orthopédie : atteintes du rachis.....	84
	144 464 MO	Rééducation de l'autonomie fonctionnelle	87
	144 44A MO	Interventions en milieu clinique.....	90
	350 B43 MO	Communication interpersonnelle	93
3.6	Descriptions institutionnelles des cours de la session 5.....		95
	144 553 MO	Approche clinique en réadaptation.....	96
	144 563 MO	Démarche intégrée utilisant l'électrothérapie.....	98
	144 573 MO	Démarche intégrée en orthopédie.....	100
	144 583 MO	Rééducation des conditions vasculaires et respiratoires	102
	144 593 MO	Démarche intégrée en rééducation de l'autonomie fonctionnelle.....	105
	144 55C MO	Rééducation en milieu clinique	107
3.7	Descriptions institutionnelles des cours de la session 6.....		110
	144 66E MO	Prise en charge d'une démarche de réadaptation I	111
	144 67E MO	Prise en charge d'une démarche de réadaptation II	114

Équipe de production

La production de ce plan de formation a été assurée par Anic Sirard, Nadine Mongeon et André Caron, professeurs du département de Techniques de physiothérapie, ainsi que par Stéphanie Carle, conseillère pédagogique au Service du développement pédagogique et des programmes. Le plan de formation a été approuvé par le comité de programme de Techniques de physiothérapie du Collège Montmorency.

Le Collège tient à remercier les professeures et les professeurs du département de Techniques de physiothérapie pour leur dévouement et leur soutien actif lors des différentes étapes du travail d'élaboration des activités d'apprentissage. Le Collège souhaite souligner particulièrement la collaboration soutenue des professeurs membres du comité de programme : Lyse Bernier, Lyne Hébert, Érick Marquis et Lyne Pélissier.

Durant l'élaboration du programme, des représentants de diverses disciplines ont contribué à la préparation de ce plan de formation, dont Karine Aeschlimann, Maxime Greene et Julie Gauthier du département de Physique, Mirco Plante du département de Biologie, Martin Benny du département de Psychologie ainsi que Tania Basque et André Rocque du département de Philosophie. Le Collège tient à les remercier pour leur travail consciencieux.

Enfin, le Collège désire aussi remercier Marie-Claude Venne, API, pour sa collaboration.

Une révision mineure a été réalisée en 2015 – 2016 par Marie-Andrée Plourde, coordonnatrice du département de Technique de physiothérapie, Xavier Valls et Patrick Poirier, conseillers pédagogiques au Service du développement pédagogique et de la réussite. Les modifications ont été approuvées par le comité de programme de Technique de physiothérapie du Collège Montmorency.

Introduction

Présentation du plan de formation

Jusqu'en 1993, les collèges d'enseignement général et professionnel offraient des programmes de formation dont les cours étaient déterminés par le ministère de l'Éducation. Depuis 1993, le *Règlement sur le régime des études collégiales* (RREC) redéfinit les rôles respectifs tant du Ministère que des cégeps au regard de la formation préuniversitaire et technique. En effet, l'article 11 du RREC prévoit que les cégeps établissent eux-mêmes les activités d'apprentissage des composantes de la formation générale et spécifique des programmes d'études collégiales à partir d'objectifs déterminés par le ministère. Dorénavant, les attentes ministérielles ont été définies par les résultats des apprentissages plutôt que par le contenu.

Un nouveau programme de *Techniques de réadaptation physique* avait donc été publié par le MELS en 1996. Ce document décrivait les objectifs ministériels de la formation spécifique du programme en fonction desquels le Collège devait concevoir ses cours. Une nouvelle version du programme d'étude a été publiée en 2015 par le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de la Science. Le programme porte désormais le titre de *Techniques de physiothérapie*. Il vise à développer les mêmes compétences que la version précédente. La principale différence, outre le titre, consiste en une mise à jour des contextes de réalisation, conformément au Règlement sur les catégories de permis délivrés par l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec entré en vigueur le 6 octobre 2011.

Le plan de formation s'appuie alors sur la partie ministérielle du programme et arrime la formation spécifique à la formation générale de façon à décrire le programme complet qui sera illustré plus loin dans un logigramme et dans une grille de cours. On y trouvera aussi les grandes étapes du développement des compétences montmorenciennes visées par le programme de *Techniques de physiothérapie*, une épreuve synthèse propre au programme, ainsi que les descriptions institutionnelles de cours qui précisent la contribution de chacun des cours à l'atteinte des objectifs ministériels du programme. Les éléments du plan de formation ont été regroupés en trois principales sections :

Chapitre 1 : Partie ministérielle du programme

Chapitre 2 : Organisation locale du programme

Chapitre 3 : Grille et descriptions institutionnelles des cours

Le plan de formation présente donc, tant aux professeures et aux professeurs qu'aux étudiantes et étudiants, comment la Direction des études et l'équipe programme en *Techniques de physiothérapie* entendent mettre en place, dans le cadre des cours, l'ensemble des activités d'apprentissage visant à développer les compétences attendues des finissantes et des finissants. De plus, il a pour principale fonction de situer, les uns par rapport aux autres, l'ensemble des cours dans ce processus. En quelque sorte, on pourrait considérer le plan de formation comme le « plan de cours du programme ».

Dans l'esprit de l'approche programme, le plan de formation aidera les professeurs à situer et à calibrer leurs interventions de façon à contribuer à l'atteinte des objectifs ministériels prévus au programme. Le document, en donnant des références par session, permettra aussi de constater avec clarté la progression prévue des apprentissages qui ont fait consensus sur les actions pédagogiques à coordonner.

Le plan de formation se déclinera en deux versions : la première est destinée aux professeurs, la seconde, plus succincte, aux étudiants. Pour les professeurs, le document sert de point de départ pour l'élaboration de leurs plans de cours. Pour l'étudiant, le plan de formation est un moyen privilégié de percevoir la cohérence de l'ensemble du processus de formation qu'on lui propose et dans lequel il s'engage.

Projet éducatif du Collège Montmorency

Le Collège Montmorency, institution d'enseignement collégial public, reconnaissant la valeur et la nécessité de l'éducation publique et son rôle dans le développement optimal et harmonieux de la personne humaine et profondément convaincu que ce développement constitue un facteur essentiel pour le progrès économique, social et culturel de la collectivité, s'engage solennellement dans toutes ses composantes et envers tous ceux et celles qui ont recours à ses services à poursuivre sa mission éducative sur la base des principes et à la lumière des finalités qui suivent :

- l'accès aux études collégiales de tous les postulants qui ont atteint le seuil minimal d'entrée;
- une formation de qualité, gage de succès dans la poursuite d'études universitaires ou dans l'intégration au marché du travail;
- la réussite du plus grand nombre, compte tenu des efforts qu'ils auront consentis pour y atteindre;
- l'accès de tous à l'environnement technologique de notre époque et la capacité d'utiliser au mieux ses potentialités, ce qui implique de pouvoir en déceler les dangers et les limites;
- l'éducation à une citoyenneté responsable, consciente tout autant de ses devoirs que de ses droits et portant vers l'engagement dans la vie de la collectivité;
- la formation intégrale de la personne dans une perspective humaniste, c'est-à-dire de liberté, de curiosité intellectuelle, de passion de savoir et de confiance en la capacité d'apprendre;
- la création d'un milieu de vie collégiale riche et dynamique, qui favorise les plus larges possibilités de développement personnel et d'ouverture sur la société;
- le service à la communauté, laquelle est en droit de bénéficier pleinement de l'expertise développée dans une institution financée par les fonds publics;
- l'ouverture aux réalités internationales par l'implication concrète des étudiants et du personnel dans des échanges multiples et variés avec différents pays, peuples et cultures, dans un contexte de tolérance, de fraternité et de rapports mutuellement enrichissants;
- la sensibilisation aux impératifs du développement durable des ressources planétaires dans le meilleur intérêt des hommes et des femmes de tous les continents;
- le développement de la capacité de reconnaître et d'apprécier, dans toute leur diversité, les héritages matériels, artistiques, culturels et spirituels de l'humanité.

Lexique général

Buts généraux :	Les buts généraux des programmes d'études techniques orientent l'élaboration de chaque programme en faisant ressortir des cibles qui pourront favoriser sa cohérence de même que l'intégration et le transfert des apprentissages. En facilitant l'harmonisation des visées éducatives de la formation générale avec celles de la formation spécifique, les buts généraux concrétisent la finalité du programme, c'est-à-dire : l'acquisition, par l'étudiant, de capacités essentielles à l'intégration au marché du travail ou pour des études universitaires.
Compétence :	La compétence a un caractère multidimensionnel. Elle nécessite l'intégration de connaissances, d'habiletés et d'attitudes. Elle est définie en fonction de résultats attendus qui permettent d'exercer, au niveau de performance exigé à l'entrée sur le marché du travail ou à l'université, un rôle, une fonction ou une activité. Cet énoncé est établi localement à la suite de l'interprétation du mandat de formation défini par les objectifs ministériels, leurs critères de performance et leur contexte de réalisation. On parle aussi de compétences montmorenciennes.
Contexte de réalisation :	Le contexte de réalisation précise les conditions dans lesquelles sera placé l'étudiant au seuil d'entrée sur le marché du travail ou au début de ses études universitaires. Les activités d'apprentissage doivent donc se dérouler dans un contexte se rapprochant le plus possible de celui précisé par le ou les objectifs ministériels avec lesquels elles sont en lien.
Cours :	Les cours sont l'ensemble des activités d'apprentissage destinées à favoriser le développement des compétences montmorenciennes. Un cours peut contribuer partiellement ou complètement à l'atteinte d'un ou de plusieurs objectifs ministériels. De même, un objectif peut être atteint au moyen d'un ou de plusieurs cours.
Critères de performance :	Les critères de performance définissent les exigences associées à chacun des éléments de compétence. Pour que l'objectif ministériel soit considéré comme atteint, tous les critères doivent être respectés. Les critères donnent des indications sur les standards d'évaluation en qualifiant les résultats attendus. En d'autres termes, ils énoncent les conditions facilitant l'évaluation.
DEC :	Diplôme d'études collégiales, d'une durée de deux ans pour les programmes préuniversitaires et de trois ans pour les programmes techniques.
Descriptions institutionnelles des cours :	Les descriptions institutionnelles de cours ne sont pas des plans de cours, mais constituent un guide didactique pour élaborer les plans de cours des professeures et professeurs du programme. Elles comportent généralement les buts du cours rédigés localement, la place du cours dans le programme, les objectifs ministériels en lien avec le cours, les objectifs d'apprentissage, les contenus (savoirs et savoir-faire), le contexte particulier d'apprentissage du cours, des informations techniques, ainsi que la performance finale attendue (évaluation intégratrice).

Éléments de compétence :	Les éléments de compétence de l'objectif ministériel précisent les composantes essentielles de l'objectif ministériel. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'atteinte de l'objectif. Ils peuvent être rédigés à partir des étapes du processus de travail ou représentent les composantes essentielles de la compétence. Dans d'autres cas, ils peuvent représenter des sous-produits de la compétence.
Objectifs d'apprentissage :	Les objectifs d'apprentissage sont rédigés localement. Ils constituent des habiletés à acquérir à l'intérieur d'un cours en vue de développer les objectifs ministériels. Les objectifs d'apprentissage sont libellés sous l'angle du savoir, du savoir-faire et, parfois, du savoir-être.
Objectifs ministériels :	Les objectifs ministériels des programmes d'études déterminent les résultats attendus chez l'étudiant pour entrer sur le marché du travail ou à l'université. C'est l'atteinte des objectifs ministériels selon les critères de performance qui assurent l'acquisition ou la maîtrise de compétences propres à l'enseignement collégial. L'objectif comprend l'énoncé de la compétence, les éléments de compétence, le contexte de réalisation et les critères de performance.
Performance finale attendue :	<p>La performance finale attendue (PFA) correspond à l'évaluation permettant d'attester le degré d'atteinte des objectifs à la fin d'un cours. Elle sert à démontrer le degré de développement de la ou des compétences des étudiants qui, même s'ils sont placés dans des circonstances ou conditions variables (transfert), peuvent en faire la démonstration. Par sa forme, elle favorise la mobilisation (choix et combinaison) et le réinvestissement des connaissances (savoirs, savoir-faire, savoir être) acquises (intégration) dans un cours donné.</p> <p>La performance finale attendue (PFA) fait partie des évaluations sommatives et s'administre au terme d'une séquence d'apprentissage. Elle peut se présenter sous diverses formes (travail, examen, exposé oral, laboratoire, stage, etc.) et peut comporter plus d'un volet. Le ou les volets doivent présenter une tâche ou un problème complexe et signifiant, tout en plaçant l'étudiant en situation de démontrer qu'il peut transférer ses acquis dans des situations analogues. La PFA doit susciter des manifestations observables et permettre une prise de mesure qui témoigne des acquis réels de chacun des étudiants.</p> <p>En somme, la PFA doit permettre d'évaluer les apprentissages essentiels au regard de la santé et de la réadaptation physique afin de bien préparer les étudiants dans la poursuite de leur formation et, ultimement, de les rendre compétents dans l'exercice de leur future profession.</p>
Programme :	Un programme est un ensemble intégré de cours visant le développement des compétences montmorenciennes et l'atteinte d'objectifs ministériels en fonction du contexte de réalisation et des critères de performance.

Lexique spécifique au programme

Note : Les références sont citées au bas du tableau.

Activités fonctionnelles :	Activités de base telles que les déplacements, les activités de la vie quotidienne ou les activités de la vie domestique (OPPQ*).
Affection :	Malgré les nuances des termes <i>affection</i> , <i>atteinte</i> et <i>condition</i> , dans le présent document, ils sont tous définis comme étant une altération de la santé due à une dégradation de l'état d'un organe ou d'une fonction.
Atteinte :	Malgré les nuances des termes <i>affection</i> , <i>atteinte</i> et <i>condition</i> , dans le présent document, ils sont tous définis comme étant une altération de la santé due à une dégradation de l'état d'un organe ou d'une fonction.
Autonomie fonctionnelle :	Capacité des individus d'exercer pleinement et de façon autonome leur rôle social et leurs activités quotidiennes (Wilkins*).
Bilan :	Collecte de données évaluatives (subjectives et objectives) donnant des indications sur le degré d'incapacité ou de déficience entraîné par une atteinte.
Client :	Personne qui fait appel aux services rémunérés d'un spécialiste de la santé (GDT*). Voir aussi « patient ».
Collecte de données évaluatives :	Ensemble des observations, des bilans et des tests effectués auprès d'un patient qui sont consignés dans la section des données subjectives (S) et objectives (O) du dossier en physiothérapie (voir « SOAPIE »). Pour le thérapeute en réadaptation physique, elle s'effectue après réception des préalables requis et vise à préciser, selon la catégorie d'atteinte, la nature des problèmes et/ou les objectifs de traitement et/ou les contre-indications et précautions et/ou le plan d'intervention. Elle permet également de vérifier l'évolution du patient. L'évaluation, quant à elle, est effectuée par le physiothérapeute et implique de porter un jugement clinique sur la situation d'une personne à partir des informations dont le professionnel dispose et de communiquer les conclusions de ce jugement (Règlement 94m*).
Condition associée :	Renseignement sur des déficits physiques ou psychologiques, des conditions de santé ou de vie qui est pertinente et qui peut influencer l'état général et les capacités de réadaptation (GDT*).
Condition :	Malgré les nuances des termes <i>affection</i> , <i>atteinte</i> et <i>condition</i> , dans le présent document, ils sont tous définis comme étant une altération de la santé due à une dégradation de l'état d'un organe ou d'une fonction.
Consentement éclairé :	Processus à l'issue duquel un sujet accepte volontairement de participer à une étude, à un essai clinique, à une intervention ou à un programme préventif ou thérapeutique après avoir été informé de l'objet, des méthodes, des exigences et des conséquences prévisibles qui y sont liés, ainsi que des risques et avantages de sa participation et, le cas échéant, du degré d'incertitude quant à l'obtention de résultats (GDT*).

Contention :	<p>Dans un contexte de perte d'autonomie fonctionnelle : Mesure de contrôle qui consiste à empêcher ou à limiter la liberté de mouvement d'une personne en utilisant la force humaine, un moyen mécanique ou en la privant d'un moyen qu'elle utilise pour pallier un handicap (LSSSS*).</p> <p>Dans un contexte orthopédique : Ensemble des moyens orthopédiques ou chirurgicaux destinés à immobiliser un membre ou un segment de membre et/ou à maintenir au contact des surfaces fracturées. En traumatologie, la contention sert à immobiliser les fractures, les entorses ou les luxations. Elle est également pratiquée lors des accidents tendineux et musculaires les plus bénins ou, à titre préventif, pendant la pratique sportive (GDT*).</p>
Démarche intégrée :	Démarche de prise en charge qui intègre le processus de résolution de problème prenant en considération l'ensemble du tableau clinique du patient.
Données probantes :	Renseignements qui se rapprochent le plus des faits d'un sujet. La forme qu'elles prennent dépend du contexte. Les résultats de recherches de haute qualité, qui reposent sur une méthodologie appropriée, sont les données probantes les plus précises. Comme les recherches sont souvent incomplètes et parfois contradictoires ou non disponibles, d'autres catégories de renseignements sont nécessaires pour les compléter ou les remplacer. Les données probantes constituant la base sur laquelle se fonde une décision sont composées de multiples formes de données, combinées de manière à établir un équilibre entre rigueur et convenance, le premier de ces deux aspects étant toutefois préféré au deuxième (FCRSS*). Voir aussi « pratiques factuelles ».
Électrothérapie:	Emploi d'ondes thérapeutiques (ondes sonores, ondes lumineuses, ondes électromagnétiques) ou de courants électriques (continus ou alternatifs) à des fins thérapeutiques (GDT*).
Interventions en physiothérapie :	Comprennent sans s'y limiter, l'éducation et la consultation, les exercices thérapeutiques, les techniques de thérapie manuelle et de tissus mous, l'entraînement à l'activité fonctionnelle, les techniques cardiovasculaires et neuromotrices et la prescription d'aide et d'autres appareils ou dispositifs (OPPQ*).
Modalités :	Activités ou techniques propres à une discipline visant à prévenir, à soulever ou à régler les problèmes physiques ou psychologiques des personnes ayant des incapacités (GDT*).
Objectifs de traitement :	Objectifs qui sont réalistes, mesurables, en accord avec les attentes du patient et correspondant aux incapacités et déficiences identifiées (à court, moyen et long termes) le cas échéant (OPPQ*).
Occupation :	Désigne une façon d'employer son temps et non seulement une activité professionnelle. Il peut s'agir d'un travail, de la retraite, etc. (GDT*).
OPPQ :	Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec dont la mission est d'assurer la protection du public, la qualité des services professionnels fournis par les physiothérapeutes et les thérapeutes en réadaptation physique, et le développement de la profession (OPPQ*).

Pathologie :	Science qui a pour objet l'étude des maladies et des troubles qu'elles produisent dans l'organisme. Par extension et influence de l'anglais, le terme français pathologie est souvent utilisé improprement pour désigner la maladie elle-même (GDT*).
Patient :	Personne qui a recours aux services médicaux ou paramédicaux, qu'elle soit malade ou non (GDT*). Voir aussi « client ».
Physiothérapie :	La physiothérapie est une discipline de la santé de première ligne intervenant au niveau de la prévention et de la promotion de la santé, de l'évaluation, du diagnostic, du traitement et de la réadaptation des déficiences et incapacités touchant les systèmes neurologique, musculosquelettique et cardiorespiratoire de la personne. Par l'utilisation d'une variété de modalités de traitement physiques, de techniques manuelles ou d'aides techniques compensatoires et par la sensibilisation des clients, la physiothérapie vise l'obtention du rendement fonctionnel optimal de la personne. Ces interventions, axées sur l'autoresponsabilisation du client, permettent l'acquisition des capacités physiques nécessaires à l'intégration sociale, aux activités de la vie quotidienne et à l'accomplissement d'un travail, d'un loisir ou d'un sport (OPPQ*).
Plan de traitement :	Énumération des interventions envisagées visant à réduire ou à corriger les signes, les symptômes, les déficiences et les incapacités identifiés. Prend en considération, s'il y a lieu, les contre-indications, les objectifs du patient, de la famille et de l'équipe de soins. Indication de la fréquence des visites prévues ainsi que les références vers d'autres professionnels (OPPQ*).
Portfolio d'apprentissage :	Dossier scolaire personnalisé rassemblant des travaux et des réalisations d'un étudiant et témoignant de sa progression (GDT*).
Pratique factuelle :	Pratique fondée sur l'expérience et les faits. Même si elle est similaire à la pratique fondée sur les preuves scientifiques, cette pratique évolue. Elle met l'accent sur le fait que la pratique utilise et tient compte des meilleures preuves scientifiques actuelles (sans qu'elles soient nécessairement le facteur prépondérant), de l'intégration de l'expertise et des valeurs du patient dans le processus de décision; elle assure ainsi l'équilibre entre les trois facteurs (OPPQ*). Voir aussi « données probantes ».
Prise en charge d'une démarche :	Fait, pour un membre du personnel médical, de prodiguer avec sollicitude des soins à une personne présentant des incapacités dues à une maladie, à une blessure ou à toute autre anomalie médicale (GDT*).
Problème (liste de problèmes) :	Énumération des signes, des symptômes, des déficiences et des incapacités identifiés à la suite de l'analyse des données subjectives et objectives de l'évaluation faite par le physiothérapeute ou le médecin ou de la collecte de données évaluatives faites par le T.R.P. (OPPQ*).
Procédure :	Séquence systématique d'étapes à suivre pour parvenir efficacement à un résultat satisfaisant dans la réalisation d'une tâche particulière; description de la marche à suivre pour atteindre un but particulier (Legendre*).
Professionnels de la	Le physiothérapeute et le thérapeute en réadaptation physique sont les seuls professionnels de la physiothérapie reconnus par le système professionnel québécois. Le

- physiothérapie : physiothérapeute est de formation universitaire et le thérapeute en réadaptation physique, de formation collégiale. Tous deux exercent leur profession en étroite collaboration avec les autres professionnels de la santé. Pour porter le titre de physiothérapeute (pht), il faut actuellement avoir complété une « Maîtrise en sciences » en physiothérapie et être membre de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec. Pour porter le titre de thérapeute en réadaptation physique (T.R.P.), il faut avoir complété un diplôme collégial en « Techniques de physiothérapie » et être membre de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec (OPPQ*).
- Rachis : Partie du squelette du tronc constituée d'une longue tige osseuse résistante et flexible qui est composée d'un ensemble de vertèbres cervicales, dorsales, lombaires, sacrées et coccygiennes (GDT*).
- Rééducation à l'autonomie fonctionnelle : A comme objectif de maintenir ou de rendre la personne autonome dans ses activités de base telles que les déplacements, les activités de la vie quotidienne ou les activités de la vie domestique. La rééducation à l'autonomie fonctionnelle concerne tout autant les personnes souffrant de problèmes neurologiques affectant l'autonomie fonctionnelle que les pertes d'autonomie dues au processus de vieillissement normal.
- Rééducation des conditions vasculaires et respiratoires : A comme objectif de permettre à la personne souffrant de conditions vasculaires ou respiratoires (ex : insuffisances artérielles, veineuses et lymphatiques, plaies, amputations, atteintes respiratoires chroniques, etc.) d'optimiser son autonomie fonctionnelle en maximisant ses capacités résiduelles. Selon la catégorie d'atteinte, l'étudiant en réadaptation physique apprendra soit à traiter directement ces conditions en respectant le cadre légal et réglementaire de la physiothérapie, soit à en tenir compte lorsque ces conditions se présentent comme des conditions associées (ex : maladies cardiaques, athérosclérose, insuffisances valvulaires, maladies pulmonaires obstructives et restrictives chroniques, etc.) lors du traitement d'autres types d'atteintes.
- Rééducation en orthopédie : A comme objectif de permettre à la personne souffrant d'atteintes orthopédiques et rhumatologiques (c'est-à-dire qui affectent l'appareil locomoteur) ainsi que des lésions nerveuses périphériques associées de recouvrer son rendement physique fonctionnel optimal (adapté du GDT*).
- Rééducation : Ensemble des moyens utilisés dans le but de permettre à une personne frappée d'une affection motrice ou psychomotrice de recouvrer plus ou moins complètement l'usage de la fonction atteinte (GDT*).
- Règlement 94m : Règlement sur les catégories de permis délivrés par l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec. Ce règlement est entré en vigueur le 6 octobre 2011 modifiant le Code des professions (L.R.Q., c. C-26, a. 94, par. m) (Règlement 94m*).
- SOAPIE : Acronyme désignant la méthode de tenue de dossier utilisée en physiothérapie. Les lettres désignent les mots suivants : données Subjectives, données Objectives, Analyse, Plan de traitement, Intervention et Évaluation de l'efficacité (OPPQ*).

Tableau clinique :	<p>Ensemble de données recueillies sur la condition du patient permettant la mise en œuvre d'une démarche de réadaptation physique. Le tableau clinique est la liste la plus précise possible des caractéristiques, symptômes et signes d'états pathologiques cliniquement observables. L'appréciation de ces signes se fait à l'échelle holistique de l'individu, et à l'échelle d'organes ou de fonctions biologiques. Cette liste, qui forme le tableau clinique, est une des bases de la procédure de diagnostic. L'observation clinique doit donc notamment être associée à l'analyse des symptômes décrits par le patient, à une étude rétrospective des antécédents familiaux et à la prise en compte d'éventuels antécédents médicaux ou liés aux traits de vie (Wikipédia*).</p> <p><i>À noter que l'expression « tableau clinique » est plus appropriée que l'expression « portrait clinique ».</i></p>
Tiers payeurs :	<p>Personne morale, telle qu'un organisme de sécurité sociale, qui se substitue partiellement ou totalement à l'assuré et qui paie directement aux praticiens ou aux établissements de soins les sommes dues par celui-ci (GDT*).</p>
Tissus :	<p>Ensemble de cellules qui ont la même structure et la même fonction. Exemples : tissu nerveux, tissu osseux (GDT*).</p>
Traitement :	<p>Ensemble des moyens hygiéniques, pharmacologiques, chirurgicaux et psychiques mis en œuvre pour combattre la maladie (GDT*). Actes ou groupes d'actes appliqués selon le niveau de responsabilité du T.R.P. (OPPQ*).</p>
Traumatisme :	<p>Ensemble des phénomènes secondaires, physiques ou psychiques, provoqués dans l'organisme à la suite d'un trauma. Parmi l'ensemble des troubles ainsi provoqués, certains peuvent être transitoires, associés au trauma, et d'autres plus ou moins durables. Les termes « trauma » et « traumatisme » sont souvent confondus. Alors que le premier devrait être réservé à la désignation d'une lésion physique locale et le second aux conséquences, tant physiques que psychologiques, entraînées par cette lésion, cette nuance est rarement reconnue, et « traumatisme » est souvent employé dans les deux sens (GDT*).</p>
Troubles trophiques :	<p>Ensemble des phénomènes qui conditionnent la nutrition et le développement d'un tissu (ensemble de cellules), d'une partie de l'organisme ou d'un organe. Les troubles trophiques apparaissent soit spontanément, soit après évolution d'une maladie. Une mauvaise trophicité est le plus souvent le résultat d'une complication d'une circulation artérielle défaillante. Un traumatisme tel qu'une fracture, une luxation ou une entorse est susceptible d'entraîner des troubles trophiques musculaires, voire osseux. Dans tous les cas l'apport en oxygène par l'intermédiaire du système circulatoire artériel est insuffisant (Vulgaris-médical*).</p>
T.R.P. :	<p>Thérapeute en réadaptation physique</p>

*Sources

- FCRSS : FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ,
<http://www.fcass-cfhi.ca/Home.aspx>
- GDT : QUÉBEC. OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Le Grand dictionnaire terminologique*, réf. du 18 mai 2012, www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/gdt.html
- Legendre : LEGENDRE, R. (1993). *Dictionnaire actuel de l'éducation*. 2^e édition. Montréal. Guérin éditeur Ltée.
- Loi 90 : QUÉBEC (2002). *Cahier explicatif de la Loi 90 modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé : LRQ, chapitre 33*, Québec, Éditeur officiel du Québec.
http://www.opq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Systeme_professionnel/08_Cahier-explicatif-PL90.pdf
- LSSSS : QUÉBEC (2012). *Loi sur les services de santé et les services sociaux, L.R.Q., chapitre S-4.2*, Québec, Éditeur officiel du Québec.
http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/S_4_2/S4_2.html
- OPPQ : ORDRE PROFESSIONNEL DE LA PHYSIOTHÉRAPIE, *Centre de documentation*, réf. du 18 mai 2012, <http://oppq.qc.ca/>
- Règlement 94m : ORDRE PROFESSIONNEL DE LA PHYSIOTHÉRAPIE (2001). *Cahier explicatif de l'article 4 du Règlement sur les catégories de permis délivrés par l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec*, Anjou, OPPQ.
https://oppq.qc.ca/wp-content/uploads/2014/05/Cahier_explicatif_Reglement94m_VF.pdf
- Vulgaris-médical : VULGARIS-MÉDICAL, *Trophique, trophicité : définitions*, réf. du 18 mai 2012, <http://www.vulgaris-medical.com/encyclopedie/trophique-trophicite-4664.html>
- Wikipédia : WIKIPÉDIA, *Tableau clinique*, réf. du 18 mai 2012, http://fr.wikipedia.org/wiki/Tableau_clinique
- Wilkins : WILKINS, R. et collab. (1995). « Autonomie fonctionnelle et espérance de vie en santé », *Et la santé, ça va en 1992-1993?* Rapport de l'Enquête sociale et de santé 1992-1993. Volume I. Chapitre 3, pp. 39-60. Québec, Santé Québec.

Chapitre 1

Partie ministérielle du programme

1.1 Présentation

Les programmes conduisant à un diplôme d'études collégiales (DEC) visent soit des études préuniversitaires de 2 ans, soit des études techniques de 3 ans. Tous ces programmes sont constitués de deux grandes composantes : la formation générale et la formation spécifique. La formation générale fait partie intégrante de chaque programme d'études et, dans une perspective d'approche programme, elle s'articule à la formation spécifique en favorisant le développement de compétences nécessaires à l'ensemble des programmes d'études. La structure de ces composantes varie d'un programme à un autre.

Le programme d'études constitue le cadre de référence à l'intérieur duquel les étudiantes et les étudiants s'engagent à apprendre une profession ou à poursuivre des études, en acquérant les compétences visées. Pour les professeurs et les professeurs, il met en évidence les objectifs de formation et délimite la portée des interventions pédagogiques.

Le programme de *Techniques de physiothérapie* s'inscrit dans les finalités et les orientations de la formation technique qui guident l'action de la Direction générale de la formation professionnelle et technique. Il a été conçu suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques qui exige, notamment, la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation.

Publié en 1996 par le MELS, ce programme est formulé par objectifs. Conçu selon une approche qui tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique, le programme servira de base à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation. De plus, le programme rend possible l'application de l'approche-programme.

Le programme de *Techniques de physiothérapie* comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui est propre au programme (6 unités), une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes (4 unités) et une composante de formation spécifique (65 unités).

144.A0	<i>Techniques de physiothérapie</i>
Type de sanction :	Diplôme d'études collégiales
Nombre d'unités :	91 2/3
Durée totale :	2 745 heures d'enseignement
Formation générale :	660 heures d'enseignement
Formation spécifique :	2 085 heures d'enseignement
Durée maximale allouée pour l'enseignement clinique :	750 heures d'enseignement
Conditions particulières d'admission :	DES
	Préalables du secondaire :
	Mathématique 436
	Mathématique, séquence CST de la 4 ^e secondaire
	Physique de la 5 ^e secondaire (534 ou 504)

1.2 Formation générale

Le programme de *Techniques de physiothérapie* permet d'abord de réaliser les intentions éducatives des composantes de la formation générale, indiquées dans le document *Formation générale - Commune, propre et complémentaire aux programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales*.¹

Visées de la formation collégiale²

Trois visées de formation, auxquelles sont associées cinq compétences communes, caractérisent tous les programmes d'études collégiales

Les visées orientent l'action des personnes participant à la formation de l'élève. Elles facilitent l'approche programme en précisant ce qui est attendu de l'élève à la fin de ses études collégiales.

Former l'élève à vivre en société de façon responsable

Sur le plan personnel, l'élève s'engage en s'investissant dans son projet de formation. Il démontre de la rigueur et de la persévérance, et il fait preuve d'habiletés dans le domaine de l'analyse, de la synthèse et de la recherche. Sur le plan professionnel, il prend appui sur sa capacité à transférer ses savoirs et à s'adapter aux situations nouvelles. Sur le plan social, comme sur le plan de la vie démocratique, l'élève s'engage en exerçant son rôle de citoyen éclairé et responsable ainsi qu'en adoptant des attitudes et des comportements souhaitables. Dans ses relations avec les autres, il fait preuve d'ouverture d'esprit et exerce son sens communautaire.

Amener l'élève à intégrer les acquis de la culture

L'élève poursuit la mise en valeur de sa culture personnelle et il sait apprécier diverses formes d'expression culturelle. Ses apprentissages l'ont sensibilisé aux productions culturelles. Il peut en interpréter le sens, en considérer la valeur et prendre conscience du rôle qu'il exerce dans l'expression de la culture. Le développement de son sens critique et de sa conscience sociale ainsi que la consolidation de ses repères historiques l'ouvrent à un univers culturel élargi. Il saisit la diversité des réalités sociales et culturelles et sait apprécier les multiples richesses de la culture québécoise. Finalement, l'élève réinvestit ses acquis culturels en établissant des liens entre les divers phénomènes qui l'entourent et en s'engageant dans des activités à caractère culturel, artistique, sportif, technique ou scientifique.

Amener l'élève à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde

L'élève comprend et produit des discours complexes et variés dans différentes situations. Il démontre de l'autonomie et fait preuve d'habiletés avancées en lecture et en écriture. Sa maîtrise de la langue le rend autonome sur le plan de la réflexion; elle lui permet de se situer par rapport à divers discours et de s'exprimer de manière structurée, rationnelle et précise. Confronté à diverses situations de communication, l'élève exprime, dans une variété de situations, sa vision du monde et son identité. Cette

¹ MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2011). *Formation générale commune, propre et complémentaire aux programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales*, Québec, Gouvernement du Québec.
<http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs2068304>

² Extraits de : MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE LA SCIENCE, *TECHNIQUES DE PHYSIOTHÉRAPIE (144 A0)*, Programme d'études collégiales, 2015, p.2

maîtrise lui permet aussi de s'ouvrir à la diffusion des savoirs. De plus, elle le porte à échanger des points de vue et à parfaire sa communication dans la langue d'enseignement et dans la langue seconde.

Contribution de la composante de formation générale au programme d'études de l'étudiant

La composante de formation générale contribue au développement de douze compétences. Celles-ci sont associées à trois visées de formation dans un profil intitulé *Contribution de la formation générale au programme d'études de l'étudiant* présenté à la page suivante. Ces compétences rendent compte des résultats globaux attendus de l'étudiant au terme de sa formation générale.

Le profil illustre le caractère à la fois spécifique et complémentaire des disciplines inscrites au sein de la formation générale, soit :

- Français, langue d'enseignement et littérature;
- Philosophie;
- Anglais, langue seconde;
- Éducation physique.

Compétences du profil de la formation générale

Les douze compétences du profil de la formation générale orientent la formation et représentent des cibles d'apprentissage qui traduisent des points de rencontre et de complémentarité entre les différentes disciplines. Mises en relation avec les visées de formation, les compétences du profil sont portées de façon particulière par chaque discipline dans des activités d'apprentissage et d'évaluation qui en attestent l'acquisition. Cette contribution des disciplines se manifeste à des degrés divers dans les buts disciplinaires, de même que dans les objectifs et les critères de performance.

Compétences communes à l'ensemble de la formation collégiale

À titre indicatif, le Ministère a identifié cinq compétences communes de base qu'il souhaite associer aux visées de formation :

- Résoudre des problèmes.
- Exercer sa créativité.
- S'adapter à des situations nouvelles.
- Exercer son sens des responsabilités.
- Communiquer.

Elles seront complétées, au besoin, par les comités-conseils des programmes préuniversitaires et les comités de programmes des collèges.

Profil de la formation générale

Contribution de la formation générale au programme d'études de l'étudiant

Visées de la formation	La formation générale vise à amener l'étudiant à :
Former la personne à vivre en société de façon responsable	<ol style="list-style-type: none"> 1. Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions. 2. Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique. 3. Adopter des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir. 4. Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif. 5. Assumer ses responsabilités sociales.
Amener la personne à intégrer les acquis de la culture.	<ol style="list-style-type: none"> 6. Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive. 7. Reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie. 8. Analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou en <i>humanities</i> issus d'époques ou de courants d'idées différents. 9. Apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issus d'époques ou de courants d'idées différents.
Amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture sur le monde.	<ol style="list-style-type: none"> 10. Améliorer sa communication dans la langue seconde. 11. Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation. 12. Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.
<p>À titre indicatif, le Ministère a identifié cinq compétences communes de base qu'il souhaite associer aux visées de formation :</p> <ol style="list-style-type: none"> A. Résoudre des problèmes. B. Exercer sa créativité. C. S'adapter à des situations nouvelles. D. Exercer son sens des responsabilités. E. Communiquer. 	

1.3 Formation spécifique : buts et intentions éducatives⁴

BUTS DU PROGRAMME D'ÉTUDES⁵

Formation spécifique

La composante de formation spécifique du programme d'études *Techniques de physiothérapie* vise à :

- rendre l'élève efficace dans l'exercice d'une profession, soit :
 - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités associées à une profession,
 - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.);
- favoriser l'intégration de l'élève à la vie professionnelle, soit :
 - lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de la profession choisie,
 - lui faire connaître ses droits et ses responsabilités comme travailleuse ou travailleur;
- favoriser l'évolution de l'élève et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit :
 - lui permettre de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail,
 - lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées,
 - lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise,
 - lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence;
- favoriser la mobilité professionnelle de l'élève, soit :
 - lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements,
 - lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Intentions éducatives

Pour le programme *Techniques de physiothérapie*, les intentions éducatives en formation spécifique sont les suivantes

- assurer une vigilance constante au regard de l'état physique et émotionnel de la clientèle;
- favoriser une approche formatrice propice à accroître l'autonomie de la personne;
- faire preuve de jugement et d'esprit critique dans l'appréciation des informations utilisées;
- développer ses habiletés de communication auprès de la clientèle et de l'ensemble des intervenants concernés.

4 Extrait de : MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE LA SCIENCE, *TECHNIQUES DE PHYSIOTHÉRAPIE* (144 A0), Programme d'études collégiales, 2105, p. 7

5 Les termes « élève » et « étudiant » sont utilisés dans ce plan de formation sans distinction. Ils désignent l'apprenant dans le programme de *Technique de physiothérapie*.

La finalité du programme d'études techniques⁶

Le programme Techniques de physiothérapie vise à former des thérapeutes en réadaptation physique*. À l'entrée sur le marché du travail, les thérapeutes en réadaptation physique exerceront leur profession auprès de personnes présentant des problèmes orthopédiques, rhumatologiques, neurologiques, gériatriques, vasculaires périphériques ou cardio-respiratoires dans le but de maintenir les acquis ou d'obtenir un rendement fonctionnel optimal. Les thérapeutes en réadaptation physique travaillent principalement dans des établissements du réseau de la santé ou dans des cliniques privées.

La personne formée en *Techniques de physiothérapie* doit adhérer à l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec pour être autorisée à porter le titre de thérapeute en réadaptation physique et pouvoir exercer les activités professionnelles prévues au paragraphe « n » de l'article 37 du Code des professions ainsi que les activités réservées à la profession.

Ces professionnels exercent dans le respect du cadre légal lié à la profession, notamment en conformité avec le Règlement sur les catégories de permis délivrés par l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec, article 94 paragraphe « m » du Code des professions.

Dans tous les milieux de travail, outre un contexte de prévention tel que défini par l'article 39.4 du Code des professions, l'intervention des thérapeutes en réadaptation physique est précédée d'un diagnostic médical, non limité aux symptômes, qui indique, s'il y a lieu, le type de structure atteinte et des informations médicales pertinentes ou l'évaluation du physiothérapeute.

Enfin, le programme permet de concilier deux exigences de la formation, à savoir la polyvalence et la maîtrise de la profession. La polyvalence est assurée par les compétences générales, qui visent la maîtrise des principes techniques et scientifiques de la profession. Elle est également assurée par l'apport de compétences axées sur l'aspect relationnel avec les patientes ou les patients. La maîtrise de la profession est assurée par les compétences particulières, qui couvrent les différents types d'interventions et secteurs d'activité des thérapeutes en réadaptation physique.

⁶ Extrait de : MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE LA SCIENCE, TECHNIQUES DE PHYSIOTHÉRAPIE (144 A0), Programme d'études collégiales, 2105, p. 15

* Le titre de thérapeute en réadaptation physique est un des titres réservés à l'article 36 paragraphe « n » du Code des professions (chapitre C-26). Les autres titres réservés sont : thérapeute en physiothérapie, technicien ou technicienne en réadaptation physique, technicien ou technicienne en physiothérapie.

1.4 Objectifs ministériels

Le programme de *Techniques de physiothérapie* inclut les 19 objectifs ministériels suivants :

- 002W Analyser la fonction de travail.
- 002X Se référer au fonctionnement normal de l'organisme humain.
- 002Y Repérer des structures anatomiques de l'appareil locomoteur.
- 002Z Analyser les positions et les mouvements du corps humain.
- 003A Prodiger des soins de base et des soins d'urgence.
- 003B Associer des mécanismes physiologiques à des besoins de réadaptation physique.
- 003C Interpréter l'information relative à l'état pathologique et aux interventions pertinentes.
- 003D Intervenir en cas de problèmes de douleur et de circulation.
- 003E Intervenir en cas de perte de mobilité.
- 003F Intervenir en cas de déficience de la fonction musculaire.
- 003G Intervenir en cas de pertes fonctionnelles.
- 003H Effectuer des traitements par électrothérapie.
- 0559 Établir des relations professionnelles.
- 003K Rééduquer des personnes éprouvant des problèmes orthopédiques et rhumatologiques.
- 003L Rééduquer des personnes éprouvant des problèmes neurologiques.
- 003M Adapter l'approche clinique aux particularités d'un handicap et d'un milieu d'intervention.
- 003N Rééduquer des personnes éprouvant des problèmes vasculaires et respiratoires.
- 055A Procéder à une rééducation adaptée à une clientèle gériatrique.
- 003Q Offrir des services professionnels.

Chapitre 2

Organisation locale du programme

2.1 Compétences montmorenciennes et profil de sortie

Les compétences montmorenciennes sont des regroupements des objectifs ministériels du programme. Elles résument les principales habiletés cognitives, psychomotrices et les comportements socioaffectifs qui permettent d'exercer, au niveau de performance exigé à l'entrée sur le marché du travail, la fonction de thérapeute en réadaptation physique. C'est le Collège Montmorency qui définit les compétences à partir des objectifs ministériels du programme, afin de procurer une vue d'ensemble de la finalité de la composante de formation spécifique du programme. Au terme du programme, la diplômée ou le diplômé aura développé les quatre compétences montmorenciennes suivantes :

Compétence A :

- À la fin de la 1^{re} année : A1 Se référer au fonctionnement normal du corps humain en réadaptation
À la fin de la 2^e année : A2 Identifier les problèmes liés à la réadaptation et planifier des interventions adaptées
À la fin de la 3^e année : A3 **Résoudre un problème en réadaptation physique**

Compétence B :

- À la fin de la 1^{re} année : B1 Appliquer des procédures de base en réadaptation
À la fin de la 2^e année : B2 Appliquer des interventions sur des problèmes ciblés
À la fin de la 3^e année : B3 **Réaliser des interventions dans différents contextes de réadaptation physique**

Compétence C :

- À la fin de la 1^{re} année : C1 Communiquer de façon adéquate avec ses collègues et ses professeurs
À la fin de la 2^e année : C2 Communiquer de façon efficace avec ses collègues, ses professeurs et ses patients
À la fin de la 3^e année : C3 **Communiquer de façon professionnelle dans les milieux d'intervention, avec la clientèle et dans la communauté**

Compétence D :

- À la fin de la 1^{re} année : D1 Gérer son temps et ses ressources
À la fin de la 2^e année : D2 Gérer son temps, ses ressources et ses pratiques
À la fin de la 3^e année : D3 **Gérer son temps, ses ressources, ses pratiques et son développement professionnel**

Le développement des compétences montmorenciennes est tributaire de l'atteinte des objectifs ministériels selon des critères de performance décrits dans le devis du programme. L'atteinte des objectifs d'apprentissage prévus par les cours et sanctionnés par leur réussite permet, pour sa part, d'atteindre les objectifs ministériels. Chacun des cours du programme est donc conçu afin de permettre le développement de la compétence à laquelle il est associé et, par le fait même, chaque description de cours découle du ou des objectifs et des critères de performance qui lui sont associés. Cette relation est illustrée dans les tableaux aux sections 2.4 et 2.9.

Les compétences montmorenciennes étant terminales au processus de formation, leur niveau de développement est mesuré par l'épreuve synthèse du programme qui s'incarne dans les activités synthèses que l'on trouve dans les cours associés : 144 66E MO *Prise en charge d'une démarche de réadaptation I* et 144 67E MO *Prise en charge d'une démarche de réadaptation II*.

2.2 Fiche signalétique de l'épreuve synthèse

COURS ASSOCIÉS

144 66E MO Prise en charge d'une démarche de réadaptation I

144 67E MO Prise en charge d'une démarche de réadaptation II

OBJECTIF DE L'ÉPREUVE SYNTHÈSE

L'épreuve synthèse vise à vérifier si l'étudiante ou l'étudiant a développé, à un niveau jugé acceptable, les objectifs déterminés pour le programme de *Techniques de physiothérapie* et regroupés au collège Montmorency en quatre compétences:

- Résoudre un problème en réadaptation physique.
- Réaliser des interventions dans différents contextes de réadaptation physique.
- Communiquer de façon professionnelle dans les milieux d'intervention, avec la clientèle et dans la communauté.
- Gérer son temps, ses ressources, ses pratiques et son développement professionnel.

L'épreuve synthèse vise à vérifier la capacité de l'étudiant à porter un regard critique, analytique et réflexif sur sa formation, sur sa pratique et sur son développement professionnel, tout en se référant aux connaissances acquises au cours de la formation et à la littérature scientifique.

FORME DE L'ÉPREUVE

Volet 1 : Agir dans deux milieux de travail en exerçant 70 à 80 % des tâches d'un thérapeute en réadaptation physique.

Les cours **144 66E MO** *Prise en charge d'une démarche de réadaptation I* et **144 67E MO** *Prise en charge d'une démarche de réadaptation II* sont les deux stages qui offriront à l'étudiant plusieurs situations cliniques sur lesquelles il aura à réaliser des interventions; communiquer de façon professionnelle dans les milieux d'intervention, avec la clientèle et dans la communauté; gérer son temps, ses ressources, ses pratiques et son développement professionnel et; résoudre un problème en réadaptation physique. Ces deux cours sont associés à l'épreuve synthèse et attestent de la compétence du futur thérapeute en réadaptation physique *Offrir des services professionnels en réadaptation physique*. Les deux cours doivent être réussis au cours de la session pour présenter l'étape finale : une analyse critique (volet 2).

Volet 2 : Analyser à posteriori une démarche de résolution de problèmes eu égard à la prise en charge d'une situation clinique gérée au cours du stage 144 66E MO *Prise en charge d'une démarche de réadaptation I*

L'étudiant rédigera les résultats de l'analyse critique et communiquera oralement devant un jury, les résultats de son analyse. La situation clinique retenue doit s'être déroulée lors du premier stage **144 66E MO** *Prise en charge d'une démarche de réadaptation I*.

L'analyse critique se déroule pendant le second stage, **144 67E MO** *Prise en charge d'une démarche de*

réadaptation II.

Au cours des deux stages **144 66E MO** *Prise en charge d'une démarche de réadaptation I* et **144 67E MO** *Prise en charge d'une démarche de réadaptation II*, l'étudiant est en contact régulier avec un tuteur qui pourra le guider pas à pas dans sa démarche d'analyse.

ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION

L'étudiant doit réussir les deux volets de l'épreuve synthèse en tenant compte des quatre grandes compétences du programme et en atteignant les objectifs ministériels liés au cours associé.

Volet 1 : Agir dans deux milieux de travail en exerçant 70 à 80 % des tâches d'un thérapeute en réadaptation physique.

- Objet 1. Capacité à procéder à des collectes de données évaluatives
- Objet 2. Capacité à déterminer ou à participer à l'orientation des traitements
- Objet 3. Capacité à dispenser les traitements
- Objet 4. Capacité à rédiger les dossiers, à communiquer
- Objet 5. Capacité à prendre en charge des responsabilités et tâches connexes
- Objet 6. Capacité à résoudre des problèmes liés à la pratique professionnelle

Volet 2 : Analyser à posteriori une démarche de résolution de problèmes eu égard à la prise en charge d'une situation clinique gérée au cours du stage 144 66E MO *Prise en charge d'une démarche de réadaptation I*

- Objet 1. Qualité de la démarche de résolution de problèmes
- Objet 2. Qualité de l'argumentation
- Objet 3. Qualité du bilan réflexif au regard de sa démarche clinique et de son développement professionnel
- Objet 4. Qualité de la communication

2.3 Correspondance entre les objectifs ministériels, les cours et les sessions

Code	Objectifs ministériels	Code-cours	Titre du cours	Session
002W	Analyser la fonction de travail.	144 144 MO	Initiation à la profession	1
002X	Se référer au fonctionnement normal de l'organisme humain.	101 B15 MO	Biologie humaine I	1
		101 B25 MO	Biologie humaine II	2
002Y	Repérer des structures anatomiques de l'appareil locomoteur.	144 134 MO	Repérage anatomique I	1
		144 234 MO	Repérage anatomique II	2
002Z	Analyser les positions et les mouvements du corps humain.	203 B15 MO	Biomécanique et réadaptation	1
		144 ESD 03	Analyse du mouvement	2
003A	Prodiguer des soins de base et des soins d'urgence.	144 144 MO	Initiation à la profession	2
003B	Associer des mécanismes physiologiques à des besoins de réadaptation physique.	144 244 MO	Physiologie et réadaptation	2
003C	Interpréter l'information relative à l'état pathologique et aux interventions pertinentes.	144 334 MO	Pathologie et réadaptation	3
003D	Intervenir en cas de problèmes de douleur et de circulation.	144 353 MO	Interventions sur la douleur et les troubles trophiques	3
		144 44A MO	Interventions en milieu clinique	4
003E	Intervenir en cas de perte de mobilité.	144 344 MO	Interventions sur la mobilité	3
		144 44A MO	Interventions en milieu clinique	4
003F	Intervenir en cas de déficience de la fonction musculaire.	144 354 MO	Interventions sur la fonction musculaire	3
		144 44A MO	Interventions en milieu clinique	4
003G	Intervenir en cas de pertes fonctionnelles.	144 364 MO	Interventions sur les activités fonctionnelles	3
		144 44A MO	Interventions en milieu clinique	4
003H	Effectuer des traitements par électrothérapie.	203 B34 MO	Fondements en électrothérapie	3
		144 443 MO	Modalités d'électrothérapie	4
		144 44A MO	Interventions en milieu clinique	4
		144 563 MO	Démarche intégrée utilisant l'électrothérapie	5
		144 55C MO	Rééducation en milieu clinique	5

Code	Objectifs ministériels	Code-cours	Titre du cours	Session
0559	Établir des relations professionnelles.	350 B43 MO	Communication interpersonnelle	4
003K	Rééduquer des personnes éprouvant des problèmes orthopédiques et rhumatologiques.	144 454 MO	Rééducation en orthopédie : principes généraux et atteintes des extrémités	4
		144 453 MO	Rééducation en orthopédie : atteintes du rachis	4
		144 573 MO	Démarche intégrée en orthopédie	5
		144 583 MO	Rééducation des conditions vasculaires et respiratoires	5
		144 55C MO	Rééducation en milieu clinique	5
003L	Rééduquer des personnes éprouvant des problèmes neurologiques.	144 464 MO	Rééducation à l'autonomie fonctionnelle	4
		144 593 MO	Démarche intégrée de rééducation à l'autonomie fonctionnelle	5
		144 55C MO	Rééducation en milieu clinique	5
003M	Adapter l'approche clinique aux particularités d'un handicap et d'un milieu d'intervention.	144 553 MO	Approche clinique en réadaptation	5
		144 55C MO	Rééducation en milieu clinique	5
003N	Rééduquer des personnes éprouvant des problèmes vasculaires et respiratoires.	144 583 MO	Rééducation des conditions vasculaires et respiratoires	5
		144 55C MO	Rééducation en milieu clinique	5
055A	Procéder à une rééducation adaptée à une clientèle gériatrique.	144 464 MO	Rééducation à l'autonomie fonctionnelle	4
		144 593 MO	Démarche intégrée de rééducation à l'autonomie fonctionnelle	5
		144 55C MO	Rééducation en milieu clinique	5
003Q	Offrir des services professionnels.	144 44A MO	Interventions en milieu clinique	4
		144 55C MO	Rééducation en milieu clinique	5
		144 66E MO	Prise en charge d'une démarche de réadaptation I	6
		144 67E MO	Prise en charge d'une démarche de réadaptation II	6

2.4 Correspondance entre les compétences montmorenciennes, les objectifs ministériels, les cours et les sessions

Au terme de ce programme, l'étudiant aura développé la compétence A : → Résoudre un problème en réadaptation physique					
	Pour ce faire, il aura atteint ces objectifs ministériels :		Pour atteindre ces objectifs, il aura réussi ces cours :		Sess
À la fin de la première année, l'étudiant sera en mesure de : A1 : Se référer au fonctionnement normal du corps humain en réadaptation	002W	Analyser la fonction de travail.	144 144 MO	Initiation à la profession	1
	002X	Se référer au fonctionnement normal de l'organisme humain.	101 B15 MO	Biologie humaine I	1
			101 B25 MO	Biologie humaine II	2
	002Y	Repérer des structures anatomiques de l'appareil locomoteur.	144 134 MO	Repérage anatomique I	1
			144 234 MO	Repérage anatomique II	2
	002Z	Analyser les positions et les mouvements du corps humain.	203 B15 MO	Biomécanique et réadaptation	1
			144 ESD 03	Analyse du mouvement	2
003A	Prodiguer des soins de base et des soins d'urgence.	144 144 MO	Initiation à la profession	2	
003B	Associer des mécanismes physiologiques à des besoins de réadaptation physique.	144 244 MO	Physiologie et réadaptation	2	
À la fin de la deuxième année, l'étudiant sera en mesure de : A2 : Identifier les problèmes liés à la réadaptation et planifier des interventions adaptées	003C	Interpréter l'information relative à l'état pathologique et aux interventions pertinentes.	144 334 MO	Pathologie et réadaptation	3
	003D	Intervenir en cas de problèmes de douleur et de circulation.	144 353 MO	Interventions sur la douleur et les troubles trophiques	3
			144 44A MO	Interventions en milieu clinique	4
	003E	Intervenir en cas de perte de mobilité.	144 344 MO	Interventions sur la mobilité	3
			144 44A MO	Interventions en milieu clinique	4
	003F	Intervenir en cas de déficience de la fonction musculaire.	144 354 MO	Interventions sur la fonction musculaire	3
			144 44A MO	Interventions en milieu clinique	4
	003G	Intervenir en cas de pertes fonctionnelles.	144 364 MO	Interventions sur les activités fonctionnelles	3
			144 44A MO	Interventions en milieu clinique	4
	003H	Effectuer des traitements par électrothérapie.	203 B34 MO	Fondements en électrothérapie	3
144 443 MO			Modalités d'électrothérapie	4	
144 44A MO			Interventions en milieu clinique	4	

Au terme de ce programme, l'étudiant aura développé la compétence A :

→ Résoudre un problème en réadaptation physique

	Pour ce faire, il aura atteint ces objectifs ministériels :		Pour atteindre ces objectifs, il aura réussi ces cours :		Sess
	003K	Rééduquer des personnes éprouvant des problèmes orthopédiques et rhumatologiques. <i>PARTIELLEMENT</i>	144 454 MO	Rééducation en orthopédie : principes généraux et atteintes des extrémités	4
			144 453 MO	Rééducation en orthopédie : atteintes du rachis	4
	003L	Rééduquer des personnes éprouvant des problèmes neurologiques. <i>PARTIELLEMENT</i>	144 464 MO	Rééducation à l'autonomie fonctionnelle	4
	055A	Procéder à une rééducation adaptée à une clientèle gériatrique. <i>PARTIELLEMENT</i>	144 464 MO	Rééducation à l'autonomie fonctionnelle	4
	003Q	Offrir des services professionnels. <i>PARTIELLEMENT</i>	144 44A MO	Interventions en milieu clinique	4
À la fin de la troisième année, l'étudiant sera en mesure de : A3 : Résoudre un problème en réadaptation physique	003K	Rééduquer des personnes éprouvant des problèmes orthopédiques et rhumatologiques.	144 573 MO	Démarche intégrée en orthopédie	5
			144 583 MO	Rééducation des conditions vasculaires et respiratoires	5
			144 55C MO	Rééducation en milieu clinique	5
	003L	Rééduquer des personnes éprouvant des problèmes neurologiques.	144 593 MO	Démarche intégrée de rééducation à l'autonomie fonctionnelle	5
			144 55C MO	Rééducation en milieu clinique	5
	003M	Adapter l'approche clinique aux particularités d'un handicap et d'un milieu d'intervention.	144 553 MO	Approche clinique en réadaptation	5
			144 55C MO	Rééducation en milieu clinique	5
	003N	Rééduquer des personnes éprouvant des problèmes vasculaires et respiratoires.	144 583 MO	Rééducation des conditions vasculaires et respiratoires	5
			144 55C MO	Rééducation en milieu clinique	5
	055A	Procéder à une rééducation adaptée à une clientèle gériatrique.	144 593 MO	Démarche intégrée de rééducation à l'autonomie fonctionnelle	5
			144 55C MO	Rééducation en milieu clinique	5
	003Q	Offrir des services professionnels.	144 55C MO	Rééducation en milieu clinique	5
			144 66E MO	Prise en charge d'une démarche de réadaptation I	6
144 67E MO			Prise en charge d'une démarche de réadaptation II	6	

Au terme de ce programme, l'étudiant aura développé la compétence B :
→ Réaliser des interventions dans différents contextes de réadaptation physique

	Pour ce faire, il aura atteint ces objectifs ministériels :		Pour atteindre ces objectifs, il aura réussi ces cours :		Ses
À la fin de la première année, l'étudiant sera en mesure de : B1 : Appliquer des procédures de base en réadaptation	002X	Se référer au fonctionnement normal de l'organisme humain.	101 B15 MO	Biologie humaine I	1
	002W	Analyser la fonction de travail.	144 144 MO	Initiation à la profession	1
	002Y	Repérer des structures anatomiques de l'appareil locomoteur.	144 134 MO	Repérage anatomique I	1
			144 234 MO	Repérage anatomique II	2
003A	Prodiguer des soins de base et des soins d'urgence.	144 144 MO	Initiation à la profession	2	
À la fin de la deuxième année, l'étudiant sera en mesure de : B2 : Appliquer des interventions sur des problèmes ciblés	003D	Intervenir en cas de problèmes de douleur et de circulation.	144 353 MO	Interventions sur la douleur et les troubles trophiques	3
			144 44A MO	Interventions en milieu clinique	4
	003E	Intervenir en cas de perte de mobilité.	144 344 MO	Interventions sur la mobilité	3
			144 44A MO	Interventions en milieu clinique	4
	003F	Intervenir en cas de déficience de la fonction musculaire.	144 354 MO	Interventions sur la fonction musculaire	3
			144 44A MO	Interventions en milieu clinique	4
	003G	Intervenir en cas de pertes fonctionnelles.	144 364 MO	Interventions sur les activités fonctionnelles	3
			144 44A MO	Interventions en milieu clinique	4
	003H	Effectuer des traitements par électrothérapie.	144 443 MO	Modalités d'électrothérapie	4
			144 44A MO	Interventions en milieu clinique	4
	003K	Rééduquer des personnes éprouvant des problèmes orthopédiques et rhumatologiques. <i>PARTIELLEMENT</i>	144 454 MO	Rééducation en orthopédie : principes généraux et atteintes des extrémités	4
			144 453 MO	Rééducation en orthopédie : atteintes du rachis	4
003L	Rééduquer des personnes éprouvant des problèmes neurologiques. <i>PARTIELLEMENT</i>	144 464 MO	Rééducation à l'autonomie fonctionnelle	4	
055A	Procéder à une rééducation à une clientèle gériatrique. <i>PARTIELLEMENT</i>	144 464 MO	Rééducation à l'autonomie fonctionnelle	4	
003Q	Offrir des services professionnels. <i>PARTIELLEMENT</i>	144 44A MO	Interventions en milieu clinique	4	

Au terme de ce programme, l'étudiant aura développé la compétence B :
→ Réaliser des interventions dans différents contextes de réadaptation physique

	Pour ce faire, il aura atteint ces objectifs ministériels :		Pour atteindre ces objectifs, il aura réussi ces cours :		Sem
À la fin de la troisième année, l'étudiant sera en mesure de : B3 : Réaliser des interventions dans différents contextes de réadaptation physique	003K	Rééduquer des personnes éprouvant des problèmes orthopédiques et rhumatologiques.	144 573 MO	Démarche intégrée en orthopédie	5
			144 583 MO	Rééducation des conditions vasculaires et respiratoires	5
			144 55C MO	Rééducation en milieu clinique	5
	003L	Rééduquer des personnes éprouvant des problèmes neurologiques.	144 593 MO	Démarche intégrée de rééducation à l'autonomie fonctionnelle	5
			144 55C MO	Rééducation en milieu clinique	5
			144 55C MO	Rééducation en milieu clinique	5
	003N	Rééduquer des personnes éprouvant des problèmes vasculaires et respiratoires.	144 583 MO	Rééducation des conditions vasculaires et respiratoires	5
			144 55C MO	Rééducation en milieu clinique	5
	055A	Procéder à une rééducation adaptée à une clientèle gériatrique.	144 593 MO	Démarche intégrée de rééducation à l'autonomie fonctionnelle	5
			144 55C MO	Rééducation en milieu clinique	5
	003Q	Offrir des services professionnels.	144 55C MO	Rééducation en milieu clinique	5
			144 66E MO	Prise en charge d'une démarche de réadaptation I	6
144 67E MO			Prise en charge d'une démarche de réadaptation II	6	

Au terme de ce programme, l'étudiant aura développé la compétence C :
→ Communiquer de façon professionnelle dans les milieux d'intervention, avec la clientèle et dans la communauté

	Pour ce faire, il aura atteint ces objectifs ministériels :		Pour atteindre ces objectifs, il aura réussi ces cours :		Sem
À la fin de la première année, l'étudiant sera en mesure de : C1 : Communiquer de façon adéquate avec ses collègues et ses professeurs	002W	Analyser la fonction de travail.	144 144 MO	Initiation à la profession	1
	002X	Se référer au fonctionnement normal de l'organisme humain.	101 B15 MO	Biologie humaine I	1
			101 B25 MO	Biologie humaine II	2
	002Y	Repérer des structures anatomiques de l'appareil locomoteur.	144 134 MO	Repérage anatomique I	1
			144 234 MO	Repérage anatomique II	2
	003A	Prodiguer des soins de base et des soins d'urgence.	144 144 MO	Initiation à la profession	2
003B	Associer des mécanismes physiologiques à des besoins de réadaptation physique.	144 244 MO	Physiologie et réadaptation	2	
À la fin de la deuxième année, l'étudiant sera en mesure de : C2 : Communiquer de façon efficace avec ses collègues, ses professeurs et ses patients	003C	Interpréter l'information relative à l'état pathologique et aux interventions pertinentes.	144 334 MO	Pathologie et réadaptation	3
	003D	Intervenir en cas de problèmes de douleur et de circulation.	144 353 MO	Interventions sur la douleur et les troubles trophiques	3
			144 44A MO	Interventions en milieu clinique	4
	003E	Intervenir en cas de perte de mobilité.	144 344 MO	Interventions sur la mobilité	3
			144 44A MO	Interventions en milieu clinique	4
	003F	Intervenir en cas de déficience de la fonction musculaire.	144 354 MO	Interventions sur la fonction musculaire	3
			144 44A MO	Interventions en milieu clinique	4
	003G	Intervenir en cas de pertes fonctionnelles.	144 364 MO	Interventions sur les activités fonctionnelles	3
			144 44A MO	Interventions en milieu clinique	4
	003H	Effectuer des traitements par électrothérapie.	203 B34 MO	Fondements en électrothérapie	3
			144 443 MO	Modalités d'électrothérapie	4
			144 44A MO	Interventions en milieu clinique	4
	003K	Rééduquer des personnes éprouvant des problèmes orthopédiques et rhumatologiques. <i>PARTIELLEMENT</i>	144 454 MO	Rééducation en orthopédie : principes généraux et atteintes des extrémités	4
			144 453 MO	Rééducation en orthopédie : atteintes du rachis	4
003L	Rééduquer des personnes éprouvant des problèmes neurologiques. <i>PARTIELLEMENT</i>	144 464 MO	Rééducation à l'autonomie fonctionnelle	4	
055A	Procéder à une rééducation adaptée à une clientèle gériatrique. <i>PARTIELLEMENT</i>	144 464 MO	Rééducation à l'autonomie fonctionnelle	4	

Au terme de ce programme, l'étudiant aura développé la compétence C :

→ Communiquer de façon professionnelle dans les milieux d'intervention, avec la clientèle et dans la communauté

	Pour ce faire, il aura atteint ces objectifs ministériels :		Pour atteindre ces objectifs, il aura réussi ces cours :		Sem
	003Q	Offrir des services professionnels. <i>PARTIELLEMENT</i>	144 44A MO	Interventions en milieu clinique	4
À la fin de la troisième année, l'étudiant sera en mesure de : C3 : Communiquer de façon professionnelle dans les milieux d'intervention, avec la clientèle et dans la communauté	003K	Rééduquer des personnes éprouvant des problèmes orthopédiques et rhumatologiques.	144 573 MO	Démarche intégrée en orthopédie	5
			144 583 MO	Rééducation des conditions vasculaires et respiratoires	5
			144 55C MO	Rééducation en milieu clinique	5
	003L	Rééduquer des personnes éprouvant des problèmes neurologiques.	144 593 MO	Démarche intégrée de rééducation à l'autonomie fonctionnelle	5
			144 55C MO	Rééducation en milieu clinique	5
	003M	Adapter l'approche clinique aux particularités d'un handicap et d'un milieu d'intervention.	144 553 MO	Approche clinique en réadaptation	5
			144 55C MO	Rééducation en milieu clinique	5
	003N	Rééduquer des personnes éprouvant des problèmes vasculaires et respiratoires.	144 583 MO	Rééducation des conditions vasculaires et respiratoires	5
			144 55C MO	Rééducation en milieu clinique	5
	055A	Procéder à une rééducation adaptée à une clientèle gériatrique.	144 593 MO	Démarche intégrée de rééducation à l'autonomie fonctionnelle	5
			144 55C MO	Rééducation en milieu clinique	5
	003Q	Offrir des services professionnels.	144 55C MO	Rééducation en milieu clinique	5
144 66E MO			Prise en charge d'une démarche de réadaptation I	6	
144 67E MO			Prise en charge d'une démarche de réadaptation II	6	

Au terme de ce programme, l'étudiant aura développé la compétence D :

→ Gérer son temps, ses ressources, ses pratiques et son développement professionnel

	Pour ce faire, il aura atteint ces objectifs ministériels :		Pour atteindre ces objectifs, il aura réussi ces cours :		Ses
À la fin de la première année, l'étudiant sera en mesure de : D1 : Gérer son temps et ses ressources	002W	Analyser la fonction de travail.	144 144 MO	Initiation à la profession	1
	002X	Se référer au fonctionnement normal de l'organisme humain.	101 B15 MO	Biologie humaine I	1
			101 B25 MO	Biologie humaine II	2
	002Y	Repérer des structures anatomiques de l'appareil locomoteur.	144 134 MO	Repérage anatomique I	1
			144 234 MO	Repérage anatomique II	2
	002Z	Analyser les positions et les mouvements du corps humain.	203 B15 MO	Biomécanique et réadaptation	1
			144 ESD 03	Analyse du mouvement	2
003A	Prodiguer des soins de base et des soins d'urgence.	144 144 MO	Initiation à la profession	2	
003B	Associer des mécanismes physiologiques à des besoins de réadaptation physique.	144 244 MO	Physiologie et réadaptation	2	
À la fin de la deuxième année, l'étudiant sera en mesure de : D2 : Gérer son temps, ses ressources et ses pratiques	003C	Interpréter l'information relative à l'état pathologique et aux interventions pertinentes.	144 334 MO	Pathologie et réadaptation	3
	003D	Intervenir en cas de problèmes de douleur et de circulation.	144 353 MO	Interventions sur la douleur et les troubles trophiques	3
			144 44A MO	Interventions en milieu clinique	4
	003E	Intervenir en cas de perte de mobilité.	144 344 MO	Interventions sur la mobilité	3
			144 44A MO	Interventions en milieu clinique	4
	003F	Intervenir en cas de déficience de la fonction musculaire.	144 354 MO	Interventions sur la fonction musculaire	3
			144 44A MO	Interventions en milieu clinique	4
	003G	Intervenir en cas de pertes fonctionnelles.	144 364 MO	Interventions sur les activités fonctionnelles	3
			144 44A MO	Interventions en milieu clinique	4
	003H	Effectuer des traitements par électrothérapie.	203 B34 MO	Fondements en électrothérapie	3
			144 443 MO	Modalités d'électrothérapie	4
			144 44A MO	Interventions en milieu clinique	4
	0559	Établir des relations professionnelles.	350 B43 MO	Communication interpersonnelle	4
003K	Rééduquer des personnes éprouvant des problèmes orthopédiques et rhumatologiques. <i>PARTIELLEMENT</i>	144 454 MO	Rééducation en orthopédie : principes généraux et atteintes des extrémités	4	
		144 453 MO	Rééducation en orthopédie : atteintes du rachis	4	

Au terme de ce programme, l'étudiant aura développé la compétence D :

→ Gérer son temps, ses ressources, ses pratiques et son développement professionnel

	Pour ce faire, il aura atteint ces objectifs ministériels :		Pour atteindre ces objectifs, il aura réussi ces cours :		Sem
	003L	Réduquer des personnes éprouvant des problèmes neurologiques. <i>PARTIELLEMENT</i>	144 464 MO	Rééducation à l'autonomie fonctionnelle	4
	055A	Procéder à une rééducation adaptée à une clientèle gériatrique. <i>PARTIELLEMENT</i>	144 464 MO	Rééducation à l'autonomie fonctionnelle	4
	003Q	Offrir des services professionnels. <i>PARTIELLEMENT</i>	144 44A MO	Interventions en milieu clinique	4
À la fin de la troisième année, l'étudiant sera en mesure de : D3 : Gérer son temps, ses ressources, ses pratiques et son développement professionnel	003K	Réduquer des personnes éprouvant des problèmes orthopédiques et rhumatologiques.	144 573 MO	Démarche intégrée en orthopédie	5
			144 583 MO	Rééducation des conditions vasculaires et respiratoires	5
			144 55C MO	Rééducation en milieu clinique	5
	003L	Réduquer des personnes éprouvant des problèmes neurologiques.	144 593 MO	Démarche intégrée de rééducation à l'autonomie fonctionnelle	5
			144 55C MO	Rééducation en milieu clinique	5
	003M	Adapter l'approche clinique aux particularités d'un handicap et d'un milieu d'intervention.	144 553 MO	Approche clinique en réadaptation	5
			144 55C MO	Rééducation en milieu clinique	5
	003N	Réduquer des personnes éprouvant des problèmes vasculaires et respiratoires.	144 583 MO	Rééducation des conditions vasculaires et respiratoires	5
			144 55C MO	Rééducation en milieu clinique	5
	055A	Procéder à une rééducation adaptée à une clientèle gériatrique.	144 593 MO	Démarche intégrée de rééducation à l'autonomie fonctionnelle	5
			144 55C MO	Rééducation en milieu clinique	5
	003Q	Offrir des services professionnels.	144 55C MO	Rééducation en milieu clinique	5
			144 66E MO	Prise en charge d'une démarche de réadaptation I	6
			144 67E MO	Prise en charge d'une démarche de réadaptation II	6

2.5 Priorités du plan stratégique⁷

Orientation 1 : Un milieu d'études et de vie propice à l'épanouissement de l'étudiant

Les objectifs d'éducation en enseignement supérieur resteront toujours de permettre le développement des compétences, de favoriser l'épanouissement personnel et d'être à l'écoute des besoins de la communauté. Le Collège joue un rôle déterminant dans la mise en œuvre du mandat d'accompagner l'étudiant à mieux vivre les périodes charnières de son existence avec le passage de l'adolescence à la vie adulte, de l'état de dépendance à l'autonomie personnelle et du choix vocationnel propice au développement intégral de la personne. Étudier n'est cependant pas un processus passif. L'étudiant doit apprendre à développer un sens des responsabilités et à s'approprier son projet de formation, ce qui le rendra davantage susceptible de s'y engager avec conviction. La réussite n'est donc pas seulement scolaire, mais aussi éducative. Elle est intimement liée à l'engagement dans un projet d'études et aux engagements communautaire, scolaire, sportif, entrepreneurial, intellectuel ou culturel qui contribuent à enrichir l'expérience étudiante et à favoriser la mobilisation dans un projet collégial plus global.

Pour favoriser l'épanouissement de l'étudiant, le Collège doit s'assurer de bien l'outiller afin qu'il fasse des choix éclairés et qu'il puisse évoluer dans un climat sain. Les besoins de la population étudiante étant dorénavant très variés, pensons aux étudiants en situation de handicap ou encore les étudiants à la formation continue qui sont majoritairement immigrants et en transition professionnelle, l'inclusion est primordiale, car cette diversité peut s'avérer une grande source d'enrichissement collectif et individuel. Finalement, nous croyons fortement que les connaissances et compétences acquises tout au long de la formation peuvent être bonifiées par des projets de mobilité, qui représentent également une grande source d'accomplissement.

Orientation 2 : Des programmes d'études novateurs

La qualité de la formation restera au cœur de nos priorités. L'évolution perpétuelle du contexte pédagogique appelle une actualisation constante des programmes d'études afin de favoriser leur arrimage avec les populations étudiantes, la transformation des contextes universitaires ou professionnels et l'affirmation des spécificités montmorenciennes. Le Collège utilisera donc les meilleures stratégies d'enseignement pour mobiliser les étudiants et leur permettre de développer des compétences, d'apprendre des savoirs, des savoir-faire, des savoir agir et des savoir-être. Afin de soutenir le développement des programmes d'études, un processus d'évaluation continue permettra de demeurer en phase avec les nouvelles réalités.

La langue française est le véhicule privilégié des apprentissages en enseignement supérieur, peu importe le domaine d'études. Des situations de communication inédites pour les étudiants et la complexité des savoirs exigent un niveau élevé d'habiletés linguistiques, textuelles et discursives. En développant la compétence langagière dans leur programme d'études, les étudiants n'en seront que mieux outillés pour s'adapter aux exigences du marché du travail ou des universités. Afin d'accompagner la population étudiante aujourd'hui très diversifiée, il faut aussi s'assurer d'outiller les professeurs et leur permettre de se perfectionner selon leurs besoins.

⁷ Collège Montmorency, *Plan stratégique 2014-2020, Imaginons Montmorency*. 2016
<http://www.cmontmorency.qc.ca/images/college/plans/plan-strategique-2014-2020.pdf>

Finalement, la qualité de la formation ne peut être dissociée de la qualité de l'environnement physique. Le Collège doit ainsi s'assurer d'offrir un environnement technologique adapté qui favorise l'échange et qui répond aux besoins variés en enseignement.

Orientation 3 : Un employeur attentif à la réalisation du plein potentiel de son personnel

L'humain est l'élément essentiel de toute organisation, le moteur qui la fait exister et rayonner. Dans le contexte de renouvellement du personnel, il est primordial de s'assurer d'avoir un Collège auquel toute la communauté s'identifie, qui suscite la fierté, qui encourage les initiatives et qui favorise la communication et la collaboration. Bref, le Collège doit faire vivre ses valeurs organisationnelles à l'interne et s'assurer qu'elles rayonnent à l'externe.

Afin de devenir un employeur de choix, le Collège doit faire face à plusieurs défis, notamment éliminer les silos et les lourdeurs administratives ainsi qu'offrir un environnement propice au développement professionnel. Finalement, pour atteindre ces objectifs, le Collège devra s'assurer d'avoir les moyens de ses ambitions ainsi qu'un environnement physique répondant aux besoins de la communauté.

Orientation 4 : Un chef de file engagé dans son milieu

Partenaire incontournable du développement de sa région, le Collège doit maintenir et renforcer sa position de chef de file dans les domaines éducatif, social, culturel, communautaire, sportif, économique et technologique.

Dans un premier temps, le Collège est porteur d'une responsabilité citoyenne et doit développer une réelle culture de développement durable pour rassembler toute la communauté autour d'une même cause. Dans un deuxième temps, le Collège doit saisir les opportunités d'enrichissement provenant de sa collaboration avec différents partenaires. Ces derniers peuvent en effet offrir de nombreuses opportunités autant pour les étudiants que les membres du personnel. Cette collaboration devra se faire à double sens, c'est-à-dire en répondant, du mieux possible, aux besoins de ces derniers, mais en étant aussi un chef de file qui crée et propose des façons de faire innovatrices. Finalement, le Collège sera un acteur actif dans le milieu en accompagnant les entreprises et les organismes grâce à la recherche. Les retombées de la recherche sont indéniables, que ce soit l'impact sur la qualité de l'offre de formation, les possibilités de collaboration, le perfectionnement des chercheurs ou le bénéfice que les étudiants peuvent en retirer.

2.6 Habiletés générales à développer en Techniques de physiothérapie

Le département de Physiothérapie désire inclure dans ses descriptions institutionnelles des indications concernant l'acquisition, par l'étudiant, d'habiletés générales ou transversales afin de faciliter l'apprentissage des étudiants et ainsi favoriser leur réussite.

Seize habiletés générales ont été retenues pour le programme de Techniques de physiothérapie. Celles-ci ont été réparties dans dix cours du programme, surtout dans ceux de la première année. Les professeurs qui enseigneront les cours visés par ces habiletés auront la responsabilité d'amener les étudiants à les maîtriser, mais sans en évaluer le niveau de maîtrise.

Définition des habiletés générales⁸

Une habileté générale est un savoir-faire, maîtrisé par l'étudiant, qui transcende plus d'une discipline d'enseignement à l'intérieur d'un programme d'études donné et qui peut être acquis dans un processus d'apprentissage.

Quatre types d'habiletés générales

- Habiletés méthodologiques

Les habiletés méthodologiques sont souvent qualifiées de savoirs de base, qui sont de l'ordre des procédures auxquelles l'étudiant aura recours pour réaliser ses activités d'apprentissage. Les habiletés méthodologiques retenues pour le programme sont :

- Gérer son temps (analyser et planifier son horaire quotidien, hebdomadaire et semestriel)
- Se préparer aux cours (outils de planification, référence au plan de cours, etc.)
- Développer des méthodes d'étude (environnement, ressources, connaissance de ces propres stratégies d'apprentissage, se préparer à un examen)
- Lire efficacement un texte (lecture active, premier contact, lecture préliminaire et lecture détaillée)
- Prendre des notes (notes de lecture, notes de cours)
- Planifier un travail d'équipe (échancier, organisation du travail, etc.)
- Élaborer un travail (plan, échéance et normes de présentation)
- Maîtriser les principes de la recherche documentaire dans différents médias (outils de recherche et qualité de l'information, inscription des sources)

- Habiletés langagières

Les habiletés langagières sont envisagées sous l'angle de la maîtrise des règles du discours et de la capacité de s'exprimer dans diverses formes de discours. Les habiletés langagières retenues pour le programme sont :

⁸. Source : CORNO, C. (1997). *L'enseignement d'habiletés transdisciplinaires dans le programme de sciences humaines*. Collège de Bois-de-Boulogne/Regroupement des collèges PERFORMA.

- Rédiger un résumé informatif (synthétiser l'information reçue)
 - Rédiger un rapport de laboratoire (utiliser la méthode scientifique)
 - Faire un exposé oral (préparer son exposé oral et discourir)
- Habiletés cognitives

Les habiletés cognitives favorisent l'organisation des informations, ainsi que la gestion et l'utilisation des informations. Les habiletés cognitives retenues pour le programme sont :

 - Faire des réseaux de concepts (organiser l'information à partir de mots clés et de liens explicites)
 - Faire un résumé schématique (organiser l'information à partir de schémas et d'illustrations)
 - Analyser le contenu d'une source d'information (ressources documentaires, dossier médical, etc.)
 - Résoudre efficacement un problème ou une étude de cas (utiliser le processus de résolution de problème)
 - Habiletés métacognitives :

Les habiletés métacognitives permettent à l'étudiant d'analyser et de s'interroger sur son processus d'apprentissage, notamment sur les facteurs cognitifs et affectifs qui entrent en jeu. L'habileté métacognitive retenue pour le programme est :

 - Analyser de façon critique ses interventions (identifier ses forces et ses faiblesses et les moyens de s'améliorer)

Chapitre 3

Grilles et descriptions des cours

3.1 Grilles de cours

Préalable absolu (PA) : avoir réussi ce cours avec une note finale de 60 % et plus

Préalable relatif (PR) : avoir suivi ce cours et obtenu une note finale de 50 % et plus

Corequis (CR) : avoir réussi ce cours ou le suivre en même temps

(144.A0) - TECHNIQUES DE PHYSIOTHÉRAPIE

Session 1				POND			UNITÉS	PRÉALABLES
A	H	601 ESB MO	Lecture et analyse	3	1	2	2,00	
A	H	340 101 MQ	Philosophie et rationalité	3	1	3	2,33	
A	H	109 101 MQ	Activité physique et santé (bloc 1) (note 1)	1	1	1	1,00	
A		101 B15 MO	Biologie humaine I	3	2	2	2,33	
A		144 134 MO	Repérage anatomique I	2	2	3	2,33	
A		144 144 MO	Initiation à la profession	2	2	2	2,00	CR101 B15
A		203 B15 MO	Biomécanique et réadaptation	3	2	2	2,33	
Total : 43 heures de travail par semaine								
Session 2				POND			UNITÉS	PRÉALABLES
A	H	601 101 MQ	Écriture et littérature	2	2	3	2,33	PA601 ESB
A	H	340 102 MQ	L'être humain	3	0	3	2,00	PA340 101
A	H	109 102 MQ	Activité physique et efficacité (bloc 2) (note 1)	0	2	1	1,00	
A	H	999 999 --	Cours complémentaire	3	0	3	2,00	
	H	101 B25 MO	Biologie humaine II	3	2	2	2,33	PA101 B15
	H	144 234 MO	Repérage anatomique II	2	2	3	2,33	PA144 134
	H	144 244 MO	Physiologie et réadaptation	3	1	2	2,00	PA101 B15, CR101 B25
	H	144 ESD 03	Analyse du mouvement	2	1	2	1,66	PA144 134, PA203 B15, CR144 234
Total : 47 heures de travail par semaine								
Session 3				POND			UNITÉS	PRÉALABLES
A	H	340 ESA MO	Éthique et politique	3	0	3	2,00	PA340 102
A	H	109 103 MQ	Activité physique et autonomie (bloc 3)	1	1	1	1,00	
A	H	604 10X MQ	Anglais I	2	1	3	2,00	
A		144 334 MO	Pathologie et réadaptation	3	1	2	2,00	PA101 B25, PA144 234, PA144 244, CR 144 344, CR 144 353, CR 144 354, CR 144 364
A		144 344 MO	Interventions sur la mobilité	1	3	2	2,00	PA144 234, PA144 ESD, PR144 244, CR144 354, CR144 364
A		144 353 MO	Interventions sur la douleur et les troubles trophiques	1	2	1	1,33	PA144 234, PA144 244
A		144 354 MO	Interventions sur la fonction musculaire	1	3	2	2,00	PA144 234, PA144 244, PA144 ESD, CR144 344, CR144 364
A		144 364 MO	Interventions sur les activités fonctionnelles	1	3	2	2,00	PA144 144, PA144 234, PA144 ESD, CR144 344, CR144 354
A		203 B34 MO	Fondements en électrothérapie	2	2	2	2,00	
Total : 49 heures de travail par semaine								
Session 4				POND			UNITÉS	PRÉALABLES
A	H	601 102 MQ	Littérature et imaginaire	3	1	3	2,33	PA601 101
A	H	604 xxx MO	Anglais II	2	1	3	2,00	PA604 10X
	H	144 443 MO	Modalités d'électrothérapie	1	2	1	1,33	PA144 353, PA203 B34, CR144 454

A	H	144 44A MO	Interventions en milieu clinique	1	9	3	4,33	PA144 334, PA144 344, PA144 353, PA144 354, PA144 364, CR144 443, CR144 453, CR144 454, CR144 464
	H	144 453 MO	Rééducation en orthopédie : atteintes du rachis	1	2	2	1,66	PA144 334, PA144 344, PA144 353, PA144 354, PA144 364, CR144 454
	H	144 454 MO	Rééducation en orthopédie : principes généraux et atteintes des extrémités	2	2	2	2,00	PA144 334, PA144 344, PA144 353, PA144 354, PA144 364
	H	144 464 MO	Rééducation à l'autonomie fonctionnelle	2	2	2	2,00	PA144 334, PA144 344, PA144 353, PA144 354, PA144 364
	H	350 B43 MO	Communication interpersonnelle	2	1	1	1,33	
Total :				51	heures de travail par semaine			

Session 5				POND		UNITÉS		PRÉALABLES
A	H	601 103 MQ	Littérature québécoise	3	1	4	2,66	PA601 102
A	H	999 999 --	Cours complémentaire	3	0	3	2,00	
A		144 553 MO	Approche clinique en réadaptation	2	1	1	1,33	PR 144 44A, PA350 B43
A	H	144 55C MO	Rééducation en milieu clinique	3	9	3	5,00	PA144 443, PA144 44A, PA144 453, PA144 454, PA144 464, CR144 553, CR144 563, CR144 573, CR144 583, CR144 593
A		144 563 MO	Démarche intégrée utilisant l'électrothérapie	1	2	1	1,33	PA144 443, PA144 453, PA144 454, CR144 573
A		144 573 MO	Démarche intégrée en orthopédie	2	1	1	1,33	PA144 453, PA144 454
A		144 583 MO	Rééducation des conditions vasculaires et respiratoires	1	2	1	1,33	PA144 334, PA144 344, PA144 353, PA144 354, PA144 364
A		144 593 MO	Démarche intégrée de rééducation à l'autonomie fonctionnelle	2	1	2	1,66	PA144 453, PA144 454, PA144 464, CR144 573, CR144 583
Total :				50	heures de travail par semaine			
Session 6				POND		UNITÉS		PRÉALABLES
A	H	144 66E MO	<i>Prise en charge d'une démarche de réadaptation I</i>	1	13	3	5,66	PA tous les cours de la formation spécifique
A	H	144 67E MO	<i>Prise en charge d'une démarche de réadaptation II</i>	1	13	4	6,00	PA tous les cours de la formation spécifique
Total :				35	heures de travail par semaine			

Note 1 : On suggère aux étudiantes ou étudiants de suivre les cours d'éducation physique suivants : 109-132 Musculation I; 109-175 Aquaforme; 109-212 Musculation II; 109-215 Méthodes d'entraînement en endurance; 109-888 Pilates-stretch-yoga

Remarque : Il existe une grille de cheminement sur quatre ans disponible sur demande au Service de l'encadrement scolaire au local B-2421.

Cours associés à l'épreuve synthèse. Pour y être admissible, vous devez avoir réussi ou être en voie de réussir tous les cours de la formation spécifique de votre programme et avoir réussi ou être en voie de réussir ou être en mesure de réussir tous vos cours de la formation générale à l'intérieur d'une session.

3.2 Descriptions institutionnelles des cours de la session 1

101 B15 MO	Biologie humaine I
144 134 MO	Repérage anatomique I
144 144 MO	Initiation à la profession
203 B15 MO	Biomécanique et réadaptation

101 B15 MO	Biologie humaine I	Pondération	Unités	Heures contact	Session
Département	Biologie	3 2 2	2,33	75	1

Préalable à ce cours :
Aucun

Ce cours est préalable aux cours suivants :
CR à 144 144 MO Initiation à la profession
PA à 101 B25 MO Biologie humaine II et à 144 244 MO Physiologie et réadaptation

NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

à la fin de la 1^{re} année

A1 : Se référer au fonctionnement normal du corps humain en réadaptation →

B1 : Appliquer des procédures de base en réadaptation →

C1 : Communiquer de façon adéquate avec ses collègues et ses professeurs →

D1 : Gérer son temps et ses ressources →

à la fin de la 2^e année

A2 : Identifier les problèmes liés à la réadaptation et planifier des interventions adaptées →

B2 : Appliquer des interventions sur des problèmes ciblés →

C2 : Communiquer de façon efficace avec ses collègues, ses professeurs et ses patients →

D2 : Gérer son temps, ses ressources et ses pratiques →

à la fin de la 3^e année (final)

A3 : Résoudre un problème en réadaptation physique

B3 : Réaliser des interventions dans différents contextes de réadaptation physique

C3 : Communiquer de façon professionnelle dans les milieux d'intervention, avec la clientèle et dans la communauté

D3 : Gérer son temps, ses ressources, ses pratiques et son développement professionnel

OBJECTIF MINISTÉRIEL LIÉ

002X Se référer au fonctionnement normal de l'organisme humain.

PRÉSENTATION DU COURS

Description :

Le programme de Techniques de physiothérapie prévoit l'acquisition de connaissances scientifiques et techniques qui seront par la suite mobilisées pour intervenir en situation clinique. Un volet de ces connaissances scientifiques implique une formation en biologie du corps humain. Les cours de *Biologie humaine I et II* forment un tout en étudiant l'organisme humain dans son ensemble. Ces cours démontrent que la cellule, comme l'organisme humain, est vivante puisqu'elle s'autoconserve, s'autorégule et s'autoreproduit. Au terme de ces deux cours de biologie humaine, l'étudiant aura développé une vision systémique et intégrée de l'être humain.

Buts du cours :

Le cours *biologie humaine I* illustre que pour se maintenir en vie (autoconservation), la cellule, comme l'organisme, doit obtenir la matière et l'énergie des aliments transformés dans le système digestif, absorbés dans les systèmes cardiovasculaires et brûlés dans la cellule grâce à l'oxygène fourni par le système respiratoire. L'excrétion (via les systèmes : digestif, urinaire et respiratoire) permet d'éliminer les déchets pour maintenir l'homéostasie, essentielle à la vie. Les systèmes étudiés dans ce cours sont : digestif, cardiovasculaire, immunitaire, lymphatique, respiratoire et urinaire. Par les laboratoires, l'étudiant appliquera les étapes de la démarche scientifique et développera des habiletés techniques. Ces connaissances du corps humain sont essentielles pour la compréhension des interventions cliniques en réadaptation physique.

Place du cours dans le programme :

Les contenus du cours de *Biologie humaine I* -- et de façon plus particulière, les notions en lien avec la peau, les tissus conjonctifs, les tissus musculaires et le système cardiovasculaire -- seront réinvestis entre autres dans les cours traitant de physiologie, de pathologie et de rééducation du programme de Techniques de physiothérapie. Ils sont également requis pour le cours *Biologie humaine II*.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

1. Expliquer l'organisation du corps humain et de la cellule.
2. Expliquer le fonctionnement du système digestif.
3. Expliquer le fonctionnement du système cardiovasculaire.
4. Expliquer le fonctionnement du système immunitaire.
5. Expliquer le fonctionnement du système respiratoire.
6. Expliquer le fonctionnement du système urinaire.
7. Appliquer les principales étapes de la démarche scientifique.
8. Utiliser la terminologie biomédicale et scientifique.
9. Vulgariser le fonctionnement des systèmes d'autoconservation de l'organisme humain et leurs interrelations.
10. Formuler des conseils de base en vue d'améliorer et de conserver la santé (prévention).

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

Le département de biologie du Collège Montmorency privilégie une formation scientifique de haut niveau, appuyée sur le travail pratique en laboratoire. L'étudiant se familiarise avec la méthode scientifique, apprend à rédiger des rapports de laboratoire structurés, dont la qualité du contenu scientifique et celle du français sont évaluées.

HABILETÉS GÉNÉRALES À DÉVELOPPER

Ce cours vise également l'acquisition des habiletés générales suivantes (à enseigner, sans évaluer) :

- Rédiger un rapport de laboratoire (utiliser la méthode scientifique)
- Faire des réseaux de concepts (organiser l'information à partir de mots clés et de liens explicites)

CADRE DE RÉFÉRENCE SERVANT À ÉLABORER LA PERFORMANCE FINALE ATTENDUE DU COURS

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de mettre en relation les connaissances acquises en biologie sur le fonctionnement des systèmes biologiques impliqués dans l'autoconservation. L'étudiant devra être en mesure de faire la démonstration de sa capacité d'intégration selon les critères suivants :

- Caractérisation juste du rôle des différents systèmes impliqués dans le processus d'autoconservation.
- Explications vulgarisées du maintien de l'homéostasie des systèmes (digestif, cardiovasculaire, immunitaire, lymphatique, respiratoire et urinaire) ainsi que de certains organes spécifiques tels les os et la peau.
- Utilisation adéquate de la terminologie des sciences de la santé.

FICHE TECHNIQUE

- Salle de classe avec projecteur multimédia
 - Laboratoire avec projecteur multimédia
-

144 134 MO	Repérage anatomique I	Pondération	Unités	Heures contact	Session
		2 2 3	2,33	60	1
Département : Techniques de physiothérapie					

Préalable à ce cours :
Aucun

Ce cours est préalable aux cours suivants :
PA à 144 234 MO Repérage anatomique II et à 144 ESD 03 Analyse du mouvement

NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

à la fin de la 1^{re} année

A1 : Se référer au fonctionnement normal du corps humain en réadaptation →

B1 : Appliquer des procédures de base en réadaptation →

C1 : Communiquer de façon adéquate avec ses collègues et ses professeurs →

D1 : Gérer son temps et ses ressources →

à la fin de la 2^e année

A2 : Identifier les problèmes liés à la réadaptation et planifier des interventions adaptées →

B2 : Appliquer des interventions sur des problèmes ciblés →

C2 : Communiquer de façon efficace avec ses collègues, ses professeurs et ses patients →

D2 : Gérer son temps, ses ressources et ses pratiques →

à la fin de la 3^e année (final)

A3 : Résoudre un problème en réadaptation physique

B3 : Réaliser des interventions dans différents contextes de réadaptation physique

C3 : Communiquer de façon professionnelle dans les milieux d'intervention, avec la clientèle et dans la communauté

D3 : Gérer son temps, ses ressources, ses pratiques et son développement professionnel

OBJECTIF MINISTÉRIEL LIÉ

002Y Repérer des structures anatomiques de l'appareil locomoteur

PRÉSENTATION DU COURS

Description :

Lorsque le thérapeute en réadaptation physique traite une personne nécessitant des soins de physiothérapie, il doit posséder une solide connaissance de l'anatomie humaine. Il doit non seulement être en mesure d'identifier et de décrire correctement, en utilisant la terminologie médicale, chacune des parties du corps humain, mais aussi être capable de vulgariser certaines notions pour les expliquer à son patient ou à toute personne moins familière avec le jargon médical. Dans le cadre de la partie pratique de ce cours, les étudiants feront la connaissance d'Oscar, le squelette emblématique du département de physiothérapie, qui les aidera à intégrer les notions d'anatomie osseuse et articulaire.

Buts du cours :

Le cours *Repérage anatomique I* permettra à l'étudiant de nommer, de caractériser et de repérer efficacement les structures osseuses et articulaires du corps humain pour lesquelles une intervention est requise en réadaptation physique. Au terme de ce cours, il sera également en mesure d'identifier les repères osseux palpables qui le guideront ensuite dans le repérage des structures périarticulaires et, éventuellement avec le cours *Repérage anatomique II*, dans le repérage des muscles, des vaisseaux sanguins et des nerfs périphériques.

Place du cours dans le programme :

Les acquis de ce cours seront réinvestis particulièrement dans les cours de *Repérage anatomique II* et d'*Analyse du mouvement*, mais aussi de façon plus générale dans tous les cours de formation spécifique subséquents.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

1. Identifier les structures osseuses et articulaires.
2. Décrire la démarche de repérage pour les structures osseuses et articulaires.
3. Repérer les structures osseuses et articulaires sur le corps humain.
4. Utiliser un vocabulaire adapté lors du repérage sur des patients.

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

- Manipulation de pièces osseuses en laboratoire.
- Contribution au portfolio d'apprentissage qui inclut, selon ce qui est appris dans ce cours, de l'information, des outils de collecte de données évaluative et des techniques de traitement utiles à la pratique clinique.
- Ce cours se prête bien à l'utilisation de méthodes d'enseignement pour les connaissances procédurales.

HABILETÉS GÉNÉRALES À DÉVELOPPER

Ce cours vise également l'acquisition des habiletés générales suivantes (à enseigner, sans évaluer) :

- Se préparer aux cours (outils de planification, référence au plan de cours, etc.)
- Développer des méthodes d'étude (environnement, ressources, connaissance de ces propres stratégies d'apprentissage, se préparer à un examen)

CADRE DE RÉFÉRENCE SERVANT À ÉLABORER LA PERFORMANCE FINALE ATTENDUE DU COURS

La performance finale attendue (PFA) fait partie des évaluations sommatives et s'administre au terme d'une séquence d'apprentissage. Elle peut se présenter sous diverses formes (travail, examen, exposé oral, laboratoire, stage, etc.) et peut comporter plus d'un volet. Le ou les volets doivent proposer une tâche ou un problème complexe qui place à l'étudiant en situation de démontrer qu'il peut transférer ses acquis dans des situations similaires. La PFA doit susciter des manifestations observables et doit permettre d'évaluer les acquis réels de chacun des étudiants.

En somme, la PFA doit permettre d'évaluer les apprentissages essentiels au regard de la santé et de la réadaptation physique afin de bien préparer les étudiants dans la poursuite de leur formation et, ultimement, de les rendre compétents dans l'exercice de leur future profession.

Spécifiquement, au terme de ce cours, l'étudiant devra être en mesure de :

- Associer les termes d'anatomie aux structures osseuses et articulaires qu'ils désignent.
- Décrire les os du squelette, les articulations du corps et les mouvements physiologiques volontaires.
- Repérer les structures osseuses et articulaires du corps humain.

Selon les critères suivants :

- exactitude de l'association des termes d'anatomie aux structures et aux mouvements;
 - justesse de la description des structures;
 - respect de la démarche de repérage;
 - efficacité (rapidité et précision) de la localisation des structures sur des pièces osseuses;
 - précision de la palpation des structures accessibles sur le corps humain;
 - adaptation du comportement et du langage à la situation.
-

144 144 MO	Initiation à la profession	Pondération	Unités	Heures contact	Session
		2 2 2	2,00	60	1
Département : Techniques de physiothérapie					

Préalable à ce cours :
CR 101 B15 MO Biologie humaine I

Ce cours est préalable aux cours suivants :
PA à 144 364 MO Interventions sur les activités fonctionnelles

NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

<i>à la fin de la 1^{re} année</i>	<i>à la fin de la 2^e année</i>	<i>à la fin de la 3^e année (final)</i>
A1 : Se référer au fonctionnement normal du corps humain en réadaptation →	A2 : Identifier les problèmes liés à la réadaptation et planifier des interventions adaptées →	A3 : Résoudre un problème en réadaptation physique
B1 : Appliquer des procédures de base en réadaptation →	B2 : Appliquer des interventions sur des problèmes ciblés →	B3 : Réaliser des interventions dans différents contextes de réadaptation physique
C1 : Communiquer de façon adéquate avec ses collègues et ses professeurs →	C2 : Communiquer de façon efficace avec ses collègues, ses professeurs et ses patients →	C3 : Communiquer de façon professionnelle dans les milieux d'intervention, avec la clientèle et dans la communauté
D1 : Gérer son temps et ses ressources →	D2 : Gérer son temps, ses ressources et ses pratiques →	D3 : Gérer son temps, ses ressources, ses pratiques et son développement professionnel

OBJECTIFS MINISTÉRIELS LIÉS

- 002W Analyser la fonction de travail
- 003A Prodiger des soins de base et des soins d'urgence

PRÉSENTATION DU COURS

Description :

Lorsqu'un étudiant entreprend sa formation en Techniques de physiothérapie, il est fréquent que sa vision de la profession soit imprécise. Il apparaît donc nécessaire de l'amener à mieux comprendre ce champ de pratique afin de lui permettre de valider son choix de carrière. L'apprentissage de techniques de base lui permettra, dès la première session, d'expérimenter certaines des tâches accomplies par les thérapeutes en réadaptation physique.

Buts du cours :

Ce cours permettra d'abord à l'étudiant de situer la profession au regard du marché du travail. Il prendra connaissance du champ d'exercice de la profession, de la nature et des exigences de l'emploi et des perspectives ouvertes sur d'autres secteurs. Ce cours permettra également à l'étudiant d'identifier ses intérêts et ses aptitudes en lien avec la profession ainsi que de développer des stratégies d'étude qui lui seront utiles tout au long de sa formation technique.

Conjointement à cette démarche, l'étudiant apprendra à appliquer des techniques de soins auxiliaires reliées au positionnement et aux transferts des patients, tout en respectant les principes ergonomiques appliqués au travail en réadaptation. Il appliquera des techniques de premiers soins pour des situations d'urgence telles que les chutes, les arrêts respiratoires, les arrêts cardiaques, les crises d'asthme, les brûlures, etc.

Place du cours dans le programme :

Les notions de ce cours sont liées à celles des cours de *Biologie humaine*, surtout en ce qui a trait au vocabulaire et aux concepts médicaux de base. Les acquis de ce cours en lien avec des techniques d'intervention de base seront réinvestis dans les cours *Interventions sur les activités fonctionnelles* et *Interventions sur la douleur et les troubles trophiques*.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

1. Décrire le champ d'exercice de la profession au regard des types de clientèles et des types d'établissement.
2. Décrire les instances représentatives ainsi que la législation qui en encadre la physiothérapie.
3. Décrire les différentes tâches effectuées par les T.R.P. en précisant leur nature, leurs conditions de réalisation ainsi que leur importance relative.
4. Établir des liens entre ses habiletés et ses aptitudes personnelles et celles nécessaires à l'exercice de la profession afin de confirmer son choix d'orientation.
5. Organiser son environnement en respectant les principes de confort, l'ergonomie et de sécurité pour soi et pour la clientèle.
6. Donner des consignes adaptées à la situation.

-
7. Appliquer les techniques de positionnement, de déplacement et de transfert des patients.
 8. Adapter ses interventions selon la réaction des patients et de façon à optimiser leur participation.
 9. Appliquer des contentions souples.
 10. Expliquer les interventions appropriées en lien les situations d'urgence pouvant se présenter dans un contexte de travail.
 11. Appliquer de façon efficace et sécuritaire des techniques de RCR et de dégagement des voies respiratoires chez l'adulte.
-

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

- Visite d'observation dans un milieu clinique
 - Conception d'un portfolio d'apprentissage qui inclut, selon ce qui est appris dans ce cours, de l'information, des outils de collecte de données évaluative et des techniques de traitement utiles à la pratique clinique.
 - Ce cours se prête bien à l'utilisation de méthodes d'enseignement pour les connaissances procédurales.
-

HABILETÉS GÉNÉRALES À DÉVELOPPER

Ce cours vise également l'acquisition des habiletés générales suivantes (à enseigner, sans évaluer) :

- Gérer son temps (analyser et planifier son horaire quotidien, hebdomadaire et semestriel)
 - Développer des méthodes d'étude (environnement, ressources, connaissance de ces propres stratégies d'apprentissage, se préparer à un examen)
 - Lire efficacement un texte (lecture active, premier contact, lecture préliminaire et lecture détaillée)
 - Planifier un travail d'équipe (échancier, organisation du travail, etc.)
 - Prendre des notes (notes de lecture, notes de cours)
-

CADRE DE RÉFÉRENCE SERVANT À ÉLABORER LA PERFORMANCE FINALE ATTENDUE DU COURS

La performance finale attendue (PFA) fait partie des évaluations sommatives et s'administre au terme d'une séquence d'apprentissage. Elle peut se présenter sous diverses formes (travail, examen, exposé oral, laboratoire, stage, etc.) et peut comporter plus d'un volet. Le ou les volets doivent proposer une tâche ou un problème complexe qui place à l'étudiant en situation de démontrer qu'il peut transférer ses acquis dans des situations similaires. La PFA doit susciter des manifestations observables et doit permettre d'évaluer les acquis réels de chacun des étudiants.

En somme, la PFA doit permettre d'évaluer les apprentissages essentiels au regard de la santé et de la réadaptation physique afin de bien préparer les étudiants dans la poursuite de leur formation et, ultimement, de les rendre compétents dans l'exercice de leur future profession.

Spécifiquement, au terme de ce cours, l'étudiant devra être en mesure de :

- Reconnaître le champ d'expertise d'un T.R.P. dans le domaine de la physiothérapie, selon le cadre légal et réglementaire.
- Décrire les différentes tâches exercées par un T.R.P. en identifiant les habiletés et les aptitudes requises.
- Décrire la méthode de tenue de dossier (SOAPIE).
- Effectuer le positionnement, le déplacement et le transfert des patients.
- Appliquer des contentions souples.
- Intervenir en situation d'urgence.

Selon les critères suivants :

- soin apporté à la préparation des interventions;
 - respect des procédures et des démarches en tenant compte des contre-indications;
 - efficacité des interventions;
 - sécurité des interventions, pour soi et pour le patient;
 - pertinence des consignes et de l'information fournie au patient;
 - professionnalisme des attitudes démontrées.
-

203 B15 MO	Biomécanique et réadaptation	Pondération	Unités	Heures contact	Session
		3 2 2	2,33	75	1
Département : Physique					

Préalable à ce cours :
Aucun

Ce cours est préalable au cours suivant :
PA à 144 ESD 03 Analyse du mouvement

NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

à la fin de la 1^{re} année

A1 : Se référer au fonctionnement normal du corps humain en réadaptation →

B1 : Appliquer des procédures de base en réadaptation →

C1 : Communiquer de façon adéquate avec ses collègues et ses professeurs →

D1 : Gérer son temps et ses ressources →

à la fin de la 2^e année

A2 : Identifier les problèmes liés à la réadaptation et planifier des interventions adaptées →

B2 : Appliquer des interventions sur des problèmes ciblés →

C2 : Communiquer de façon efficace avec ses collègues, ses professeurs et ses patients →

D2 : Gérer son temps, ses ressources et ses pratiques →

à la fin de la 3^e année (final)

A3 : Résoudre un problème en réadaptation physique

B3 : Réaliser des interventions dans différents contextes de réadaptation physique

C3 : Communiquer de façon professionnelle dans les milieux d'intervention, avec la clientèle et dans la communauté

D3 : Gérer son temps, ses ressources, ses pratiques et son développement professionnel

OBJECTIF MINISTÉRIEL LIÉ

002Z Analyser les positions et les mouvements du corps humain

PRÉSENTATION DU COURS

Description :

La biomécanique traite des relations existantes entre les structures et les fonctions du corps humain. Le cours de biomécanique s'intéresse particulièrement aux forces qui s'exercent sur le corps, à celles que le corps doit produire pour réaliser une tâche et aux conditions d'équilibre. L'étude de ces forces et de ces conditions permettra à l'étudiant de comprendre pourquoi tel mouvement fait mal, pourquoi tel exercice est efficace ou encore pourquoi telle posture est à modifier.

But du cours :

Le cours vise à présenter les notions de base de la mécanique du mouvement : le calcul vectoriel, la statique, la dynamique et le frottement, afin de les appliquer aux positions et aux mouvements du corps humain. À partir d'une approche générale de la structure musculaire, l'étudiant apprendra comment les muscles et les articulations contribuent au maintien d'une position statique et à la production d'un mouvement. L'analyse approfondie du mouvement sera faite dans les cours subséquents. Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de comprendre les lois de la mécanique, de formuler les principes biomécaniques sous-jacents aux mouvements humains, d'identifier les facteurs susceptibles d'influencer les fonctions motrices et les facteurs physiologiques limitant leur réalisation, ainsi que d'améliorer les fonctions motrices, et à tous les niveaux, les performances accomplies par ces fonctions. Le cours de biomécanique, avec les cours d'anatomie, de physiologie et de pathologie, permettra à l'étudiant d'acquérir les compétences nécessaires pour résoudre des problèmes de réadaptation physique en lien avec le mouvement. L'étudiant pourra ensuite expliquer ces notions à une patiente ou à un patient.

Place du cours dans le programme :

Ce cours partage le même objectif que celui d'Analyse du mouvement, 144 ESD 03, dont il est un préalable absolu. Ce dernier est lui-même un préalable absolu aux trois cours d'intervention qui traitent de la mobilité (144 344 MO), de la fonction musculaire (144 354 MO) et des activités fonctionnelles (144 364 MO).

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

1. Décomposer les forces en jeu sur un système mécanique représentant le corps humain, dans une position statique ou lors d'un mouvement.
2. Déterminer les conditions d'équilibre statique et dynamique.
3. Appliquer la dynamique du corps humain dans des situations de réadaptation physique.
4. Établir des liens entre les limites mécaniques des composantes structurales du corps humain et les forces en présence.
5. Déterminer la contribution des composantes structurales du corps humain au maintien d'une position ou à la production d'un mouvement.

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

Les méthodes d'apprentissage privilégiées seront les travaux pratiques, les laboratoires et les cours magistraux.

HABILETÉS GÉNÉRALES À DÉVELOPPER

Ce cours vise également l'acquisition de l'habileté générale suivante (à enseigner, sans évaluer) :

- Faire un résumé schématique (organiser l'information à partir de schémas et d'illustrations)
-

CADRE DE RÉFÉRENCE SERVANT À ÉLABORER LA PERFORMANCE FINALE ATTENDUE DU COURS

La performance finale attendue (PFA) fait partie des évaluations sommatives et s'administre au terme d'une séquence d'apprentissage. Elle peut se présenter sous diverses formes (travail, examen, exposé oral, laboratoire, stage, etc.) et peut comporter plus d'un volet. Le ou les volets doivent proposer une tâche ou un problème complexe qui place à l'étudiant en situation de démontrer qu'il peut transférer ses acquis dans des situations similaires. La PFA doit susciter des manifestations observables et doit permettre d'évaluer les acquis réels de chacun des étudiants.

En somme, la PFA doit permettre d'évaluer les apprentissages essentiels en lien avec le mouvement humain afin de bien préparer les étudiants dans la poursuite de leur formation et, ultimement, de les rendre compétents dans l'exercice de leur future profession.

Spécifiquement, au terme de ce cours, l'étudiant devra être en mesure de :

- Expliquer le rôle mécanique des muscles et des articulations ainsi que les avantages et les désavantages de leur arrangement dans le corps.
- Expliquer les effets de la gravité sur les positions et les mouvements du corps et montrer comment on peut s'y adapter ou les utiliser.
- Calculer, en utilisant des données anthropométriques, les forces musculaires et les réactions articulaires associées à une posture ou à un mouvement et décrire les conséquences pratiques de ces calculs.
- Montrer les situations où le frottement appuie une posture ou un mouvement et celles où il dégrade les structures du corps.
- Identifier l'origine des contraintes imposées aux tissus, évaluer leur grandeur, prévoir la réponse des tissus et montrer les conséquences pratiques de cette réponse.
- Identifier les facteurs mécaniques qui prédisposent aux blessures.
- Analyser la difficulté, l'efficacité et les contre-indications d'un mouvement thérapeutique.
- Appliquer les principes de la mécanique à des situations cliniques.

Selon les critères suivants :

- précision des calculs;
 - justesse des explications;
 - réalisme des estimations;
 - pertinence des mises en relation et des analyses.
-

3.3 Descriptions institutionnelles des cours de la session 2

101 B25 MO	Biologie humaine II
144 234 MO	Repérage anatomique II
144 244 MO	Physiologie et réadaptation
144 ESD 03	Analyse du mouvement

101 B25 MO	Biologie humaine II	Pondération	Unités	Heures contact	Session
Département	Biologie	3 2 2	2,33	75	2

Préalable à ce cours :
PA 101 B25 MO Biologie humaine I

Ce cours est préalable aux cours suivants :
CR à 144 244 MO Physiologie et réadaptation
PA à 144 334 MO Pathologie et réadaptation

NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

à la fin de la 1^{re} année

A1 : Se référer au fonctionnement normal du corps humain en réadaptation →

B1 : Appliquer des procédures de base en réadaptation →

C1 : Communiquer de façon adéquate avec ses collègues et ses professeurs →

D1 : Gérer son temps et ses ressources →

à la fin de la 2^e année

A2 : Identifier les problèmes liés à la réadaptation et planifier des interventions adaptées →

B2 : Appliquer des interventions sur des problèmes ciblés →

C2 : Communiquer de façon efficace avec ses collègues, ses professeurs et ses patients →

D2 : Gérer son temps, ses ressources et ses pratiques →

à la fin de la 3^e année (final)

A3 : Résoudre un problème en réadaptation physique

B3 : Réaliser des interventions dans différents contextes de réadaptation physique

C3 : Communiquer de façon professionnelle dans les milieux d'intervention, avec la clientèle et dans la communauté

D3 : Gérer son temps, ses ressources, ses pratiques et son développement professionnel

OBJECTIF MINISTÉRIEL LIÉ

002X Se référer au fonctionnement normal de l'organisme humain

PRÉSENTATION DU COURS

Description :

Le programme de Techniques de physiothérapie prévoit l'acquisition de connaissances scientifiques et techniques qui seront par la suite mobilisées pour intervenir en situation clinique. Un volet de ces connaissances scientifiques implique une formation en biologie du corps humain. Les cours de *biologie humaine I et II* forment un tout en étudiant l'organisme humain dans son ensemble. Ces cours démontrent que la cellule, comme l'organisme humain, est vivante puisqu'elle s'autoconserve, s'autorégule et s'autoreproduit. Au terme de ces deux cours de biologie humaine, l'étudiant aura développé une vision systémique et intégrée de l'être humain.

Buts du cours :

Le cours *Biologie humaine II* illustre comment le système nerveux permet à l'organisme de réagir à son environnement et comment les différents composantes du corps humain (cellules, organes, systèmes) communiquent entre eux grâce aux systèmes nerveux et endocrinien (autorégulation). Il démontrera également comment la cellule se divise par mitose et par méiose et comment les caractères héréditaires sont transmis d'une génération à l'autre (autoreproduction). Les systèmes étudiés dans ce cours sont : nerveux, endocrinien, reproducteur. Par les laboratoires, l'étudiant appliquera les étapes de la démarche scientifique et développera des habiletés techniques. Ces connaissances du corps humain sont essentielles pour la compréhension des interventions cliniques en réadaptation physique.

Place du cours dans le programme :

Les contenus du cours de *Biologie humaine II* -- et de façon plus particulière, les notions en lien avec le muscle squelettique, la motricité, la sensibilité et la douleur -- seront réinvestis dans les cours de *Physiologie* et de *Pathologie*.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

1. Expliquer le fonctionnement du système nerveux.
2. Expliquer le fonctionnement du système endocrinien.
3. Expliquer le fonctionnement du système reproducteur.
4. Appliquer les principales étapes de la démarche scientifique.
5. Utiliser la terminologie biomédicale et scientifique.
6. Vulgariser le fonctionnement des systèmes d'autoconservation de l'organisme humain et leurs interrelations.
7. Formuler des conseils de base en vue d'améliorer et de conserver la santé (prévention).

HABILETÉS GÉNÉRALES À DÉVELOPPER

Ce cours vise également l'acquisition des habiletés générales suivantes (à enseigner, sans évaluer) :

- Rédiger un rapport de laboratoire (utiliser la méthode scientifique)
- Faire des réseaux de concepts (organiser l'information à partir de mots clés et de liens explicites)

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

Le département de biologie du Collège Montmorency privilégie une formation scientifique de haut niveau, appuyée sur le travail pratique en laboratoire. L'étudiant se familiarise avec la méthode scientifique, apprend à rédiger un rapport de laboratoire structuré, dont la qualité du contenu scientifique et celle du français sont évaluées.

CADRE DE RÉFÉRENCE SERVANT À ÉLABORER LA PERFORMANCE FINALE ATTENDUE DU COURS

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de mettre en relation les connaissances acquises en biologie sur le fonctionnement des systèmes biologiques impliqués dans l'autorégulation et l'autoreproduction. L'étudiant devra être en mesure de faire la démonstration de sa capacité d'intégration selon les critères suivants :

- Caractérisation juste du rôle des différents systèmes impliqués dans l'autorégulation et l'autoreproduction.
- Explications vulgarisées du maintien de l'homéostasie des systèmes nerveux (en particulier la motricité, la sensibilité et la douleur), endocrinien et reproducteur ainsi que de certains organes spécifiques tels les muscles.
- Utilisation adéquate de la terminologie des sciences de la santé.

144 234 MO	Repérage anatomique II	Pondération	Unités	Heures contact	Session
		2 2 3	2,33	60	2
Département :		Techniques de physiothérapie			

Préalable à ce cours :
PA 144 134 MO Repérage anatomique I

Ce cours est préalable aux cours suivants :
CR à 144 ESD 03 Analyse du mouvement
PA à 144 334 MO Pathologie et réadaptation, à 144 344 MO Intervention sur la mobilité, à 144 353 MO Intervention sur la douleur et les troubles trophiques, à 144 354 MO Intervention sur la fonction musculaire et à 144 364 MO Intervention sur les activités fonctionnelles

NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

à la fin de la 1^{re} année

A1 : Se référer au fonctionnement normal du corps humain en réadaptation →
B1 : Appliquer des procédures de base en réadaptation →
C1 : Communiquer de façon adéquate avec ses collègues et ses professeurs →
D1 : Gérer son temps et ses ressources →

à la fin de la 2^e année

A2 : Identifier les problèmes liés à la réadaptation et planifier des interventions adaptées →
B2 : Appliquer des interventions sur des problèmes ciblés →
C2 : Communiquer de façon efficace avec ses collègues, ses professeurs et ses patients →
D2 : Gérer son temps, ses ressources et ses pratiques →

à la fin de la 3^e année (final)

A3 : Résoudre un problème en réadaptation physique
B3 : Réaliser des interventions dans différents contextes de réadaptation physique
C3 : Communiquer de façon professionnelle dans les milieux d'intervention, avec la clientèle et dans la communauté
D3 : Gérer son temps, ses ressources, ses pratiques et son développement professionnel

OBJECTIF MINISTÉRIEL LIÉ

002Y Repérer des structures anatomiques de l'appareil locomoteur

PRÉSENTATION DU COURS

Description :

Lorsque le thérapeute en réadaptation physique traite une personne nécessitant des soins de physiothérapie, il doit posséder une solide connaissance de l'anatomie humaine. Il doit non seulement être en mesure d'identifier et de décrire correctement, en utilisant la terminologie médicale, chacune des parties du corps humain, mais aussi être capable de vulgariser certaines notions pour les expliquer à son patient ou à toute personne moins familière avec le jargon médical. La session dernière, les étudiants ont rencontré Oscar, le squelette, dans le cadre du cours *Repérage anatomique I*. Dans le présent cours, ils l'habilleront de muscles, de tendons, de nerfs et de vaisseaux sanguins.

Buts du cours :

Le cours *Repérage anatomique II* permettra à l'étudiant de connaître les muscles de même que les principaux éléments vasculaires et nerveux du corps humain, de façon à en tenir compte lors des interventions requises en réadaptation physique. L'étudiant révisera les repères osseux palpables qui le guideront ensuite dans le repérage des muscles, des vaisseaux sanguins et des nerfs périphériques. Il expérimentera les actions musculaires produites par la contraction des différents muscles en plus de localiser les vaisseaux sanguins et les nerfs à partir de points de repère superficiels.

Place du cours dans le programme :

À partir des notions vues dans le cours de *Repérage anatomique I*, les acquis de ce cours seront réinvestis particulièrement dans le cours *Analyse du mouvement* ainsi que dans la série des cours *Interventions*. Les acquis seront aussi réinvestis de façon plus générale dans tous les cours de formation spécifique subséquents.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

1. Identifier les structures musculaires.
2. Décrire la démarche de repérage pour les structures musculaires.
3. Repérer des structures musculaires sur le corps humain.
4. Identifier les nerfs et les vaisseaux périphériques.
5. Décrire la démarche de repérage pour les structures nerveuses et vasculaires.
6. Repérer des nerfs et des vaisseaux périphériques sur le corps humain.
7. Utiliser un vocabulaire adapté lors du repérage des structures recherchées.

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

- Contribution au portfolio d'apprentissage qui inclut, selon ce qui est appris dans ce cours, de l'information, des outils de collecte de données évaluative et des techniques de traitement utiles à la pratique clinique.
- Ce cours se prête bien à l'utilisation de méthodes d'enseignement pour les connaissances procédurales.

CADRE DE RÉFÉRENCE SERVANT À ÉLABORER LA PERFORMANCE FINALE ATTENDUE DU COURS

La performance finale attendue (PFA) fait partie des évaluations sommatives et s'administre au terme d'une séquence d'apprentissage. Elle peut se présenter sous diverses formes (travail, examen, exposé oral, laboratoire, stage, etc.) et peut comporter plus d'un volet. Le ou les volets doivent proposer une tâche ou un problème complexe qui place à l'étudiant en situation de démontrer qu'il peut transférer ses acquis dans des situations similaires. La PFA doit susciter des manifestations observables et doit permettre d'évaluer les acquis réels de chacun des étudiants.

En somme, la PFA doit permettre d'évaluer les apprentissages essentiels au regard de la santé et de la réadaptation physique afin de bien préparer les étudiants dans la poursuite de leur formation et, ultimement, de les rendre compétents dans l'exercice de leur future profession.

Spécifiquement, au terme de ce cours, l'étudiant devra être en mesure de :

- Associer les termes d'anatomie aux structures musculaires, vasculaires et nerveuses ainsi qu'aux mouvements qu'ils désignent.
- Décrire les structures musculaires, les structures nerveuses périphériques et les structures vasculaires périphériques.
- Repérer les structures anatomiques palpables et non palpables du corps humain à prendre en considération dans l'exercice de sa fonction de travail.

Selon les critères suivants :

- exactitude de l'association des termes d'anatomie aux structures et aux mouvements;
 - justesse de la description des structures;
 - respect de la démarche de repérage;
 - efficacité (rapidité et précision) de la localisation des structures sur des modèles anatomiques;
 - précision de la palpation des structures accessibles sur le corps humain;
 - adaptation du comportement et du langage à la situation.
-

144 244 MO	Physiologie et réadaptation	Pondération	Unités	Heures contact	Session
		3 1 2	2	60	2
Département : Techniques de physiothérapie					

Préalable à ce cours :
PA 101 B15 MO Biologie humaine I
CR 101 B25 MO Biologie humaine II

Ce cours est préalable aux cours suivants :
PR à 144 344-MO Intervention sur la mobilité
PA à 144 334 MO Pathologie et réadaptation, à 144 344 MO Intervention sur la mobilité, à 144 353 MO Intervention sur la douleur et les troubles trophiques et à 144 354 MO Intervention sur la fonction musculaire

NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

à la fin de la 1^{re} année

A1 : Se référer au fonctionnement normal du corps humain en réadaptation →

B1 : Appliquer des procédures de base en réadaptation →

C1 : Communiquer de façon adéquate avec ses collègues et ses professeurs →

D1 : Gérer son temps et ses ressources →

à la fin de la 2^e année

A2 : Identifier les problèmes liés à la réadaptation et planifier des interventions adaptées →

B2 : Appliquer des interventions sur des problèmes ciblés →

C2 : Communiquer de façon efficace avec ses collègues, ses professeurs et ses patients →

D2 : Gérer son temps, ses ressources et ses pratiques →

à la fin de la 3^e année (final)

A3 : Résoudre un problème en réadaptation physique

B3 : Réaliser des interventions dans différents contextes de réadaptation physique

C3 : Communiquer de façon professionnelle dans les milieux d'intervention, avec la clientèle et dans la communauté

D3 : Gérer son temps, ses ressources, ses pratiques et son développement professionnel

OBJECTIF MINISTÉRIEL LIÉ

003B Associer des mécanismes physiologiques à des besoins de réadaptation physique

PRÉSENTATION DU COURS

Description :

Pourquoi faire de l'exercice? Comment peut-on optimiser l'efficacité d'un programme d'exercices? Comment le vieillissement affecte-t-il le corps humain? Comment peut-on agir sur la douleur? Ce cours permettra de trouver réponse à ces questions en parcourant les notions physiologiques, le phénomène de la contraction musculaire et de la douleur ainsi que l'apport du travail musculaire efficace dans la rééducation des patients.

Buts du cours :

Le cours de *Physiologie et réadaptation* permettra à l'étudiant de reconnaître les conditions nécessaires pour susciter un travail musculaire efficace, de reconnaître l'incidence de mécanismes de contrôle de l'activité musculaire dans des applications, de reconnaître l'effet de l'activité musculaire sur le corps humain, d'associer les modifications physiologiques liées au vieillissement et à la grossesse, de prendre en considération les mécanismes physiologiques de la douleur et de donner de l'information relative aux mécanismes physiologiques en cause dans un contexte de réadaptation physique. Tous ces concepts serviront finalement à élaborer un programme d'exercices de réadaptation physique pour une personne ou pour un groupe bien ciblé.

Place du cours dans le programme :

À partir des notions vues dans les cours de *Biologie humaine*, les concepts en lien avec le travail musculaire seront réinvestis dans les cours de *Pathologie et réadaptation*, *Interventions sur la douleur et les troubles trophiques*, *Interventions sur la mobilité* de même qu'*Interventions sur la fonction musculaire*.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

1. Expliquer la spécificité du travail musculaire.
2. Reconnaître les conditions nécessaires pour susciter un travail musculaire spécifique.
3. Décrire le rôle du système nerveux dans le contrôle de la contraction musculaire.
4. Élaborer des programmes d'entraînement en fonction des qualités à développer en réadaptation.
5. Décrire les effets des programmes d'entraînement et de l'immobilisation sur l'organisme.
6. Expliquer l'impact des changements physiques et cognitifs du vieillissement sur l'autonomie fonctionnelle.
7. Décrire les effets globaux des modalités de traitement, dont l'activité physique, sur la douleur.
8. Expliquer l'impact des changements physiologiques entourant la grossesse sur le système musculosquelettique.
9. Expliquer les notions physiologiques du travail musculaire intégrées à l'intérieur d'un programme d'exercice en réadaptation.

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

- Contribution au portfolio d'apprentissage qui inclut, selon ce qui est appris dans ce cours, de l'information, des outils de collecte de données évaluative et des techniques de traitement utiles à la pratique clinique.
- Ce cours se prête bien à l'utilisation de méthodes d'enseignement pour les connaissances procédurales.

HABILETÉS GÉNÉRALES À DÉVELOPPER

Ce cours vise également l'acquisition des habiletés générales suivantes (à enseigner, sans évaluer) :

- Rédiger un résumé informatif (synthétiser l'information reçue)
- Faire un exposé oral (préparer son exposé oral et discourir)

CADRE DE RÉFÉRENCE SERVANT À ÉLABORER LA PERFORMANCE FINALE ATTENDUE DU COURS

La performance finale attendue (PFA) fait partie des évaluations sommatives et s'administre au terme d'une séquence d'apprentissage. Elle peut se présenter sous diverses formes (travail, examen, exposé oral, laboratoire, stage, etc.) et peut comporter plus d'un volet. Le ou les volets doivent proposer une tâche ou un problème complexe qui place à l'étudiant en situation de démontrer qu'il peut transférer ses acquis dans des situations similaires. La PFA doit susciter des manifestations observables et doit permettre d'évaluer les acquis réels de chacun des étudiants.

En somme, la PFA doit permettre d'évaluer les apprentissages essentiels au regard de la santé et de la réadaptation physique afin de bien préparer les étudiants dans la poursuite de leur formation et, ultimement, de les rendre compétents dans l'exercice de leur future profession.

Spécifiquement, au terme de ce cours, l'étudiant devra être en mesure de :

- Relever les concepts physiologiques qui ont une incidence dans une situation donnée en réadaptation physique.
- Élaborer et rédiger un programme d'exercices en réadaptation.
- Caractériser les facteurs d'adaptation pour une condition particulière (grossesse, vieillissement, présence de douleur, etc.).
- Présenter et expliquer un programme d'exercices en réadaptation en lien avec les concepts physiologiques.

Selon les critères suivants :

- cohérence des liens établis entre les mécanismes physiologiques et l'activité physique;
- pertinence et justesse des explications sur les mécanismes physiologiques;
- pertinence des effets positifs recherchés par un programme d'exercices en lien avec une situation donnée en réadaptation physique ;
- pertinence des choix effectués (type d'exercice, paramètres);
- pertinence de la justification des choix effectués (type d'exercice, paramètres);
- pertinence et justesse des consignes et de l'information fournie au patient;
- professionnalisme des attitudes démontrées.

144 ESD 03 Analyse du mouvement		Pondération	Unités	Heures contact	Session
Département : Techniques de physiothérapie		2 1 2	1,67	45	2
Préalables à ce cours : PA 144 134 MO Repérage anatomique I PA 203 B15 MO Biomécanique et réadaptation CR 144 234 MO Repérage anatomique II		Ce cours est préalable aux cours suivants : PA à 144 344 MO Intervention sur la mobilité, à 144 354 MO Intervention sur la fonction musculaire et à 144 364 MO Intervention sur les activités fonctionnelles			

NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

à la fin de la 1^{re} année

A1 : Se référer au fonctionnement normal du corps humain en réadaptation →

B1 : Appliquer des procédures de base en réadaptation →

C1 : Communiquer de façon adéquate avec ses collègues et ses professeurs →

D1 : Gérer son temps et ses ressources →

à la fin de la 2^e année

A2 : Identifier les problèmes liés à la réadaptation et planifier des interventions adaptées →

B2 : Appliquer des interventions sur des problèmes ciblés →

C2 : Communiquer de façon efficace avec ses collègues, ses professeurs et ses patients →

D2 : Gérer son temps, ses ressources et ses pratiques →

à la fin de la 3^e année (final)

A3 : Résoudre un problème en réadaptation physique

B3 : Réaliser des interventions dans différents contextes de réadaptation physique

C3 : Communiquer de façon professionnelle dans les milieux d'intervention, avec la clientèle et dans la communauté

D3 : Gérer son temps, ses ressources, ses pratiques et son développement professionnel

OBJECTIF MINISTÉRIEL LIÉ

002Z Analyser les positions et les mouvements du corps humain

PRÉSENTATION DU COURS

Description :

En plus d'une solide connaissance de l'anatomie humaine, le thérapeute en réadaptation physique doit aussi comprendre le fonctionnement des structures impliquées dans le maintien d'une position ou dans un mouvement. Les étudiants connaissent maintenant Oscar, le squelette, ainsi que le nom des tous ses os. En même temps qu'ils l'habilleront de muscles, de tendons, de nerfs et de vaisseaux sanguins dans le cours *Repérage anatomique II*, ils verront en *Analyse du mouvement* comment il fait pour se tenir debout, pour bouger et pour marcher.

Buts du cours :

Le cours *Analyse du mouvement* permettra à l'étudiant d'analyser la contribution des structures articulaires et musculaires lors de certaines activités telles le maintien d'une position ou d'une attitude posturale normale, la production d'un mouvement et lors de la marche normale. L'étudiant pourra, à partir de ses connaissances des structures anatomiques de l'appareil locomoteur, expliquer son fonctionnement. En effet, il pourra appliquer des notions d'anatomie fonctionnelle et de physiologie articulaire et procéder à une analyse des mouvements, de la posture et de la marche.

Place du cours dans le programme :

Afin d'acquérir ces nouvelles connaissances, l'étudiant fera appel aux notions des cours de *Biomécanique* et de *Repérage anatomique I* et *II* déjà acquises. Ces connaissances faciliteront la compréhension et la mise en application des bilans et des techniques thérapeutiques qui seront vues dans la série des cours *Interventions*.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

1. Analyser la mécanique articulaire propre à chaque articulation.
2. Analyser les interrelations entre les structures articulaires et musculaires dans le maintien d'une posture normale, dans le déroulement des mouvements et dans le déroulement de la marche normale.
3. Reconnaître les paramètres de la posture normale et de la marche normale.
4. Reconnaître les principes ergonomiques liés à la posture.
5. Analyser le comportement de structures anatomiques du système musculosquelettique lors de certaines postures, lors de la marche et au cours de mouvements.
6. Procéder à un examen sommaire de la posture et de la marche en repérant les structures anatomiques osseuses, articulaires et musculaires impliquées.

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

- Contribution au portfolio d'apprentissage qui inclut, selon ce qui est appris dans ce cours, de l'information, des outils de collecte de données évaluative et des techniques de traitement utiles à la pratique clinique.
- Ce cours se prête bien à l'utilisation de méthodes d'enseignement pour les connaissances procédurales.

CADRE DE RÉFÉRENCE SERVANT À ÉLABORER LA PERFORMANCE FINALE ATTENDUE DU COURS

La performance finale attendue (PFA) fait partie des évaluations sommatives et s'administre au terme d'une séquence d'apprentissage. Elle peut se présenter sous diverses formes (travail, examen, exposé oral, laboratoire, stage, etc.) et peut comporter plus d'un volet. Le ou les volets doivent proposer une tâche ou un problème complexe qui place à l'étudiant en situation de démontrer qu'il peut transférer ses acquis dans des situations similaires. La PFA doit susciter des manifestations observables et doit permettre d'évaluer les acquis réels de chacun des étudiants.

En somme, la PFA doit permettre d'évaluer les apprentissages essentiels au regard de la santé et de la réadaptation physique afin de bien préparer les étudiants dans la poursuite de leur formation et, ultimement, de les rendre compétents dans l'exercice de leur future profession.

Spécifiquement, au terme de ce cours, l'étudiant devra être en mesure de :

- Analyser la position des structures articulaires et musculaires en statique et en dynamique.
- Expliquer le rôle des structures inertes et des muscles à différentes phases du mouvement.
- Expliquer le comportement de structures anatomiques du système musculosquelettique lors de certaines postures, au cours des mouvements.
- Procéder à un examen sommaire de la posture et de la marche.
- Reconnaître les principes ergonomiques.

Selon les critères suivants :

- cohérence des liens établis;
- justesse de l'analyse;
- précision dans les observations;
- pertinence des explications;
- respect de la démarche.

3.4 Descriptions institutionnelles des cours de la session 3

144 334 MO	Pathologie et réadaptation
144 344 MO	Interventions sur la mobilité
144 353 MO	Interventions sur la douleur et les troubles trophiques
144 354 MO	Interventions sur la fonction musculaire
144 364 MO	Interventions sur les activités fonctionnelles
203 B34 MO	Fondements en électrothérapie

144 334 MO	Pathologie et réadaptation	Pondération	Unités	Heures contact	Session
		3 1 2	2	60	3
Département : Techniques de physiothérapie					
Préalables à ce cours PA 101 B25 MO Biologie humaine II PA 144 234 MO Repérage anatomique II PA 144 244 MO Physiologie et réadaptation		Ce cours est préalable aux cours suivants : PA à 144 453 MO Rééducation en orthopédie : atteintes du rachis, à 144 454 MO Rééducation en orthopédie : principes généraux et atteintes des extrémités, à 144 464 MO Rééducation à l'autonomie fonctionnelle, à 144 44A MO Interventions en milieu clinique et à 144 583 MO Rééducation des conditions vasculaires et respiratoires			

NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

à la fin de la 1^{re} année

- A1 : Se référer au fonctionnement normal du corps humain en réadaptation →
- B1 : Appliquer des procédures de base en réadaptation →
- C1 : Communiquer de façon adéquate avec ses collègues et ses professeurs →
- D1 : Gérer son temps et ses ressources →

à la fin de la 2^e année

- A2 : Identifier les problèmes liés à la réadaptation et planifier des interventions adaptées →
- B2 : Appliquer des interventions sur des problèmes ciblés →
- C2 : Communiquer de façon efficace avec ses collègues, ses professeurs et ses patients →
- D2 : Gérer son temps, ses ressources et ses pratiques →

à la fin de la 3^e année (final)

- A3 : Résoudre un problème en réadaptation physique
- B3 : Réaliser des interventions dans différents contextes de réadaptation physique
- C3 : Communiquer de façon professionnelle dans les milieux d'intervention, avec la clientèle et dans la communauté
- D3 : Gérer son temps, ses ressources, ses pratiques et son développement professionnel

OBJECTIF MINISTÉRIEL LIÉ

003C Interpréter l'information relative à l'état pathologique et aux interventions pertinentes.

PRÉSENTATION DU COURS

Description :

À la suite de la présentation du fonctionnement normal du corps humain lors des deux sessions précédentes, le cours *Pathologie et réadaptation* offre un regard plus approfondi sur la perte de l'homéostasie : la pathologie. Le cours jette les bases théoriques des différentes atteintes médicales en fonction des systèmes touchés et établit les liens pertinents avec les processus en réadaptation physique.

Buts du cours :

Le cours *Pathologie et réadaptation* permettra aux étudiants de décrire le tableau clinique d'un patient en vue d'une rééducation en réadaptation physique. Les étudiants feront l'acquisition d'un vocabulaire médical de base qui leur permettra de communiquer clairement avec les autres professionnels de la santé et ce, autant de façon verbale que par écrit. Les étudiants pourront également distinguer dans quels types d'atteintes la ou le thérapeute en réadaptation physique a un rôle à jouer et dans quelle mesure les conditions associées peuvent influencer le processus de réadaptation. Les étudiants seront également initiés à la recherche d'informations valides sur le web et dans des outils de référence.

Place du cours dans le programme :

Le cours de *Pathologie et réadaptation* constitue les fondations sur lesquelles les cours des sessions suivantes s'appuieront afin de faire cheminer l'étudiant dans le processus d'intégration de ses connaissances.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

1. Définir les éléments caractérisant un diagnostic médical et leurs implications en réadaptation.
2. Définir les éléments des diagnostics médicaux à partir de ressources valides.
3. Distinguer les principaux tests diagnostiques et de laboratoire et leur utilité en réadaptation.
4. Définir les principales interventions médicales en lien avec l'atteinte présentée.
5. Expliquer l'incidence possible entre l'intervention médicale et la prise en charge en réadaptation.
6. Repérer l'information pertinente relative aux médicaments à partir de ressources valides.
7. Reconnaître l'incidence de la prise de certains types de médicaments sur l'intervention en réadaptation.
8. Associer les principales interventions thérapeutiques aux objectifs de rééducation visés selon le tableau clinique.
9. Identifier l'information pertinente à extraire d'un dossier médical afin de rédiger une histoire médicale.
10. Rédiger une histoire médicale selon les critères des instances professionnelles.

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

- Pratique de recherche dans les dossiers médicaux.
- Contribution au portfolio d'apprentissage qui inclut, selon ce qui est appris dans ce cours, de l'information, des outils de collecte de données évaluative et des techniques de traitement utiles à la pratique clinique.
- Ce cours se prête bien à l'utilisation de méthodes d'enseignement pour les connaissances procédurales.

HABILETÉS GÉNÉRALES À DÉVELOPPER

Ce cours vise également l'acquisition de l'habileté générale suivante (à enseigner, sans évaluer) :

- Élaborer un travail (plan, échéancier et normes de présentation).

CADRE DE RÉFÉRENCE SERVANT À ÉLABORER LA PERFORMANCE FINALE ATTENDUE DU COURS

La performance finale attendue (PFA) fait partie des évaluations sommatives et s'administre au terme d'une séquence d'apprentissage. Elle peut se présenter sous diverses formes (travail, examen, exposé oral, laboratoire, stage, etc.) et peut comporter plus d'un volet. Le ou les volets doivent proposer une tâche ou un problème complexe qui place à l'étudiant en situation de démontrer qu'il peut transférer ses acquis dans des situations similaires. La PFA doit susciter des manifestations observables et doit permettre d'évaluer les acquis réels de chacun des étudiants.

En somme, la PFA doit permettre d'évaluer les apprentissages essentiels au regard de la santé et de la réadaptation physique afin de bien préparer les étudiants dans la poursuite de leur formation et, ultimement, de les rendre compétents dans l'exercice de leur future profession.

Spécifiquement, au terme de ce cours, l'étudiant devra être en mesure de :

- Repérer l'information nécessaire à la prise en charge à partir d'un dossier médical.
- Rédiger le dossier médical selon les critères des instances professionnelles.
- Repérer dans des outils de référence fiables l'information pertinente relative aux pathologies et aux médicaments.
- Définir les éléments (pathologies, médicaments, tests paracliniques, etc.) qui vont avoir une incidence sur la prise en charge en réadaptation.
- Expliquer l'incidence du tableau clinique sur la prise en charge en réadaptation.

Selon les critères suivants :

- pertinence de l'information repérée;
 - exactitude du classement de l'information;
 - justesse de la description du tableau clinique;
 - cohérence des liens établis.
-

144 344 MO	Interventions sur la mobilité	Pondération	Unités	Heures contact	Session
		1 3 2	2,00	60	3
Département : Techniques de physiothérapie					
Préalables à ce cours : PA 144 234 MO Repérage anatomique II PA 144 ESD 03 Analyse du mouvement PR 144 244 MO Physiologie et réadaptation CR 144 354 MO Interventions sur la fonction musculaire CR 144 364 MO Interventions sur les activités fonctionnelles		Ce cours est préalable aux cours suivants : PA à 144 453 MO Rééducation en orthopédie : atteintes du rachis, à 144 454 MO Rééducation en orthopédie : principes généraux et atteintes des extrémités, à 144 464 MO Rééducation à l'autonomie fonctionnelle, à 144 44A MO Interventions en milieu clinique et à 144 583 MO Rééducation des conditions vasculaires et respiratoires			

NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

à la fin de la 1^{re} année

- A1 : Se référer au fonctionnement normal du corps humain en réadaptation →
- B1 : Appliquer des procédures de base en réadaptation →
- C1 : Communiquer de façon adéquate avec ses collègues et ses professeurs →
- D1 : Gérer son temps et ses ressources →

à la fin de la 2^e année

- A2 : Identifier les problèmes liés à la réadaptation et planifier des interventions adaptées →
- B2 : Appliquer des interventions sur des problèmes ciblés →
- C2 : Communiquer de façon efficace avec ses collègues, ses professeurs et ses patients →
- D2 : Gérer son temps, ses ressources et ses pratiques →

à la fin de la 3^e année (final)

- A3 : Résoudre un problème en réadaptation physique
- B3 : Réaliser des interventions dans différents contextes de réadaptation physique
- C3 : Communiquer de façon professionnelle dans les milieux d'intervention, avec la clientèle et dans la communauté
- D3 : Gérer son temps, ses ressources, ses pratiques et son développement professionnel

OBJECTIF MINISTÉRIEL LIÉ

003E Intervenir en cas de perte de mobilité

PRÉSENTATION DU COURS

Description :

La notion de mobilité est essentielle en réadaptation physique. Les conditions orthopédiques se caractérisent souvent par une perte de mobilité et d'amplitude articulaire. Ces limitations peuvent causer des changements de la posture et de la démarche, de l'inconfort, de la douleur et éventuellement, des pertes de la fonction générale.

Buts du cours :

Le cours *Interventions sur la mobilité* permettra à l'étudiant d'appliquer différents bilans évaluatifs pour intervenir sur des problèmes de mobilité des différentes articulations et sur la flexibilité des principaux muscles. Les manœuvres et les exercices permettant de gagner progressivement la souplesse articulaire et musculaire seront ensuite abordés. L'étudiant sera ensuite amené à élaborer et à enseigner un programme d'exercices en lien avec le problème.

Place du cours dans le programme :

En plus des connaissances acquises dans ce cours, l'étudiant devra mobiliser les notions des cours de *Biomécanique et réadaptation* se rapportant aux principes de levier et de force de même qu'aux contraintes exercées sur les tissus humains. Il devra aussi faire appel à l'ensemble des connaissances acquises dans les cours de *Repérage anatomique I et II*.

Ce cours fait partie de la série des cours d'*Interventions* qui visent à faire travailler l'étudiant sur des problèmes ciblés :

- *Interventions sur la mobilité*
- *Interventions sur la douleur et les troubles trophiques*
- *Interventions sur la fonction musculaire*
- *Interventions sur les activités fonctionnelles*
- *Modalités d'électrothérapie*

Ce cours est aussi le premier d'une séquence en cinq temps. Il sera suivi des cours de la série *Rééducation* qui introduisent la prise en charge d'un patient, puis des cours de la série *Démarche intégrée* qui demanderont enfin à l'étudiant de résoudre des problèmes de réadaptation en tenant compte du tableau clinique du patient. Cette séquence mènera ensuite l'étudiant aux cours en milieux cliniques, puis finalement en stages.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

1. Organiser son environnement en respectant les principes de confort, d'ergonomie et de sécurité pour soi et pour la clientèle.
2. Planifier la collecte de données en tenant compte des indications, des précautions et des contre-indications.
3. Donner des informations et des consignes adaptées à la situation.
4. Effectuer la collecte de données :
 - de la mobilité active;
 - de la mobilité passive.
5. Interpréter les différents tests et bilans effectués.
6. Consigner les données pertinentes des bilans.
7. Choisir les modalités et les paramètres de traitement en vue d'une amélioration :
 - de la mobilité articulaire;
 - de la souplesse articulaire.
8. Justifier le choix des modalités et des paramètres en fonction des objectifs prévus.
9. Appliquer les interventions.
10. Évaluer l'efficacité du traitement.
11. Concevoir un programme de conseils et d'exercices de gain de mobilité en fonction des objectifs visés pour un patient ou pour un groupe de patients.
12. Enseigner les exercices de façon appropriée à l'aide de stratégies dynamiques d'intervention favorisant la participation du patient ou du groupe de patients.

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

- Contribution au portfolio d'apprentissage qui inclut, selon ce qui est appris dans ce cours, de l'information, des outils de collecte de données évaluative et des techniques de traitement utiles à la pratique clinique.
- Ce cours se prête bien à l'utilisation de méthodes d'enseignement pour les connaissances procédurales.

CADRE DE RÉFÉRENCE SERVANT À ÉLABORER LA PERFORMANCE FINALE ATTENDUE DU COURS

La performance finale attendue (PFA) fait partie des évaluations sommatives et s'administre au terme d'une séquence d'apprentissage. Elle peut se présenter sous diverses formes (travail, examen, exposé oral, laboratoire, stage, etc.) et peut comporter plus d'un volet. Le ou les volets doivent proposer une tâche ou un problème complexe qui place à l'étudiant en situation de démontrer qu'il peut transférer ses acquis dans des situations similaires. La PFA doit susciter des manifestations observables et doit permettre d'évaluer les acquis réels de chacun des étudiants.

En somme, la PFA doit permettre d'évaluer les apprentissages essentiels au regard de la santé et de la réadaptation physique afin de bien préparer les étudiants dans la poursuite de leur formation et, ultimement, de les rendre compétents dans l'exercice de leur future profession.

Spécifiquement, au terme de ce cours, l'étudiant devra être en mesure de :

- Identifier les problèmes de mobilité liés à la réadaptation et planifier des interventions adaptées.
- Appliquer des interventions sur des problèmes ciblés.
- Communiquer de façon efficace avec ses collègues, ses professeurs et ses patients.
- Gérer son temps, ses ressources et ses pratiques.

Selon les critères suivants :

- pertinence de la collecte de données;
- justesse de l'interprétation des données (problèmes, besoins, précautions, contre-indications, objectifs, etc.);
- pertinence des choix de modalités;
- cohérence de la justification des choix réalisés;
- qualité d'exécution des interventions (bilans et traitement);
- respect des principes de confort, d'ergonomie et de sécurité pour soi et pour le patient;
- pertinence de l'évaluation réalisée de l'efficacité du traitement;
- pertinence du programme planifié d'exercices et de conseils;
- pertinence des informations (explications, consignes, conseils et enseignements) données au patient;
- pertinence des informations consignées au dossier du patient ou transmises à l'équipe multidisciplinaire;
- efficacité de la gestion du temps et de l'environnement;
- professionnalisme de l'attitude démontrée.

144 353 MO	Interventions sur la douleur et les troubles trophiques	Pondération	Unités	Heures contact	Session
		1 2 1	1,33	45	3
Département :		Techniques de physiothérapie			

Préalables à ce cours :

PA 144 234 MO Repérage anatomique II
PA 144 244 MO Physiologie et réadaptation

Ce cours est préalable aux cours suivants :

PA à 144 443 MO Modalités d'électrothérapie, à 144 453 MO Rééducation en orthopédie : atteintes du rachis, à 144 454 MO Rééducation en orthopédie : principes généraux et atteintes des extrémités, à 144 464 MO Rééducation à l'autonomie fonctionnelle, à 144 44A MO Interventions en milieu clinique et à 144 583 MO Rééducation des conditions vasculaires et respiratoires

NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

à la fin de la 1^{re} année

A1 : Se référer au fonctionnement normal du corps humain en réadaptation →
B1 : Appliquer des procédures de base en réadaptation →
C1 : Communiquer de façon adéquate avec ses collègues et ses professeurs →
D1 : Gérer son temps et ses ressources →

à la fin de la 2^e année

A2 : Identifier les problèmes liés à la réadaptation et planifier des interventions adaptées →
B2 : Appliquer des interventions sur des problèmes ciblés →
C2 : Communiquer de façon efficace avec ses collègues, ses professeurs et ses patients →
D2 : Gérer son temps, ses ressources et ses pratiques →

à la fin de la 3^e année (final)

A3 : Résoudre un problème en réadaptation physique
B3 : Réaliser des interventions dans différents contextes de réadaptation physique
C3 : Communiquer de façon professionnelle dans les milieux d'intervention, avec la clientèle et dans la communauté
D3 : Gérer son temps, ses ressources, ses pratiques et son développement professionnel

OBJECTIF MINISTÉRIEL LIÉ

003D Intervenir en cas de problèmes de douleur et de circulation

PRÉSENTATION DU COURS

Description :

La douleur est une manifestation affectant la plupart des patients qu'un T.R.P. sera appelé à traiter. Plusieurs causes peuvent être à l'origine de la douleur : mauvaise posture, tensions ou faiblesses musculaires, exécution inadéquate de certains mouvements, intervention chirurgicale, blessure, etc. Une douleur, qu'elle soit aiguë ou chronique, peut être inconfortable au point de causer une limitation de travail, des activités de la vie quotidienne ou des sports. La réadaptation physique s'avère efficace pour traiter la douleur et les inflammations.

Buts du cours :

Le cours *Interventions sur la douleur et les troubles trophiques* permettra à l'étudiant de comprendre le phénomène de la douleur, de l'évaluer de façon adéquate et de mettre en œuvre des techniques de traitement permettant de l'atténuer. De plus, les méthodes d'évaluation de la sensibilité et des troubles trophiques seront abordées, de même que les approches thérapeutiques permettant d'intervenir en présence d'œdème et de troubles circulatoires.

Place du cours dans le programme :

En plus des connaissances acquises dans ce cours, l'étudiant devra mobiliser les notions du cours de *Physiologie et réadaptation* se rapportant à la douleur de même que les connaissances des systèmes nerveux acquises en *Biologie humaine II*. Il devra maîtriser les éléments de repérage enseignés dans le cours de *Repérage anatomique I et II*.

Ce cours fait partie de la série des cours d'*Interventions* qui visent à faire travailler l'étudiant sur des problèmes ciblés :

- *Interventions sur la mobilité*
- *Interventions sur la douleur et les troubles trophiques*
- *Interventions sur la fonction musculaire*
- *Interventions sur les activités fonctionnelles*
- *Modalités d'électrothérapie*

Ce cours est aussi le premier d'une séquence en cinq temps. Il sera suivi des cours de la série *Rééducation* qui introduisent la prise en charge d'un patient, puis des cours de la série *Démarche intégrée* qui demanderont enfin à l'étudiant de résoudre des problèmes de réadaptation en tenant compte du tableau clinique du patient. Cette séquence mènera ensuite l'étudiant aux cours en milieux cliniques, puis finalement en stages.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

1. Organiser son environnement en respectant les principes de confort, d'ergonomie et de sécurité pour soi et pour la clientèle.
2. Planifier la collecte de données en tenant compte des indications, des précautions et des contre-indications.
3. Donner des informations et des consignes adaptées à la situation.
4. Effectuer la collecte de données
 - de la douleur;
 - de la sensibilité;
 - de l'œdème;
 - de l'état de la peau;
 - des volumes musculaires.
5. Interpréter les différents tests et bilans effectués.
6. Consigner les données pertinentes des bilans.
7. Choisir :
 - les modalités et les paramètres de traitement à des fins antalgiques, trophiques ou compressives;
 - les techniques de massage;
 - les techniques de relaxation.
8. Justifier le choix des modalités et des paramètres en fonction des objectifs prévus.
9. Appliquer les interventions.
10. Évaluer l'efficacité du traitement.
11. Enseigner de façon appropriée l'utilisation à la maison de modalités antalgiques, trophiques et de compression.

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

- Contribution au portfolio d'apprentissage qui inclut, selon ce qui est appris dans ce cours, de l'information, des outils de collecte de données évaluative et des techniques de traitement utiles à la pratique clinique.
- Ce cours se prête bien à l'utilisation de méthodes d'enseignement pour les connaissances procédurales.
- Le cours sur l'hydrothérapie en piscine se donne à la piscine du Collège.

CADRE DE RÉFÉRENCE SERVANT À ÉLABORER LA PERFORMANCE FINALE ATTENDUE DU COURS

La performance finale attendue (PFA) fait partie des évaluations sommatives et s'administre au terme d'une séquence d'apprentissage. Elle peut se présenter sous diverses formes (travail, examen, exposé oral, laboratoire, stage, etc.) et peut comporter plus d'un volet. Le ou les volets doivent proposer une tâche ou un problème complexe qui place à l'étudiant en situation de démontrer qu'il peut transférer ses acquis dans des situations similaires. La PFA doit susciter des manifestations observables et doit permettre d'évaluer les acquis réels de chacun des étudiants.

En somme, la PFA doit permettre d'évaluer les apprentissages essentiels au regard de la santé et de la réadaptation physique afin de bien préparer les étudiants dans la poursuite de leur formation et, ultimement, de les rendre compétents dans l'exercice de leur future profession.

Spécifiquement, au terme de ce cours, l'étudiant devra être en mesure de :

- Identifier les problèmes trophiques et de douleur liés à la réadaptation et planifier des interventions adaptées.
- Appliquer des interventions sur des problèmes ciblés.
- Communiquer de façon efficace avec ses collègues, ses professeurs et ses patients.
- Gérer son temps, ses ressources et ses pratiques.

Selon les critères suivants :

- pertinence de la collecte de données;
 - justesse de l'interprétation des données (problèmes, besoins, précautions, contre-indications, objectifs, etc.);
 - pertinence des choix de modalités;
 - cohérence de la justification des choix réalisés;
 - qualité d'exécution des interventions (bilans et traitement);
 - respect des principes de confort, d'ergonomie et de sécurité pour soi et pour le patient;
 - pertinence de l'évaluation réalisée de l'efficacité du traitement;
 - pertinence des informations (explications, consignes, conseils et enseignements) données au patient;
 - pertinence des informations consignées au dossier du patient ou transmises à l'équipe multidisciplinaire;
 - efficacité de la gestion du temps et de l'environnement;
 - professionnalisme de l'attitude démontrée.
-

144 354 MO	Interventions sur la fonction musculaire	Pondération	Unités	Heures contact	Session
		1 3 2	2,00	60	3
Département : Techniques de physiothérapie					

Préalables à ce cours :
PA 144 234 MO Repérage anatomique II
PA 144 ESD 03 Analyse du mouvement
PA 144 244 MO Physiologie et réadaptation
CR 144 344 MO Interventions sur la mobilité
CR 144 364 MO Interventions sur les activités fonctionnelles

Ce cours est préalable aux cours suivants :
PA à 144 453 MO Rééducation en orthopédie : atteintes du rachis, à 144 454 MO Rééducation en orthopédie : principes généraux et atteintes des extrémités, à 144 464 MO Rééducation à l'autonomie fonctionnelle, à 144 44A MO Interventions en milieu clinique et à 144 583 MO Rééducation des conditions vasculaires et respiratoires

NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

à la fin de la 1^{re} année

A1 : Se référer au fonctionnement normal du corps humain en réadaptation →
B1 : Appliquer des procédures de base en réadaptation →
C1 : Communiquer de façon adéquate avec ses collègues et ses professeurs →
D1 : Gérer son temps et ses ressources →

à la fin de la 2^e année

A2 : Identifier les problèmes liés à la réadaptation et planifier des interventions adaptées →
B2 : Appliquer des interventions sur des problèmes ciblés →
C2 : Communiquer de façon efficace avec ses collègues, ses professeurs et ses patients →
D2 : Gérer son temps, ses ressources et ses pratiques →

à la fin de la 3^e année (final)

A3 : Résoudre un problème en réadaptation physique
B3 : Réaliser des interventions dans différents contextes de réadaptation physique
C3 : Communiquer de façon professionnelle dans les milieux d'intervention, avec la clientèle et dans la communauté
D3 : Gérer son temps, ses ressources, ses pratiques et son développement professionnel

OBJECTIF MINISTÉRIEL LIÉ

003F Intervenir en cas de déficience de la fonction musculaire.

PRÉSENTATION DU COURS

Description :

La physiothérapie est une discipline de première ligne dans la prévention et le traitement des troubles musculaires de même que pour la rééducation spécifique des muscles après une blessure ou une chirurgie. Que ce soit pour le renforcement ou pour l'assouplissement de la force musculaire, le T.R.P. verra à proposer à son patient des exercices d'amélioration et des exercices de maintien des acquis.

Buts du cours :

Le cours *Interventions sur la fonction musculaire* permettra à l'étudiant d'appliquer différents bilans évaluatifs pour intervenir sur des problèmes de force musculaire. L'étudiant apprendra donc à utiliser des techniques manuelles, des accessoires et des appareils permettant d'améliorer de façon progressive les diverses qualités musculaires. Il sera ensuite amené à élaborer et à enseigner un programme d'exercices en lien avec le problème.

Place du cours dans le programme :

Pour assimiler efficacement les connaissances acquises dans ce cours, l'étudiant devra faire appel à des notions du cours de *Biologie humaine II* se rapportant aux systèmes nerveux et musculaires, de même qu'à l'ensemble des éléments des cours de *Biomécanique et réadaptation*, de *Physiologie et réadaptation*, de *Repérage anatomique I et II* et d'*Analyse du mouvement*.

Ce cours fait partie de la série des cours d'*Interventions* qui visent à faire travailler l'étudiant sur des problèmes ciblés :

- *Interventions sur la mobilité*
- *Interventions sur la douleur et les troubles trophiques*
- *Interventions sur la fonction musculaire*
- *Interventions sur les activités fonctionnelles*
- *Modalités d'électrothérapie*

Ce cours est aussi le premier d'une séquence en cinq temps. Il sera suivi des cours de la série *Rééducation* qui introduisent la prise en charge d'un patient, puis des cours de la série *Démarche intégrée* qui demanderont enfin à l'étudiant de résoudre des problèmes de réadaptation en tenant compte du tableau clinique du patient. Cette séquence mènera ensuite l'étudiant aux cours en milieux cliniques, puis finalement en stages.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

1. Organiser son environnement en respectant les principes de confort, d'ergonomie et de sécurité pour soi et pour la clientèle.
2. Planifier la collecte de données en tenant compte des indications, des précautions et des contre-indications.
3. Donner des informations et des consignes adaptées à la situation.
4. Effectuer la collecte de données de la force musculaire.
5. Interpréter les différents tests et bilans effectués.
6. Consigner les données pertinentes des bilans.
7. Choisir les modalités et les paramètres de traitement en vue d'une amélioration
 - de la force musculaire
 - de la souplesse musculaire.
8. Justifier le choix des modalités et des paramètres en fonction des objectifs prévus.
9. Appliquer les interventions.
10. Évaluer l'efficacité du traitement.
11. Concevoir un programme de conseils et d'exercices de renforcement et d'étirement musculaire en fonction des objectifs visés pour un patient ou pour un groupe de patients.
12. Enseigner les exercices de façon appropriée, en favorisant la participation du patient ou du groupe de patients.

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

- Contribution au portfolio d'apprentissage qui inclut, selon ce qui est appris dans ce cours, de l'information, des outils de collecte de données évaluative et des techniques de traitement utiles à la pratique clinique.
- Ce cours se prête bien à l'utilisation de méthodes d'enseignement pour les connaissances procédurales.

CADRE DE RÉFÉRENCE SERVANT À ÉLABORER LA PERFORMANCE FINALE ATTENDUE DU COURS

La performance finale attendue (PFA) fait partie des évaluations sommatives et s'administre au terme d'une séquence d'apprentissage. Elle peut se présenter sous diverses formes (travail, examen, exposé oral, laboratoire, stage, etc.) et peut comporter plus d'un volet. Le ou les volets doivent proposer une tâche ou un problème complexe qui place à l'étudiant en situation de démontrer qu'il peut transférer ses acquis dans des situations similaires. La PFA doit susciter des manifestations observables et doit permettre d'évaluer les acquis réels de chacun des étudiants.

En somme, la PFA doit permettre d'évaluer les apprentissages essentiels au regard de la santé et de la réadaptation physique afin de bien préparer les étudiants dans la poursuite de leur formation et, ultimement, de les rendre compétents dans l'exercice de leur future profession.

Spécifiquement, au terme de ce cours, l'étudiant devra être en mesure de :

- Identifier les problèmes de force musculaire liés à la réadaptation et planifier des interventions adaptées.
- Appliquer des interventions sur des problèmes ciblés.
- Communiquer de façon efficace avec ses collègues, ses professeurs et ses patients.
- Gérer son temps, ses ressources et ses pratiques.

Selon les critères suivants :

- pertinence de la collecte de données;
 - justesse de l'interprétation des données (problèmes, besoins, précautions, contre-indications, objectifs, etc.);
 - pertinence des choix de modalités;
 - cohérence de la justification des choix réalisés;
 - qualité d'exécution des interventions (bilans et traitement);
 - respect des principes de confort, d'ergonomie et de sécurité pour soi et pour le patient;
 - pertinence de l'évaluation réalisée de l'efficacité du traitement;
 - pertinence du programme planifié d'exercices et de conseils;
 - pertinence des informations (explications, consignes, conseils et enseignements) données au patient;
 - pertinence des informations consignées au dossier du patient ou transmises à l'équipe multidisciplinaire;
 - efficacité de la gestion du temps et de l'environnement;
 - professionnalisme de l'attitude démontrée.
-

144 364 MO Interventions sur les activités fonctionnelles	Pondération	Unités	Heures contact	Session
Département : Techniques de physiothérapie	1 3 2	2,00	60	3
Préalables à ce cours : PA 144 144 MO Initiation à la profession PA 144 234 MO Repérage anatomique II PA 144 ESD 03 Analyse du mouvement CR 144 344 MO Interventions sur la mobilité CR 144 354 MO Interventions sur la fonction musculaire	Ce cours est préalable aux cours suivants : PA à 144 453 MO Rééducation en orthopédie : atteintes du rachis, à 144 454 MO Rééducation en orthopédie : principes généraux et atteintes des extrémités, à 144 464 MO Rééducation à l'autonomie fonctionnelle, à 144 44A MO Interventions en milieu clinique et à 144 583 MO Rééducation des conditions vasculaires et respiratoires			

NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

à la fin de la 1^{re} année

- A1 : Se référer au fonctionnement normal du corps humain en réadaptation →
- B1 : Appliquer des procédures de base en réadaptation →
- C1 : Communiquer de façon adéquate avec ses collègues et ses professeurs →
- D1 : Gérer son temps et ses ressources →

à la fin de la 2^e année

- A2 : Identifier les problèmes liés à la réadaptation et planifier des interventions adaptées →
- B2 : Appliquer des interventions sur des problèmes ciblés →
- C2 : Communiquer de façon efficace avec ses collègues, ses professeurs et ses patients →
- D2 : Gérer son temps, ses ressources et ses pratiques →

à la fin de la 3^e année (final)

- A3 : Résoudre un problème en réadaptation physique
- B3 : Réaliser des interventions dans différents contextes de réadaptation physique
- C3 : Communiquer de façon professionnelle dans les milieux d'intervention, avec la clientèle et dans la communauté
- D3 : Gérer son temps, ses ressources, ses pratiques et son développement professionnel

OBJECTIF MINISTÉRIEL LIÉ

003G Intervenir en cas de pertes fonctionnelles

PRÉSENTATION DU COURS

Description :

Le T.R.P. vise à optimiser la fonction physique de ses patients. Il doit entre autres prévenir, dépister et traiter les désordres physiques qui sont survenus à la suite de blessures et de maladies chez des personnes présentant des limitations fonctionnelles. Comment le patient se déplace-t-il? Qu'est-ce qui le limite dans la pratique de ses activités de la vie quotidienne, de son travail, de ses loisirs et ses sports? Sa mobilité, sa force, sa coordination, son équilibre et sa proprioception sont-ils adéquats? L'objectif premier de la réadaptation est de créer les conditions optimales favorisant un niveau fonctionnel suffisant pour que le patient puisse vivre ses activités quotidiennes le plus normalement possible.

Buts du cours :

Le cours *Interventions sur les activités fonctionnelles* permettra d'appliquer différents bilans évaluatifs pour intervenir sur des problèmes fonctionnels associés à la posture, à la marche, aux déplacements, aux transferts, à l'équilibre, à la coordination, à la proprioception, à la coordination et aux différentes activités de la vie quotidienne effectuées par les patients. L'étudiant devra tenir compte de la fonction des patients (activités de la vie quotidienne, travail, loisirs, sports) afin de procéder à la rééducation progressive de leurs activités fonctionnelles. Il sera ensuite amené à élaborer et à enseigner un programme d'exercices en lien avec le problème.

Place du cours dans le programme :

L'étudiant devra mobiliser des connaissances acquises dans ce cours, mais aussi mettre en œuvre les principes et les techniques ergonomiques de déplacement et de transfert appris dans le cours *Initiation à la profession*, les notions du cours de *Biologie humaine II* se rapportant aux systèmes nerveux et musculaire de même que l'ensemble des éléments des cours de *Physiologie et réadaptation*, de *Repérage anatomique I et II* et de *Analyse du mouvement*.

Ce cours fait partie de la série des cours d'*Interventions* qui visent à faire travailler l'étudiant sur des problèmes ciblés :

- *Interventions sur la mobilité*
- *Interventions sur la douleur et les troubles trophiques*
- *Interventions sur la fonction musculaire*
- *Interventions sur les activités fonctionnelles*
- *Modalités d'électrothérapie*

Ce cours est aussi le premier d'une séquence en cinq temps. Il sera suivi des cours de la série *Rééducation* qui introduisent la prise en charge d'un patient, puis des cours de la série *Démarche intégrée* qui demanderont enfin à l'étudiant de résoudre des problèmes de réadaptation en tenant compte du tableau clinique du patient. Cette séquence mènera ensuite l'étudiant aux cours en milieux cliniques, puis finalement en stages.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

1. Organiser son environnement en respectant les principes de confort, d'ergonomie et de sécurité pour soi et pour la clientèle.
 2. Planifier la collecte de données en tenant compte des indications, des précautions et des contre-indications.
 3. Donner des informations et des consignes adaptées à la situation.
 4. Effectuer la collecte de données
 - des activités fonctionnelles;
 - de la posture;
 - de l'équilibre, de la proprioception et de la coordination;
 - de la marche, des déplacements et des transferts.
 5. Interpréter les différents tests et bilans effectués.
 6. Consigner les données pertinentes des bilans.
 7. Choisir les modalités et les paramètres de traitement en vue d'une amélioration
 - des activités fonctionnelles;
 - de la posture;
 - de l'équilibre, de la proprioception et de la coordination;
 - de la marche, des déplacements et des transferts.
 8. Justifier le choix des modalités et des paramètres en fonction des objectifs prévus.
 9. Appliquer les interventions en ajustant l'auxiliaire de marche s'il y a lieu.
 10. Évaluer l'efficacité du traitement.
 11. Concevoir un programme de conseils et d'exercices en vue d'améliorer les activités fonctionnelles selon les objectifs visés pour un patient ou pour un groupe de patients.
 12. Enseigner les exercices de façon appropriée, en favorisant la participation du patient ou du groupe de patients.
-

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

- Contribution au portfolio d'apprentissage qui inclut, selon ce qui est appris dans ce cours, de l'information, des outils de collecte de données évaluative et des techniques de traitement utiles à la pratique clinique.
 - Ce cours se prête bien à l'utilisation de méthodes d'enseignement pour les connaissances procédurales.
-

CADRE DE RÉFÉRENCE SERVANT À ÉLABORER LA PERFORMANCE FINALE ATTENDUE DU COURS

La performance finale attendue (PFA) fait partie des évaluations sommatives et s'administre au terme d'une séquence d'apprentissage. Elle peut se présenter sous diverses formes (travail, examen, exposé oral, laboratoire, stage, etc.) et peut comporter plus d'un volet. Le ou les volets doivent proposer une tâche ou un problème complexe qui place à l'étudiant en situation de démontrer qu'il peut transférer ses acquis dans des situations similaires. La PFA doit susciter des manifestations observables et doit permettre d'évaluer les acquis réels de chacun des étudiants.

En somme, la PFA doit permettre d'évaluer les apprentissages essentiels au regard de la santé et de la réadaptation physique afin de bien préparer les étudiants dans la poursuite de leur formation et, ultimement, de les rendre compétents dans l'exercice de leur future profession.

Spécifiquement, au terme de ce cours, l'étudiant devra être en mesure de :

- Identifier les problèmes des activités fonctionnelles, de la posture, de l'équilibre, de la proprioception, de la coordination, de la marche, des déplacements et des transferts liés à la réadaptation et planifier des interventions adaptées.
- Appliquer des interventions sur des problèmes ciblés.
- Communiquer de façon efficace avec ses collègues, ses professeurs et ses patients.
- Gérer son temps, ses ressources et ses pratiques.

Selon les critères suivants :

- pertinence de la collecte de données;
 - justesse de l'interprétation des données (problèmes, besoins, précautions, contre-indications, objectifs, etc.);
 - pertinence des choix de modalités;
 - cohérence de la justification des choix réalisés;
-

-
- qualité d'exécution des interventions (bilans et traitement);
 - respect des principes de confort, d'ergonomie et de sécurité pour soi et pour le patient;
 - pertinence de l'évaluation réalisée de l'efficacité du traitement;
 - pertinence du programme planifié d'exercices et de conseils;
 - pertinence des informations (explications, consignes, conseils et enseignements) données au patient;
 - pertinence des informations consignées au dossier du patient ou transmises à l'équipe multidisciplinaire;
 - efficacité de la gestion du temps et de l'environnement;
 - professionnalisme de l'attitude démontrée.
-

203 B34 MO	Fondements en électrothérapie	Pondération	Unités	Heures contact	Session
Département :	Physique	2 2 2	2,00	60	3

Préalable à ce cours :
Aucun

Ce cours est préalable au cours suivant :
PA à 144 443 MO Modalités d'électrothérapie

NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

à la fin de la 1^{re} année

A1 : Se référer au fonctionnement normal du corps humain en réadaptation →

B1 : Appliquer des procédures de base en réadaptation →

C1 : Communiquer de façon adéquate avec ses collègues et ses professeurs →

D1 : Gérer son temps et ses ressources →

à la fin de la 2^e année

A2 : Identifier les problèmes liés à la réadaptation et planifier des interventions adaptées →

B2 : Appliquer des interventions sur des problèmes ciblés →

C2 : Communiquer de façon efficace avec ses collègues, ses professeurs et ses patients →

D2 : Gérer son temps, ses ressources et ses pratiques →

à la fin de la 3^e année (final)

A3 : Résoudre un problème en réadaptation physique

B3 : Réaliser des interventions dans différents contextes de réadaptation physique

C3 : Communiquer de façon professionnelle dans les milieux d'intervention, avec la clientèle et dans la communauté

D3 : Gérer son temps, ses ressources, ses pratiques et son développement professionnel

OBJECTIF MINISTÉRIEL LIÉ

003H Effectuer des traitements par électrothérapie.

PRÉSENTATION DU COURS

Description :

Comment fonctionnent les différentes modalités en électrothérapie, comme les ultrasons ou l'électrostimulation? Comment produit-on les ondes thérapeutiques? Et surtout, quels sont leurs effets sur le corps humain?

Buts du cours :

Ce cours contribue à l'apprentissage d'une des Techniques de physiothérapie, l'électrothérapie. Il s'agit de l'utilisation des ondes thérapeutiques telles que les ultrasons, les courants électriques et les ondes électromagnétiques (comme la lumière) pour le traitement et le soulagement de divers problèmes physiologiques. Ce cours est indissociable des cours portant sur les modalités d'électrothérapie : il importe de bien comprendre les notions et les principes physiques qui sous-tendent les traitements d'électrothérapie. L'étudiant sera alors à même de comprendre la nature de chaque traitement, de l'appliquer de façon sécuritaire et de bien les expliquer à ses patients.

Place du cours dans le programme :

Plus tard, dans les cours 144 443 MO *Modalités d'électrothérapie* et 144 563 MO *Démarche intégrée utilisant l'électrothérapie*, l'étudiant apprendra les techniques d'application et les effets thérapeutiques spécifiques de chaque traitement. Parce qu'on y parle de chaleur, le cours est aussi lié à la partie sur la thermothérapie superficielle du cours 144 353 MO *Interventions sur la douleur et les troubles trophiques*.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

1. Expliquer le chauffage et le refroidissement des tissus par échange d'énergie thermique.
2. Expliquer la production, la propagation et l'absorption tissulaire des ultrasons.
3. Expliquer l'émission et l'absorption tissulaire des ondes électromagnétiques (EM).
4. Expliquer la production et les effets sur le corps des courants et champs électriques.
5. Expliquer l'exploration du corps avec des ondes et des mesures des tensions.
6. Reconnaître les dangers reliés à une mauvaise utilisation des appareils d'électrothérapie.

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

Travaux pratiques en physique obligatoire.

CADRE DE RÉFÉRENCE SERVANT À ÉLABORER LA PERFORMANCE FINALE ATTENDUE DU COURS

La performance finale attendue (PFA) fait partie des évaluations sommatives et s'administre au terme d'une séquence d'apprentissage. Elle peut se présenter sous diverses formes (travail, examen, exposé oral, laboratoire, stage, etc.) et peut comporter plus d'un volet. Le ou les volets doivent proposer une tâche ou un problème complexe qui place à l'étudiant en situation de démontrer qu'il peut transférer ses acquis dans des situations similaires. La PFA doit susciter des manifestations observables et doit permettre d'évaluer les acquis réels de chacun des étudiants.

En somme, la PFA doit permettre d'évaluer les apprentissages essentiels en lien avec l'électrothérapie afin de bien préparer les étudiants dans la poursuite de leur formation et, ultimement, de les rendre compétents dans l'exercice de leur future profession.

Spécifiquement, au terme de ce cours, l'étudiant devra être en mesure de :

- Expliquer la nature de divers courants thérapeutiques utilisés en électrothérapie.
- Expliquer les principes de génération et les effets sur le corps humain de divers courants thérapeutiques utilisés en électrothérapie.
- Expliquer et différencier les modalités en utilisant les notions physiques des ondes thérapeutiques.
- Résoudre des situations problèmes en appliquant les formules et les principes physiques des modalités d'électrothérapie.

Selon les critères suivants :

- précision des calculs;
 - justesse des explications;
 - pertinence des mises en relation et des analyses.
-

3.5 Descriptions institutionnelles des cours de la session 4

144 443 MO	Modalités d'électrothérapie
144 454 MO	Rééducation en orthopédie : principes généraux et atteintes des extrémités
144 453 MO	Rééducation en orthopédie : atteintes du rachis
144 464 MO	Rééducation à l'autonomie fonctionnelle
144 44A MO	Interventions en milieu clinique
350 B43 MO	Communication interpersonnelle

144 443 MO	Modalités d'électrothérapie	Pondération			Unités	Heures contact	Session
		1	2	1	1,33	45	4
Département : Techniques de physiothérapie		Préalables à ce cours : PA 144 353 MO Interventions sur la douleur et les troubles trophiques PA 203 B34 MO Fondements en électrothérapie CR 144 454 MO Rééducation en orthopédie : principes généraux et atteintes des extrémités			Ce cours est préalable aux cours suivants : PA à 144 44A MO Interventions en milieu clinique, à 144 55C MO Rééducation en milieu clinique et à 144 563 MO Démarche intégrée utilisant l'électrothérapie.		

NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

à la fin de la 1^{re} année

A1 : Se référer au fonctionnement normal du corps humain en réadaptation →

B1 : Appliquer des procédures de base en réadaptation →

C1 : Communiquer de façon adéquate avec ses collègues et ses professeurs →

D1 : Gérer son temps et ses ressources →

à la fin de la 2^e année

A2 : Identifier les problèmes liés à la réadaptation et planifier des interventions adaptées →

B2 : Appliquer des interventions sur des problèmes ciblés →

C2 : Communiquer de façon efficace avec ses collègues, ses professeurs et ses patients →

D2 : Gérer son temps, ses ressources et ses pratiques →

à la fin de la 3^e année (final)

A3 : Résoudre un problème en réadaptation physique

B3 : Réaliser des interventions dans différents contextes de réadaptation physique

C3 : Communiquer de façon professionnelle dans les milieux d'intervention, avec la clientèle et dans la communauté

D3 : Gérer son temps, ses ressources, ses pratiques et son développement professionnel

OBJECTIF MINISTÉRIEL LIÉ

003H Effectuer des traitements par électrothérapie.

PRÉSENTATION DU COURS

Description :

Les sonars et les échographies fonctionnent aux ultrasons. Ces ondes ultrasonores pourraient également servir à un T.R.P. à des fins thérapeutiques. Comment les appliquer? Le laser ne sert pas seulement à l'épilation et la correction de la vue au laser. En physiothérapie, comment le mettre à profit? Et comment utiliser des courants électriques sans électrocuter un patient?

Buts du cours :

Le cours *Modalités d'électrothérapie* permettra à l'étudiant de développer ses compétences dans l'application sécuritaire et efficace de différents traitements d'électrothérapie tels que des thérapies par ondes mécaniques et électromagnétiques, de même que différents types d'électrostimulation et ce, dans le but de résoudre un problème ciblé.

Place du cours dans le programme :

En plus des connaissances acquises dans ce cours, l'étudiant devra mettre en œuvre les techniques de base appliquées à l'évaluation et au traitement de la douleur et des troubles trophiques de même que des éléments de biologie humaine, de physiologie, d'électricité, de champs et d'ondes en électrothérapie.

Ce cours fait partie de la série des cours d'*Interventions* qui visent à faire travailler l'étudiant sur des problèmes ciblés :

- *Interventions sur la mobilité*
- *Interventions sur la douleur et les troubles trophiques*
- *Interventions sur la fonction musculaire*
- *Interventions sur les activités fonctionnelles*
- *Modalités d'électrothérapie*

Suivant le cours de *Fondements en électrothérapie*, le cours *Modalités d'électrothérapie* est aussi le deuxième d'une séquence en cinq temps. Il sera suivi des cours de la série *Démarche intégrée* qui demanderont à l'étudiant de résoudre des problèmes de réadaptation en tenant compte du tableau clinique du patient. Cette séquence mènera ensuite l'étudiant aux cours en milieux cliniques, puis finalement en stages.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

1. Organiser son environnement en respectant les principes de confort, d'ergonomie et de sécurité pour soi et pour la clientèle.
2. Expliquer l'intervention en vue d'obtenir le consentement libre et éclairé du patient.
3. Donner des consignes en fonction des modalités d'électrothérapie.
4. Identifier les effets thérapeutiques des modalités d'électrothérapie.
5. Effectuer les examens permettant de déterminer la sécurité et l'efficacité de l'application.
6. Ajuster les paramètres selon l'objectif de l'application.
7. Appliquer les modalités d'électrothérapie.
8. Adapter l'intervention en fonction des sensations perçues par le patient.
9. Évaluer l'efficacité de l'application.
10. Consigner les paramètres de l'application au dossier.

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

- Lors des périodes de laboratoire, application des modalités sur les pairs.
- Contribution au portfolio d'apprentissage qui inclut, selon ce qui est appris dans ce cours, de l'information, des outils de collecte de données évaluative et des techniques de traitement utiles à la pratique clinique.
- Ce cours se prête bien à l'utilisation de méthodes d'enseignement pour les connaissances procédurales.

CADRE DE RÉFÉRENCE SERVANT À ÉLABORER LA PERFORMANCE FINALE ATTENDUE DU COURS

La performance finale attendue (PFA) fait partie des évaluations sommatives et s'administre au terme d'une séquence d'apprentissage. Elle peut se présenter sous diverses formes (travail, examen, exposé oral, laboratoire, stage, etc.) et peut comporter plus d'un volet. Le ou les volets doivent proposer une tâche ou un problème complexe qui place à l'étudiant en situation de démontrer qu'il peut transférer ses acquis dans des situations similaires. La PFA doit susciter des manifestations observables et doit permettre d'évaluer les acquis réels de chacun des étudiants.

En somme, la PFA doit permettre d'évaluer les apprentissages essentiels au regard de la santé et de la réadaptation physique afin de bien préparer les étudiants dans la poursuite de leur formation et, ultimement, de les rendre compétents dans l'exercice de leur future profession.

Spécifiquement, au terme de ce cours, l'étudiant devra être en mesure de :

- Identifier les problèmes de réadaptation en lien avec des modalités d'électrothérapie.
- Appliquer des interventions sur les problèmes ciblés.
- Communiquer de façon efficace avec ses collègues, ses professeurs et ses patients.
- Gérer son temps, ses ressources et ses pratiques.

Selon les critères suivants :

- respect des principes de confort, d'ergonomie et de sécurité pour soi et pour le patient;
 - pertinence des informations (explications, consignes, conseils et enseignements) données au patient;
 - pertinence des examens effectués;
 - pertinence de l'ajustement des paramètres en fonction des objectifs déterminés;
 - qualité d'exécution des interventions (examens et traitement);
 - adaptation judicieuse de l'intervention en fonction de la situation;
 - justesse des informations consignées au dossier du patient ou transmises à l'équipe multidisciplinaire;
 - efficacité de la gestion du temps et de l'environnement;
 - professionnalisme de l'attitude démontrée.
-

144 454 MO	Rééducation en orthopédie : principes généraux et atteintes des extrémités	Pondération	Unités	Heures contact	Session
		2 2 2	2,00	60	4
Département : Techniques de physiothérapie					
Préalables à ce cours : PA 144 334 MO Pathologie et réadaptation PA 144 344 MO Interventions sur la mobilité PA 144 353 MO Interventions sur la douleur et les troubles trophiques PA 144 354 MO Interventions sur la fonction musculaire PA 144 364 MO Interventions sur les activités fonctionnelles		Ce cours est préalable aux cours suivants : PA à 144-563-MO, à 144 573 MO Démarche intégrée en orthopédie, à 144 593 MO Démarche intégrée de rééducation à l'autonomie fonctionnelle et à 144 55C MO Rééducation en milieu clinique CR à 144 443 MO Modalités d'électrothérapie, à 144 453 MO Rééducation en orthopédie : atteintes du rachis, à 144 44A MO Interventions en milieu clinique			

NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

à la fin de la 1^{re} année

- A1 : Se référer au fonctionnement normal du corps humain en réadaptation →
- B1 : Appliquer des procédures de base en réadaptation →
- C1 : Communiquer de façon adéquate avec ses collègues et ses professeurs →
- D1 : Gérer son temps et ses ressources →

à la fin de la 2^e année

- A2 : Identifier les problèmes liés à la réadaptation et planifier des interventions adaptées →
- B2 : Appliquer des interventions sur des problèmes ciblés →
- C2 : Communiquer de façon efficace avec ses collègues, ses professeurs et ses patients →
- D2 : Gérer son temps, ses ressources et ses pratiques →

à la fin de la 3^e année (final)

- A3 : Résoudre un problème en réadaptation physique
- B3 : Réaliser des interventions dans différents contextes de réadaptation physique
- C3 : Communiquer de façon professionnelle dans les milieux d'intervention, avec la clientèle et dans la communauté
- D3 : Gérer son temps, ses ressources, ses pratiques et son développement professionnel

OBJECTIF MINISTÉRIEL LIÉ

003K Réduquer des personnes éprouvant des problèmes orthopédiques et rhumatologiques.

PRÉSENTATION DU COURS

Description :

Foulure, entorse, bursite, tendinite, capsulite, épicondylite, luxation, claquage, arthrite, arthrose, etc. sont des termes fréquemment entendus pour décrire une blessure ou une inflammation. Ces problèmes orthopédiques ont en commun d'affecter les extrémités du corps humain. Le T.R.P., dans son travail quotidien, doit donner une continuité au traitement orthopédique; il est donc indispensable de savoir adapter les techniques de rééducation à chaque trouble des extrémités.

Buts du cours :

Le cours *Rééducation en orthopédie : principes généraux et atteintes des extrémités* permettra à l'étudiant de différencier les principales atteintes localisées aux membres supérieurs et inférieurs. Il apprendra ensuite à sélectionner et appliquer les techniques d'évaluation et de traitement spécifiques à ces conditions. Ce cours rendra l'étudiant capable de réduquer des personnes atteintes de problèmes orthopédiques, rhumatologiques pour toute condition comportant un diagnostic médical ou une orientation du plan de traitement.

Place du cours dans le programme :

En plus des connaissances acquises dans ce cours, l'étudiant devra mobiliser les notions du système immunitaire acquises dans les cours de *Biologie humaine I et II*, de même que les éléments du cours de *Pathologie et réadaptation* traitant des processus de guérison des tissus mous, des processus inflammatoires et des processus pathologiques associés à l'arthrite et l'arthrose. Il devra aussi maîtriser l'ensemble des connaissances acquises dans les cours de *Repérage anatomique I et II* et *Analyse du mouvement*, de même que les techniques d'évaluation et de traitement des cours d'*Interventions*.

Ce cours fait partie de la série des cours *Rééducation* qui visent à faire travailler l'étudiant sur des problèmes ciblés et qui abordent la prise en charge d'un patient :

- *Rééducation en orthopédie : principes généraux et atteintes des extrémités*
- *Rééducation en orthopédie : atteintes du rachis*
- *Rééducation à l'autonomie fonctionnelle*
- *Rééducation des conditions vasculaires et respiratoires*

Suivant les cours d'*Interventions*, ce cours est aussi le deuxième d'une séquence en cinq temps. Il sera suivi des cours de la série *Démarche intégrée* qui demanderont à l'étudiant de résoudre des problèmes de réadaptation en tenant compte du tableau clinique du patient. Cette séquence mènera ensuite l'étudiant aux cours en milieux cliniques, puis finalement en stages.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

Pour les atteintes orthopédiques et rhumatologiques des extrémités...

1. Organiser son intervention et son environnement en respectant les principes de confort, d'ergonomie et de sécurité pour soi et pour la clientèle.
 2. Donner des consignes adaptées à la situation.
 3. Planifier une collecte de données adaptée au tableau clinique du patient.
 4. Effectuer la collecte des données subjectives et objectives en lien avec une atteinte des extrémités.
 5. Interpréter l'ensemble des données recueillies en vue d'établir un plan de traitement.
 6. Identifier les problèmes possibles associés à une atteinte orthopédique ou rhumatologique des extrémités.
 7. Formuler un objectif réaliste et mesurable, en fonction d'un problème.
 8. Choisir les interventions et les paramètres appropriés visant l'amélioration du problème identifié.
 9. Justifier le choix des interventions et des paramètres en fonction des objectifs visés.
 10. Expliquer de façon adaptée le plan de traitement au patient ou à son représentant, aux aidants et aux intervenants.
 11. Obtenir le consentement libre et éclairé du patient ou de son représentant en fonction des explications données.
 12. Effectuer un traitement en lien avec des atteintes orthopédiques ou rhumatologiques des extrémités.
 13. Évaluer l'efficacité du traitement.
 14. Utiliser l'aide technique appropriée en lien avec les problèmes ou la sévérité de l'atteinte.
 15. Élaborer un programme d'exercices et des conseils visant à réduire une atteinte orthopédique ou rhumatologique des extrémités en fonction des objectifs visés pour un patient ou pour un groupe de patients.
 16. Enseigner les exercices de façon appropriée, en favorisant la participation du patient ou du groupe de patients.
 17. Consigner l'ensemble des résultats de la collecte de données, de l'analyse et du traitement selon la méthode SOAPIE.
-

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

- Contribution au portfolio d'apprentissage qui inclut, selon ce qui est appris dans ce cours, de l'information, des outils de collecte de données évaluative et des techniques de traitement utiles à la pratique clinique.
 - Ce cours se prête bien à l'utilisation de méthodes d'enseignement pour les connaissances procédurales.
-

HABILETÉS GÉNÉRALES À ENSEIGNER

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de :

- Résoudre efficacement un problème ou une étude de cas (les problèmes simples seront abordés dans le présent cours alors que les études de cas le seront dans les cours de *Démarche intégrée*).
-

CADRE DE RÉFÉRENCE SERVANT À ÉLABORER LA PERFORMANCE FINALE ATTENDUE DU COURS

La performance finale attendue (PFA) fait partie des évaluations sommatives et s'administre au terme d'une séquence d'apprentissage. Elle peut se présenter sous diverses formes (travail, examen, exposé oral, laboratoire, stage, etc.) et peut comporter plus d'un volet. Le ou les volets doivent proposer une tâche ou un problème complexe qui place à l'étudiant en situation de démontrer qu'il peut transférer ses acquis dans des situations similaires. La PFA doit susciter des manifestations observables et doit permettre d'évaluer les acquis réels de chacun des étudiants.

En somme, la PFA doit permettre d'évaluer les apprentissages essentiels au regard de la santé et de la réadaptation physique afin de bien préparer les étudiants dans la poursuite de leur formation et, ultimement, de les rendre compétents dans l'exercice de leur future profession.

Spécifiquement, au terme de ce cours, l'étudiant devra être en mesure de :

- Identifier les problèmes de réadaptation en lien avec une atteinte orthopédique ou rhumatologique des extrémités et planifier des interventions adaptées.
- Appliquer des interventions sur les problèmes ciblés.
- Communiquer de façon efficace avec ses collègues, ses professeurs et ses patients.
- Gérer son temps, ses ressources et ses pratiques.

Selon les critères suivants :

-
- pertinence de la collecte de données;
 - justesse de l'interprétation des données en vue d'établir un plan de traitement (problèmes, besoins, précautions, contre-indications, objectifs, etc.);
 - pertinence des choix de modalités en fonction des objectifs déterminés;
 - cohérence de la justification des choix réalisés;
 - qualité d'exécution des interventions (bilans et traitement);
 - respect des principes de confort, d'ergonomie et de sécurité pour soi et pour le patient;
 - pertinence de l'évaluation réalisée de l'efficacité du traitement;
 - pertinence du programme planifié d'exercices et de conseils;
 - pertinence des informations (explications, consignes, conseils et enseignements) données au patient ou à son représentant, aux aidants et aux intervenants;
 - pertinence des informations consignées au dossier du patient ou transmises à l'équipe multidisciplinaire;
 - efficacité de la gestion du temps et de l'environnement;
 - professionnalisme de l'attitude démontrée.
-

144 453 MO	Rééducation en orthopédie : atteintes du rachis	Pondération	Unités	Heures contact	Session
		1 2 2	1,67	45	4
Département : Techniques de physiothérapie					

Préalables à ce cours :

PA 144 334 MO Pathologie et réadaptation
 PA 144 344 MO Interventions sur la mobilité
 PA 144 353 MO Interventions sur la douleur et les troubles trophiques
 PA 144 354 MO Interventions sur la fonction musculaire
 PA 144 364 MO Interventions sur les activités fonctionnelles
 CR 144 454 MO Rééducation en orthopédie : principes généraux et atteintes des extrémités

Ce cours est préalable aux cours suivants :

PA à 144 563 MO Démarche intégrée utilisant l'électrothérapie, à 144 573 MO Démarche intégrée en orthopédie, à 144 593 MO Démarche intégrée de rééducation à l'autonomie fonctionnelle et à 144 55C MO Rééducation en milieu clinique
 CR à 144 44A MO Interventions en milieu clinique

NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

à la fin de la 1^{re} année

A1 : Se référer au fonctionnement normal du corps humain en réadaptation →
 B1 : Appliquer des procédures de base en réadaptation →
 C1 : Communiquer de façon adéquate avec ses collègues et ses professeurs →
 D1 : Gérer son temps et ses ressources →

à la fin de la 2^e année

A2 : Identifier les problèmes liés à la réadaptation et planifier des interventions adaptées →
 B2 : Appliquer des interventions sur des problèmes ciblés →
 C2 : Communiquer de façon efficace avec ses collègues, ses professeurs et ses patients →
 D2 : Gérer son temps, ses ressources et ses pratiques →

à la fin de la 3^e année (final)

A3 : Résoudre un problème en réadaptation physique
 B3 : Réaliser des interventions dans différents contextes de réadaptation physique
 C3 : Communiquer de façon professionnelle dans les milieux d'intervention, avec la clientèle et dans la communauté
 D3 : Gérer son temps, ses ressources, ses pratiques et son développement professionnel

OBJECTIFS MINISTÉRIELS LIÉS

003K Réduquer des personnes éprouvant des problèmes orthopédiques et rhumatologiques.
 003D Intervenir en cas de problèmes de douleur et de circulation (*traction*)

PRÉSENTATION DU COURS

Description :

Près de 80 % de la population souffrira au moins une fois dans leur vie de douleur au dos ou au cou. Les causes des maux sont multiples. Le type de travail beaucoup plus sédentaire maintenant, les postures inadéquates, le déconditionnement, les périodes de stress sont tous des facteurs pouvant entraîner des douleurs au dos et au cou.

Buts du cours :

Le cours *Rééducation en orthopédie : atteintes du rachis* permettra à l'étudiant de différencier et de décrire les principales atteintes du rachis, d'effectuer différents tests pertinents afin de recueillir les données évaluatives en vue de choisir les traitements adaptés à l'atteinte et la condition du patient et de rééduquer les personnes atteintes de problème au rachis pour toute condition comportant un diagnostic médical ou une orientation du plan de traitement.

Place du cours dans le programme :

En plus des connaissances acquises dans ce cours, l'étudiant devra mobiliser les notions du système immunitaire acquises dans les cours de *Biologie humaine I et II*, de même que les éléments du cours de *Pathologie et réadaptation* traitant des processus de guérison des tissus mous, des processus inflammatoires et des processus pathologiques associés à l'arthrite et l'arthrose. Il devra aussi maîtriser l'ensemble des connaissances acquises dans les cours de *Repérage anatomique I et II* et *Analyse du mouvement*, de même que les techniques d'évaluation et de traitement des cours d'*Interventions*.

Ce cours fait partie de la série des cours *Rééducation* qui visent à faire travailler l'étudiant sur des problèmes ciblés et qui abordent la prise en charge d'un patient :

- *Rééducation en orthopédie : principes généraux et atteintes des extrémités*
- *Rééducation en orthopédie : atteintes du rachis*
- *Rééducation à l'autonomie fonctionnelle*
- *Rééducation des conditions vasculaires et respiratoires*

Suivant les cours d'*Interventions*, ce cours est aussi le deuxième d'une séquence en cinq temps. Il sera suivi des cours de la série *Démarche intégrée* qui demanderont à l'étudiant de résoudre des problèmes de réadaptation en tenant compte du tableau clinique du patient. Cette séquence mènera ensuite l'étudiant aux cours en milieux cliniques, puis finalement en stages.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

1. Organiser son intervention et son environnement en respectant les principes de confort, d'ergonomie et de sécurité pour soi et pour la clientèle.
2. Donner des consignes adaptées à la situation.
3. Planifier une collecte de données adaptée au tableau clinique du patient.
4. Effectuer la collecte des données subjectives et objectives en lien avec une atteinte du rachis.
5. Interpréter l'ensemble des données recueillies en vue d'établir un plan de traitement.
6. Identifier les problèmes possibles associés à une atteinte orthopédique ou rhumatologique du rachis.
7. Formuler un objectif réaliste et mesurable, en fonction d'un problème.
8. Choisir les interventions et les paramètres appropriés visant l'amélioration du problème identifié.
9. Justifier le choix des interventions et des paramètres en fonction des objectifs visés.
10. Expliquer de façon adaptée le plan de traitement au patient ou à son représentant, aux aidants et aux intervenants.
11. Obtenir le consentement libre et éclairé du patient ou de son représentant en fonction des explications données.
12. Effectuer un traitement en lien avec des atteintes orthopédiques ou rhumatologiques du rachis, incluant les tractions.
13. Évaluer l'efficacité du traitement.
14. Utiliser l'aide technique appropriée en lien avec les problèmes ou la sévérité de l'atteinte
15. Élaborer un programme d'exercices et des conseils visant à rééduquer une atteinte orthopédique ou rhumatologique du rachis en fonction des objectifs visés pour un patient ou pour un groupe de patients.
16. Enseigner les exercices de façon appropriée, en favorisant la participation du patient ou du groupe de patients.
17. Consigner l'ensemble des résultats de la collecte de données, de l'analyse et du traitement selon la méthode SOAPIE.

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

- Contribution au portfolio d'apprentissage qui inclut, selon ce qui est appris dans ce cours, de l'information, des outils de collecte de données évaluative et des techniques de traitement utiles à la pratique clinique.
- Ce cours se prête bien à l'utilisation de méthodes d'enseignement pour les connaissances procédurales.

CADRE DE RÉFÉRENCE SERVANT À ÉLABORER LA PERFORMANCE FINALE ATTENDUE DU COURS

La performance finale attendue (PFA) fait partie des évaluations sommatives et s'administre au terme d'une séquence d'apprentissage. Elle peut se présenter sous diverses formes (travail, examen, exposé oral, laboratoire, stage, etc.) et peut comporter plus d'un volet. Le ou les volets doivent proposer une tâche ou un problème complexe qui place à l'étudiant en situation de démontrer qu'il peut transférer ses acquis dans des situations similaires. La PFA doit susciter des manifestations observables et doit permettre d'évaluer les acquis réels de chacun des étudiants.

En somme, la PFA doit permettre d'évaluer les apprentissages essentiels au regard de la santé et de la réadaptation physique afin de bien préparer les étudiants dans la poursuite de leur formation et, ultimement, de les rendre compétents dans l'exercice de leur future profession.

Spécifiquement, au terme de ce cours, l'étudiant devra être en mesure de :

- Identifier les problèmes de réadaptation en lien avec une atteinte orthopédique ou rhumatologique du rachis et planifier des interventions adaptées.
- Appliquer des interventions sur les problèmes ciblés.
- Communiquer de façon efficace avec ses collègues, ses professeurs et ses patients.
- Gérer son temps, ses ressources et ses pratiques.

Selon les critères suivants :

- pertinence de la collecte de données;
- justesse de l'interprétation des données en vue d'établir un plan de traitement (problèmes, besoins, précautions, contre-indications, objectifs, etc.);
- pertinence des choix de modalités en fonction des objectifs déterminés;
- cohérence de la justification des choix réalisés;
- qualité d'exécution des interventions (bilans et traitement);
- respect des principes de confort, d'ergonomie et de sécurité pour soi et pour le patient;

-
- pertinence de l'évaluation réalisée de l'efficacité du traitement;
 - pertinence du programme planifié d'exercices et de conseils;
 - pertinence des informations (explications, consignes, conseils et enseignements) données au patient ou à son représentant, aux aidants et aux intervenants;
 - pertinence des informations consignées au dossier du patient ou transmises à l'équipe multidisciplinaire;
 - efficacité de la gestion du temps et de l'environnement;
professionnalisme de l'attitude démontrée.

144 464 MO	Rééducation de l'autonomie fonctionnelle	Pondération	Unités	Heures contact	Session
		2 2 2	2,00	60	4
Département : Techniques de physiothérapie					
Préalables à ce cours : PA 144 334 MO Pathologie et réadaptation PA 144 344 MO Interventions sur la mobilité PA 144 353 MO Interventions sur la douleur et les troubles trophiques PA 144 354 MO Interventions sur la fonction musculaire PA 144 364 MO Interventions sur les activités fonctionnelles			Ce cours est préalable aux cours suivants : PA à 144 593 MO Démarche intégrée de rééducation à l'autonomie fonctionnelle et à 144 55C MO Rééducation en milieu clinique CR à 144 44A MO Interventions en milieu clinique		

NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

à la fin de la 1^{re} année

- A1 : Se référer au fonctionnement normal du corps humain en réadaptation →
- B1 : Appliquer des procédures de base en réadaptation →
- C1 : Communiquer de façon adéquate avec ses collègues et ses professeurs →
- D1 : Gérer son temps et ses ressources →

à la fin de la 2^e année

- | |
|--|
| A2 : Identifier les problèmes liés à la réadaptation et planifier des interventions adaptées → |
| B2 : Appliquer des interventions sur des problèmes ciblés → |
| C2 : Communiquer de façon efficace avec ses collègues, ses professeurs et ses patients → |
| D2 : Gérer son temps, ses ressources et ses pratiques → |

à la fin de la 3^e année (final)

- A3 : Résoudre un problème en réadaptation physique
- B3 : Réaliser des interventions dans différents contextes de réadaptation physique
- C3 : Communiquer de façon professionnelle dans les milieux d'intervention, avec la clientèle et dans la communauté
- D3 : Gérer son temps, ses ressources, ses pratiques et son développement professionnel

OBJECTIFS MINISTÉRIELS LIÉS

- 003L Réduquer des personnes éprouvant des problèmes neurologiques.
- 055A Procéder à une rééducation adaptée à une clientèle gériatrique.

PRÉSENTATION DU COURS

Description :

En 2050, les personnes âgées de 65 ans et plus représenteront près de 25 % de la population du Québec. Le coût associé aux chutes des personnes âgées au Canada est de plus de 3 milliards par année. Les besoins à venir pour cette tranche de la population seront grands. Le T.R.P. sera un acteur clé dans le processus de réadaptation d'une clientèle diverse en perte d'autonomie, sachant que plusieurs problèmes attribués au vieillissement et à la perte d'autonomie sont surtout dus au manque d'exercices et que certains sports de contact pourraient favoriser l'apparition prématurée de la maladie de Parkinson ou de la maladie d'Alzheimer.

Buts du cours :

Le cours *Rééducation de l'autonomie fonctionnelle* préparera l'étudiant à l'approche fonctionnelle gériatrique et neurologique. Le cours présentera un rappel des transformations et des déficiences physiques, cognitives et sociales de la personne âgée et/ou qui éprouve des problèmes neurologiques. Après avoir maîtrisé ces notions, l'étudiant apprendra les techniques de collecte de données évaluatives et thérapeutiques visant à regagner l'autonomie fonctionnelle d'un patient.

Place du cours dans le programme :

En plus des connaissances acquises dans ce cours, l'étudiant devra mobiliser les notions du système nerveux acquises dans les cours de *Biologie humaine II* et de *Physiologie et réadaptation*, les processus pathologiques du cours de *Pathologie et réadaptation* de même que l'ensemble des techniques de collecte de données évaluatives et de traitement des cours d'*Interventions* afin de les intégrer dans un contexte de perte d'autonomie fonctionnelle.

Ce cours fait partie de la série des cours *Rééducation* qui visent à faire travailler l'étudiant sur des problèmes ciblés et qui abordent la prise en charge d'un patient :

- *Rééducation en orthopédie : principes généraux et atteintes des extrémités*
- *Rééducation en orthopédie : atteintes du rachis*
- *Rééducation à l'autonomie fonctionnelle*
- *Rééducation des conditions vasculaires et respiratoires*

Suivant les cours d'*Interventions*, ce cours est aussi le deuxième d'une séquence en cinq temps. Il sera suivi des cours de la série *Démarche intégrée* qui demanderont à l'étudiant de résoudre des problèmes de réadaptation en tenant compte du tableau clinique du patient. Cette séquence mènera ensuite l'étudiant aux cours en milieux cliniques, puis finalement en stages.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

1. Organiser son intervention et son environnement en respectant les principes de confort, d'ergonomie et de sécurité pour soi et pour la clientèle.
2. Donner des consignes adaptées à la situation.
3. Planifier une collecte de données adaptée au tableau clinique du patient.
4. Effectuer la collecte des données subjectives et objectives en lien avec
 - une atteinte neurologique;
 - la perte d'autonomie fonctionnelle.
5. Interpréter l'ensemble des données recueillies en vue d'établir un plan de traitement.
6. Identifier les problèmes possibles associés
 - à une atteinte neurologique;
 - à la perte d'autonomie.
7. Formuler un objectif réaliste et mesurable, en fonction d'un problème.
8. Choisir les interventions et les paramètres appropriés visant l'amélioration du problème identifié.
9. Justifier le choix des interventions et des paramètres en fonction des objectifs visés.
10. Expliquer de façon adaptée le plan de traitement au patient ou à son représentant, aux aidants et aux intervenants.
11. Obtenir le consentement libre et éclairé du patient ou de son représentant en fonction des explications données.
12. Effectuer un traitement en lien avec
 - des problèmes neurologiques;
 - des pertes d'autonomie.
13. Évaluer l'efficacité du traitement.
14. Utiliser l'aide technique appropriée en lien avec le niveau fonctionnel.
15. Élaborer un programme d'exercices et des conseils visant à rééduquer l'autonomie fonctionnelle en fonction des objectifs visés pour un patient ou pour un groupe de patients.
16. Enseigner les exercices de façon appropriée, en favorisant la participation du patient ou du groupe de patients.
17. Consigner l'ensemble des résultats de la collecte de données, de l'analyse et du traitement selon la méthode SOAPIE.
18. Reconnaître le rôle du T.R.P. ainsi que celui de chaque intervenant dans l'équipe interdisciplinaire.

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

- Laboratoires mettant en pratique les techniques de traitement.
- Contribution au portfolio d'apprentissage qui inclut, selon ce qui est appris dans ce cours, de l'information, des outils de collecte de données évaluative et des techniques de traitement utiles à la pratique clinique.
- Ce cours se prête bien à l'utilisation de méthodes d'enseignement pour les connaissances procédurales.

CADRE DE RÉFÉRENCE SERVANT À ÉLABORER LA PERFORMANCE FINALE ATTENDUE DU COURS

La performance finale attendue (PFA) fait partie des évaluations sommatives et s'administre au terme d'une séquence d'apprentissage. Elle peut se présenter sous diverses formes (travail, examen, exposé oral, laboratoire, stage, etc.) et peut comporter plus d'un volet. Le ou les volets doivent proposer une tâche ou un problème complexe qui place à l'étudiant en situation de démontrer qu'il peut transférer ses acquis dans des situations similaires. La PFA doit susciter des manifestations observables et doit permettre d'évaluer les acquis réels de chacun des étudiants.

En somme, la PFA doit permettre d'évaluer les apprentissages essentiels au regard de la santé et de la réadaptation physique afin de bien préparer les étudiants dans la poursuite de leur formation et, ultimement, de les rendre compétents dans l'exercice de leur future profession.

Spécifiquement, au terme de ce cours, l'étudiant devra être en mesure de :

- Identifier les problèmes de réadaptation en lien avec une atteinte neurologique ou une perte d'autonomie et planifier des interventions adaptées.
- Appliquer des interventions sur les problèmes ciblés.
- Communiquer de façon efficace avec ses collègues, ses professeurs et ses patients.
- Gérer son temps, ses ressources et ses pratiques.

Selon les critères suivants :

- pertinence de la collecte de données;
-

-
- justesse de l'interprétation des données en vue d'établir un plan de traitement (problèmes, besoins, précautions, contre-indications, objectifs, etc.);
 - pertinence des choix de modalités en fonction des objectifs déterminés;
 - cohérence de la justification des choix réalisés;
 - qualité d'exécution des interventions (bilans et traitement);
 - respect des principes de confort, d'ergonomie et de sécurité pour soi et pour le patient;
 - pertinence de l'évaluation réalisée de l'efficacité du traitement;
 - pertinence du programme planifié d'exercices et de conseils (en individuel ou en groupe);
 - pertinence des informations (explications, consignes, conseils, animations et enseignements) données au patient ou à son représentant, aux aidants et aux intervenants;
 - pertinence des informations consignées au dossier du patient ou transmises à l'équipe multidisciplinaire;
 - efficacité de la gestion du temps et de l'environnement;
 - professionnalisme de l'attitude démontrée.
-

144 44A MO Interventions en milieu clinique	Pondération	Unités	Heures contact	Session
	1 9 3	4,33	150	4
Département : Techniques de physiothérapie				

Préalables à ce cours :

PA 144 334 MO Pathologie et réadaptation
 PA 144 344 MO Interventions sur la mobilité
 PA 144 353 MO Interventions sur la douleur et les troubles trophiques
 PA 144 354 MO Interventions sur la fonction musculaire
 PA 144 364 MO Interventions sur les activités fonctionnelles
 CR 144 443 MO Modalités d'électrothérapie
 CR 144 453 MO Rééducation en orthopédie : atteintes du rachis
 CR 144 454 MO Rééducation en orthopédie : principes généraux et atteintes des extrémités
 CR 144 464 MO Rééducation à l'autonomie fonctionnelle

Ce cours est préalable aux cours suivants :

PA à 144 553 MO Approche clinique en réadaptation et à 144 55C MO Rééducation en milieu clinique

NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

à la fin de la 1^{re} année

A1 : Se référer au fonctionnement normal du corps humain en réadaptation →
 B1 : Appliquer des procédures de base en réadaptation →
 C1 : Communiquer de façon adéquate avec ses collègues et ses professeurs →
 D1 : Gérer son temps et ses ressources →

à la fin de la 2^e année

A2 : Identifier les problèmes liés à la réadaptation et planifier des interventions adaptées →
 B2 : Appliquer des interventions sur des problèmes ciblés →
 C2 : Communiquer de façon efficace avec ses collègues, ses professeurs et ses patients →
 D2 : Gérer son temps, ses ressources et ses pratiques →

à la fin de la 3^e année (final)

A3 : Résoudre un problème en réadaptation physique
 B3 : Réaliser des interventions dans différents contextes de réadaptation physique
 C3 : Communiquer de façon professionnelle dans les milieux d'intervention, avec la clientèle et dans la communauté
 D3 : Gérer son temps, ses ressources, ses pratiques et son développement professionnel

OBJECTIFS MINISTÉRIELS LIÉS

003D Intervenir en cas de problèmes de douleur et de circulation
 003E Intervenir en cas de perte de mobilité
 003F Intervenir en cas de déficience de la fonction musculaire.
 003G Intervenir en cas de pertes fonctionnelles
 003H Effectuer des traitements par électrothérapie
 003Q Offrir des services professionnels.

PRÉSENTATION DU COURS

Description :

Comment se déroule le travail du T.R.P. en milieu clinique ? Comment effectuer les bilans et les interventions auprès de réels patients ? Le cours *Interventions en milieu clinique* est offert aux étudiants de deuxième année de Techniques de physiothérapie. Ce premier enseignement clinique propose une situation d'apprentissage au cours de laquelle l'étudiant sera en contact avec le milieu clinique et de réelles personnes nécessitant des soins de réadaptation physique.

Buts du cours :

Chaque étudiant sera amené à poursuivre ses apprentissages cliniques en consolidant ses acquis des cours antérieurs et en développant ses habiletés. Il aura à appliquer et justifier les techniques de collecte de données et de traitement en fonction des problèmes identifiés. Il devra aussi s'adapter à la vie d'un milieu clinique. Finalement, il aura à maîtriser la méthode d'écriture au dossier et de résolution de problèmes selon la méthode SOAPIE.

Place du cours dans le programme :

Ce cours permettra à l'étudiant de commencer à mettre en pratique les techniques de collecte de données et les principes de base de rééducation acquis lors du cours de *Pathologie et réadaptation*, de *Modalités en électrothérapie* et de la série des cours *Interventions*. Aussi, l'étudiant pourra s'initier à la prise en charge du processus de rééducation des personnes présentant les atteintes qui sont vues dans les cours concomitants suivants : *Rééducation en orthopédie : principes généraux et atteintes des extrémités*, *Rééducation en orthopédie : atteintes du rachis* et *Rééducation à l'autonomie fonctionnelle*. Enfin, ce cours est préalable au second enseignement clinique *Rééducation en milieu clinique* qui sera offert à la prochaine session.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

Sous la supervision étroite du professeur, en fonction des orientations émises et des problèmes préalablement identifiés :

1. Gérer son temps et son environnement de travail en fonction des situations réelles et prévisibles.
2. Respecter le cadre législatif de pratique et les règles particulières à l'établissement.
3. Planifier la collecte de données évaluative.
4. Effectuer la collecte de données évaluatives.
5. Expliquer au patient ou à son représentant les objectifs, les limites et les risques réels des interventions en fonction du tableau clinique, en vue de l'obtention du consentement libre et éclairé du patient ou de son représentant.
6. Planifier les interventions en fonction des problèmes identifiés (plan de traitement et interventions quotidiennes).
7. Appliquer les interventions en fonction des problèmes identifiés, dans un contexte réel de réadaptation.
8. Évaluer l'efficacité des interventions.
9. Utiliser des stratégies dynamiques pour favoriser la participation optimale et sécuritaire du patient ou de chaque membre d'une classe d'exercices.
10. Adapter ses interventions en fonction des problèmes identifiés et des réactions des patients.
11. Adapter adéquatement sa tenue de dossier selon la méthode SOAPIE et selon les formulaires du milieu.
12. Identifier les forces et les faiblesses de sa pratique.

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

Durant la session l'étudiant fréquentera successivement deux milieux cliniques pour des périodes de 7 semaines : un milieu relié aux problèmes orthopédiques et rhumatologiques, l'autre relié problèmes liés au vieillissement et à la perte d'autonomie fonctionnelle.

HABILETÉS GÉNÉRALES À DÉVELOPPER

Ce cours vise également l'acquisition de l'habileté générale suivante (à enseigner, sans évaluer) :

- Analyser de façon critique ses interventions

CADRE DE RÉFÉRENCE SERVANT À ÉLABORER LA PERFORMANCE FINALE ATTENDUE DU COURS

La performance finale attendue (PFA) fait partie des évaluations sommatives et s'administre au terme d'une séquence d'apprentissage. Elle peut se présenter sous diverses formes (travail, examen, exposé oral, laboratoire, stage, etc.) et peut comporter plus d'un volet. Le ou les volets doivent proposer une tâche ou un problème complexe qui place à l'étudiant en situation de démontrer qu'il peut transférer ses acquis dans des situations similaires. La PFA doit susciter des manifestations observables et doit permettre d'évaluer les acquis réels de chacun des étudiants.

En somme, la PFA doit permettre d'évaluer les apprentissages essentiels au regard de la santé et de la réadaptation physique afin de bien préparer les étudiants dans la poursuite de leur formation et, ultimement, de les rendre compétents dans l'exercice de leur future profession.

Spécifiquement, au terme de ce cours, l'étudiant, sous une supervision étroite de l'enseignant, devra être en mesure de :

- Gérer minimalement 2 activités par jour pendant la période d'enseignement clinique.
- Identifier les problèmes liés à la réadaptation et planifier des interventions adaptées.
- Appliquer des interventions sur des problèmes ciblés dans différents contextes réels, mais contrôlés, de réadaptation physique.
- Communiquer de façon efficace avec ses collègues, ses professeurs et ses patients.
- Gérer son temps, ses ressources et ses pratiques.

Selon les critères suivants :

- cohérence des actions prises en lien avec les catégories d'atteintes et les règles de l'établissement;
 - pertinence de la collecte de données;
 - justesse de l'interprétation des données en vue d'établir un plan de traitement (problèmes, besoins, précautions, contre-indications, objectifs, etc.);
 - pertinence des choix de modalités en fonction des objectifs déterminés;
 - qualité d'exécution des interventions (bilans et traitement);
 - respect des principes de confort, d'ergonomie et de sécurité pour soi et pour le patient;
 - pertinence de l'évaluation réalisée de l'efficacité du traitement;
 - pertinence du programme planifié d'exercices et de conseils;
 - pertinence des informations (explications, consignes, conseils, enseignements et animations) données au patient et à sa famille;
 - pertinence des informations consignées au dossier du patient ou transmises à l'équipe multidisciplinaire;
-

-
- adaptation à la situation;
 - cohérence de la justification des actions et des décisions cliniques;
 - efficacité de la gestion du temps et de l'environnement;
 - professionnalisme de l'attitude démontrée;
 - pertinence du regard réflexif porté sur sa pratique.

En plus de ces critères, l'étudiant devra satisfaire aux normes inscrites au code d'éthique du programme.

50 B43 MO Communication interpersonnelle	Pondération	Unités	Heures contact	Session
	2 1 1	1,33	45	4
Département : Psychologie				
Le cours suivant est préalable au présent cours : Aucun		Le présent cours est lié au cours suivant : PA à 144 553 MO Approche clinique en réadaptation		

NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

à la fin de la 1^{re} année

A1 : Se référer au fonctionnement normal du corps humain en réadaptation

→

B1 : Appliquer des procédures de base en réadaptation

→

C1 : Communiquer de façon adéquate avec ses collègues et ses professeurs

→

D1 : Gérer son temps et ses ressources

→

à la fin de la 2^e année

A2 : Identifier les problèmes liés à la réadaptation et planifier des interventions adaptées

→

B2 : Appliquer des interventions sur des problèmes ciblés

→

C2 : Communiquer de façon efficace avec ses collègues, ses professeurs et ses patients

→

D2 : Gérer son temps, ses ressources et ses pratiques

→

à la fin de la 3^e année (final)

A3 : Résoudre un problème en réadaptation physique

B3 : Réaliser des interventions dans différents contextes de réadaptation physique

C3 : Communiquer de façon professionnelle dans les milieux d'intervention, avec la clientèle et dans la communauté

D3 : Gérer son temps, ses ressources, ses pratiques et son développement professionnel

OBJECTIF MINISTÉRIEL LIÉ

0559 Établir des relations professionnelles.

PRÉSENTATION DU COURS

Description :

Voici quelques questions auxquelles vous trouverez réponse dans ce cours :

- Comment développer des habiletés d'écoute active favorisant la confiance, l'empathie, l'honnêteté et l'ouverture?
- Comment l'estime de soi, le type de personnalité et l'affirmation de soi influencent-ils les relations humaines?
- Quel est l'intérêt de la communication non verbale (et non consciente) pour déceler les émotions, la douleur, etc.?
- Comment peut-on résoudre les conflits et rendre la critique constructive?
- Quelle est l'importance d'un style de leadership approprié dans le bon fonctionnement d'un groupe?
- Comment les émotions aident-elles à cerner les besoins?
- Quels sont les pièges les plus fréquents dans la perception d'autrui?
- De quelles manières les différences culturelles influencent-elles la communication?

Buts du cours :

Ce cours, issu de la psychologie de la communication, permettra à l'étudiant d'acquérir des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être visant à élargir son répertoire d'habiletés de communication afin de mieux comprendre son impact et de maximiser l'efficacité de ses relations interpersonnelles en milieu de travail, notamment dans le cadre de la relation d'aide.

Place du cours dans le programme :

Les acquis de ce cours seront réinvestis particulièrement dans le cours *Approche clinique en réadaptation*, mais aussi dans les cours en milieu clinique et dans les stages.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

1. Distinguer différents états affectifs ayant un impact sur le travail.
2. Gérer ses propres émotions de manière saine.
3. Décrire les impacts des attitudes d'écoute et du comportement non verbal dans une relation professionnelle.
4. Identifier les besoins du patient en se méfiant des pièges perceptifs.
5. Expliquer les caractéristiques du groupe, du pouvoir et du leadership.
6. Décrire les facteurs influençant les conflits interpersonnels ainsi que des principes pour les éviter ou les résoudre.
7. Utiliser un vocabulaire adapté à la situation.

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

En vue d'atteindre la compétence fixée dans le cadre de ce cours, divers types d'activités pédagogiques seront utilisées dont des réflexions individuelles afin de s'autoévaluer et d'apporter les changements souhaités, des extraits vidéos afin d'illustrer et d'analyser la complexité de la communication humaine, des exercices en équipe, des jeux de rôles, discussions et des présentations orales.

CADRE DE RÉFÉRENCE SERVANT À ÉLABORER LA PERFORMANCE FINALE ATTENDUE DU COURS

La performance finale attendue (PFA) fait partie des évaluations sommatives et s'administre au terme d'une séquence d'apprentissage. Elle peut se présenter sous diverses formes (travail, examen, exposé oral, laboratoire, stage, etc.) et peut comporter plus d'un volet. Le ou les volets doivent proposer une tâche ou un problème complexe qui place à l'étudiant en situation de démontrer qu'il peut transférer ses acquis dans des situations similaires. La PFA doit susciter des manifestations observables et doit permettre d'évaluer les acquis réels de chacun des étudiants.

En somme, la PFA doit permettre d'évaluer les apprentissages essentiels au regard de la communication afin de bien préparer les étudiants dans la poursuite de leur formation et, ultimement, de les rendre compétents dans l'exercice de leur future profession.

Spécifiquement, au terme de ce cours, l'étudiant devra être en mesure de :

- Analyser une situation de communication et en présenter clairement l'essentiel par écrit et/ou par une présentation orale pour les dimensions suivantes :
 - Communication verbale et langage;
 - Communication non verbale, états affectifs et besoins;
 - Attitudes d'écoute, savoir-être et pièges perceptifs;
 - Affirmation, leadership et résolution de conflits.

Selon les critères suivants :

- précision dans les observations;
 - cohérence des liens établis;
 - justesse de l'analyse;
 - pertinence des explications.
-

3.6 Descriptions institutionnelles des cours de la session 5

- 144 553 MO Approche clinique en réadaptation
- 144 563 MO Démarche intégrée utilisant l'électrothérapie
- 144 573 MO Démarche intégrée en orthopédie
- 144 583 MO Rééducation des conditions vasculaires et respiratoires
- 144 593 MO Démarche intégrée de rééducation à l'autonomie fonctionnelle
- 144 55C MO Rééducation en milieu clinique

144 553 MO	Approche clinique en réadaptation	Pondération	Unités	Heures contact	Session
		2 1 1	1,33	45	5

Département : Techniques de physiothérapie

Préalables à ce cours :

PA 144 44A MO Interventions en milieu clinique
PA 350 B43 MO Communication interpersonnelle

Ce cours est préalable aux cours suivants :

CR à 144 55C MO Rééducation en milieu clinique

NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

à la fin de la 1^{re} année

A1 : Se référer au fonctionnement normal du corps humain en réadaptation

à la fin de la 2^e année

A2 : Identifier les problèmes liés à la réadaptation et planifier des interventions adaptées

à la fin de la 3^e année (final)

A3 : Résoudre un problème en réadaptation physique

B1 : Appliquer des procédures de base en réadaptation

B2 : Appliquer des interventions sur des problèmes ciblés

B3 : Réaliser des interventions dans différents contextes de réadaptation physique

C1 : Communiquer de façon adéquate avec ses collègues et ses professeurs

C2 : Communiquer de façon efficace avec ses collègues, ses professeurs et ses patients

C3 : Communiquer de façon professionnelle dans les milieux d'intervention, avec la clientèle et dans la communauté

D1 : Gérer son temps et ses ressources

D2 : Gérer son temps, ses ressources et ses pratiques

D3 : Gérer son temps, ses ressources, ses pratiques et son développement professionnel

OBJECTIF MINISTÉRIEL LIÉ

003M Adapter l'approche clinique aux particularités d'un handicap et d'un milieu d'intervention.

PRÉSENTATION DU COURS

Description :

Vous traitez un patient qui vous annonce que son père est décédé hier. Vous soignez une personne âgée en CHSLD qui se croit à la guerre. Un patient agressif vous menace si vous ne lui donnez pas son heure préférée de rendez-vous. Un accidenté de la route, dépressif et nouvellement amputé de sa jambe gauche refuse les soins que vous lui proposez et vous parle de suicide. Quoi faire? Comment réagir? Êtes-vous en train de lui nuire ou de l'aider par vos interventions? La relation avec le patient est au cœur de toute réadaptation physique et un facteur déterminant dans le processus de guérison. Voilà certains éléments qui seront abordés à l'intérieur de ce cours.

Buts du cours :

À partir des notions du cours de *Communication interpersonnelle* et des portraits cliniques de différentes atteintes, ce cours permettra à l'étudiant d'appliquer les principes d'une démarche clinique à la clientèle traitée en réadaptation physique. Ce cours rendra l'étudiant capable d'adapter son approche aux particularités du handicap et du milieu.

Place du cours dans le programme :

Ce cours fait suite au cours 350 B43 MO *Communication interpersonnelle* et il est essentiel au développement d'une bonne relation avec un patient. Les acquis de ce cours seront réinvestis dans les cours en milieu clinique et dans les stages.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

1. Reconnaître les signes d'adaptation ou de mésadaptation à un handicap, une perte et les mécanismes de défense.
2. Établir des liens entre les signes d'adaptation et de mésadaptation et les mécanismes de défense.
3. Expliquer l'incidence d'un handicap physique sur la vie affective et sociale.
4. Établir de liens entre le type et la gravité d'un handicap physique et les besoins au cours de la réadaptation.
5. Déterminer les attitudes, stratégies et comportements adaptés à la situation.
6. Expliquer l'incidence de problèmes cognitifs ou psychiatriques sur la vie affective et sociale et leur influence sur le processus de réadaptation.
7. Déterminer les attitudes, stratégies et comportements adaptés à la situation.
8. Déterminer les stratégies d'interventions impliquant la personne dans son processus de réadaptation.
9. Reconnaître les caractéristiques du milieu de vie et son influence sur le processus de réadaptation.
10. Déterminer les stratégies d'interventions, les adaptations adaptées au milieu de vie et favorisant l'orientation et l'autonomie.
11. Prendre en compte les proches et les autres intervenants dans la planification de ses interventions.

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

- Contribution au portfolio d'apprentissage qui inclut, selon ce qui est appris dans ce cours, de l'information, des outils de collecte de données évaluative et des techniques de traitement utiles à la pratique clinique.

CADRE DE RÉFÉRENCE SERVANT À ÉLABORER LA PERFORMANCE FINALE ATTENDUE DU COURS

La performance finale attendue (PFA) fait partie des évaluations sommatives et s'administre au terme d'une séquence d'apprentissage. Elle peut se présenter sous diverses formes (travail, examen, exposé oral, laboratoire, stage, etc.) et peut comporter plus d'un volet. Le ou les volets doivent proposer une tâche ou un problème complexe qui place à l'étudiant en situation de démontrer qu'il peut transférer ses acquis dans des situations similaires. La PFA doit susciter des manifestations observables et doit permettre d'évaluer les acquis réels de chacun des étudiants.

En somme, la PFA doit permettre d'évaluer les apprentissages essentiels au regard de la santé et de la réadaptation physique afin de bien préparer les étudiants dans la poursuite de leur formation et, ultimement, de les rendre compétents dans l'exercice de leur future profession.

Spécifiquement, au terme de ce cours, l'étudiant devra être en mesure de :

- Reconnaître les signes d'adaptation ou de mésadaptation à un handicap, une perte et les mécanismes de défense.
- Reconnaître les caractéristiques du milieu de vie et son influence sur le processus de réadaptation.
- Établir des liens entre les signes d'adaptation et de mésadaptation et les mécanismes de défense.
- Expliquer l'incidence d'un handicap physique sur la vie affective et sociale.
- Établir des liens entre le type et la gravité d'un handicap physique et les besoins au cours de la réadaptation.
- Expliquer l'incidence de problèmes cognitifs ou psychiatriques sur la vie affective et sociale et leur influence sur le processus de réadaptation.
- Déterminer les attitudes, stratégies et comportements adaptés à la situation.
- Déterminer les stratégies d'interventions impliquant la personne dans son processus de réadaptation.
- Déterminer les stratégies d'interventions, les adaptations adaptées au milieu de vie et favorisant l'orientation et l'autonomie.
- Prendre en compte les proches et les autres intervenants dans la planification de ses interventions.

Selon les critères suivants :

- identifications appropriées;
- justesse des liens;
- attitudes appropriées;
- stratégies efficaces et appropriées.

144 563 MO	Démarche intégrée utilisant l'électrothérapie	Pondération	Unités	Heures contact	Session
		1 2 1	1,33	45	5
Département : Techniques de physiothérapie					
Préalables à ce cours : PA 144 443 MO Modalités d'électrothérapie PA 144 453 MO Rééducation en orthopédie : atteintes du rachis PA 144 454 MO Rééducation en orthopédie : principes généraux et atteintes des extrémités CR 144 573 MO Démarche intégrée en orthopédie		Ce cours est préalable aux cours suivants : PA à 144 66E MO Prise en charge d'une démarche de réadaptation I et à 144 67E MO Prise en charge d'une démarche de réadaptation II CR à 144 55C MO Rééducation en milieu clinique			

NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

à la fin de la 1^{re} année

A1 : Se référer au fonctionnement normal du corps humain en réadaptation

→

B1 : Appliquer des procédures de base en réadaptation

→

C1 : Communiquer de façon adéquate avec ses collègues et ses professeurs

→

D1 : Gérer son temps et ses ressources

→

à la fin de la 2^e année

A2 : Identifier les problèmes liés à la réadaptation et planifier des interventions adaptées

→

B2 : Appliquer des interventions sur des problèmes ciblés

→

C2 : Communiquer de façon efficace avec ses collègues, ses professeurs et ses patients

→

D2 : Gérer son temps, ses ressources et ses pratiques

→

à la fin de la 3^e année (final)

A3 : Résoudre un problème en réadaptation physique

B3 : Réaliser des interventions dans différents contextes de réadaptation physique

C3 : Communiquer de façon professionnelle dans les milieux d'intervention, avec la clientèle et dans la communauté

D3 : Gérer son temps, ses ressources, ses pratiques et son développement professionnel

OBJECTIF MINISTÉRIEL LIÉ

003H Effectuer des traitements par électrothérapie.

PRÉSENTATION DU COURS

Description :

Un patient présente une entorse de la cheville avec œdème et douleur. Parmi la panoplie d'appareils utilisés lors du cours *Modalités en électrothérapie*, lequel doit-on utiliser de façon préférentielle? Et si un patient fait du diabète, doit-on éviter certaines modalités? Dans un contexte réel de prise en charge, avec un tableau clinique complexe, comment traiter de façon sécuritaire et efficace? Face à une nouvelle technologie de traitement, comment reconnaître si celle-ci est vraiment efficace?

Buts du cours :

Le cours *Démarche intégrée utilisant l'électrothérapie* permettra à l'étudiant de mobiliser ses savoirs acquis jusqu'à maintenant en électrothérapie afin d'établir un traitement d'électrothérapie sécuritaire et efficace à partir d'études de cas. De plus, les étudiants devront être en mesure de déterminer comment les agents physiques s'intègrent au plan global de traitement en réadaptation physique.

Place du cours dans le programme :

En plus des connaissances acquises dans ce cours, l'étudiant devra mobiliser les notions de biologie en lien notamment avec la douleur, l'œdème, l'inflammation, la réparation tissulaire, ainsi que l'ensemble des notions acquises dans les cours de pathologie, d'électrothérapie, d'intervention et de rééducation.

Ce cours fait partie de la série des cours *Démarche intégrée* qui visent à faire rendre l'étudiant apte à résoudre des problèmes de réadaptation en tenant compte du tableau clinique du patient :

- *Démarche intégrée en orthopédie*
- *Démarche intégrée utilisant l'électrothérapie*
- *Démarche intégrée en rééducation à l'autonomie fonctionnelle*

Suivant les cours *d'Interventions* et de *Rééducation*, ce cours est aussi le troisième d'une séquence en cinq temps. Il sera suivi des cours en milieux cliniques, puis finalement en stages.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

Pour des problèmes pouvant être traités avec l'électrothérapie :

1. Établir les actions devant être prises en fonction des catégories d'atteintes.
2. Planifier une collecte de données en lien avec le tableau clinique.
3. Repérer les données pertinentes en lien avec la collecte.
4. Interpréter l'ensemble du tableau clinique.
5. Identifier les indications, les contre-indications et les précautions en lien avec le tableau clinique du patient.
6. Selon la catégorie d'atteintes, définir ou documenter les problèmes par ordre de priorité en fonction du tableau clinique.
7. Formuler des objectifs réalistes et mesurables, en fonction du tableau clinique.
8. Choisir les interventions et les paramètres appropriés en fonction du tableau clinique.
9. Vulgariser l'information donnée aux patients et à sa famille.
10. Consigner l'ensemble des résultats de la collecte de données, l'analyse et le traitement selon la méthode SOAPIE.

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

- Études de cas.
- Contribution au portfolio d'apprentissage qui inclut, selon ce qui est appris dans ce cours, de l'information, des outils de collecte de données évaluative et des techniques de traitement utiles à la pratique clinique.

HABILETÉS GÉNÉRALES À DÉVELOPPER

Ce cours vise également l'acquisition de l'habileté générale suivante (à enseigner, sans évaluer) :

- Résoudre efficacement un problème ou une étude de cas (les problèmes simples ont déjà été abordés dans le cours de *Rééducation en orthopédie : principes généraux et atteintes des extrémités*, les études de cas le seront dans tous les cours de *Démarche intégrée*).

MÉDIAGRAPHIE PROPOSÉE

PHYSIOTHERAPY CANADA JOURNAL (2010), *Electrophysical agents - Contraindications And Precautions: An Evidence-Based Approach To Clinical Decision Making In Physical Therapy*, Publisher University of Toronto Press, Volume 62, Number 5.

FICHE TECHNIQUE

- Salle de classe avec projecteur multimédia, rétroprojecteur
- Laboratoires
- Appareils d'électrothérapie

CADRE DE RÉFÉRENCE SERVANT À ÉLABORER LA PERFORMANCE FINALE ATTENDUE DU COURS

La performance finale attendue (PFA) fait partie des évaluations sommatives et s'administre au terme d'une séquence d'apprentissage. Elle peut se présenter sous diverses formes (travail, examen, exposé oral, laboratoire, stage, etc.) et peut comporter plus d'un volet. Le ou les volets doivent proposer une tâche ou un problème complexe qui place à l'étudiant en situation de démontrer qu'il peut transférer ses acquis dans des situations similaires. La PFA doit susciter des manifestations observables et doit permettre d'évaluer les acquis réels de chacun des étudiants.

En somme, la PFA doit permettre d'évaluer les apprentissages essentiels au regard de la santé et de la réadaptation physique afin de bien préparer les étudiants dans la poursuite de leur formation et, ultimement, de les rendre compétents dans l'exercice de leur future profession.

Spécifiquement, au terme de ce cours, l'étudiant devra être en mesure de :

- Résoudre un problème en réadaptation physique pouvant être traité avec l'électrothérapie.
- Planifier des interventions dans différents contextes de réadaptation physique.
- Communiquer de façon professionnelle dans les milieux d'intervention, avec la clientèle et dans la communauté.
- Gérer son temps, ses ressources, ses pratiques et son développement professionnel.

Selon les critères suivants :

- cohérence des actions prises en lien avec les catégories d'atteintes;
- pertinence de la collecte de données;
- justesse de l'interprétation des données en vue d'établir un plan de traitement (problèmes, besoins, précautions, contre-indications, objectifs, etc.);
- pertinence des choix de modalités;
- cohérence de la justification des choix réalisés;
- respect des principes de confort, d'ergonomie et de sécurité pour soi et pour le patient;
- pertinence des informations (explications, consignes et conseils) données au patient et à sa famille;
- pertinence des informations consignées au dossier du patient ou transmises à l'équipe multidisciplinaire.

144 573 MO	Démarche intégrée en orthopédie	Pondération	Unités	Heures contact	Session
		2 1 1	1,33	45	5
Département : Techniques de physiothérapie		Préalables à ce cours : PA 144 453 MO Rééducation en orthopédie : atteintes du rachis PA 144 454 MO Rééducation en orthopédie : principes généraux et atteintes des extrémités			
		Ce cours est préalable aux cours suivants : PA à 144 66E MO Prise en charge d'une démarche de réadaptation I et à 144 67E MO Prise en charge d'une démarche de réadaptation II CR 144 55C MO à Rééducation en milieu clinique, à 144 563 MO Démarche intégrée utilisant l'électrothérapie et à 144 593 MO Démarche intégrée à l'autonomie fonctionnelle			

NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

à la fin de la 1^{re} année

A1 : Se référer au fonctionnement normal du corps humain en réadaptation

à la fin de la 2^e année

A2 : Identifier les problèmes liés à la réadaptation et planifier des interventions adaptées

à la fin de la 3^e année (final)

A3 : Résoudre un problème en réadaptation physique

B1 : Appliquer des procédures de base en réadaptation

B2 : Appliquer des interventions sur des problèmes ciblés

B3 : Réaliser des interventions dans différents contextes de réadaptation physique

C1 : Communiquer de façon adéquate avec ses collègues et ses professeurs

C2 : Communiquer de façon efficace avec ses collègues, ses professeurs et ses patients

C3 : Communiquer de façon professionnelle dans les milieux d'intervention, avec la clientèle et dans la communauté

D1 : Gérer son temps et ses ressources

D2 : Gérer son temps, ses ressources et ses pratiques

D3 : Gérer son temps, ses ressources, ses pratiques et son développement professionnel

OBJECTIF MINISTÉRIEL LIÉ

003K Rééduquer des personnes éprouvant des problèmes orthopédiques et rhumatologiques.

PRÉSENTATION DU COURS

Description :

Quels sont les différents contextes d'intervention auprès de la clientèle présentant des atteintes orthopédiques? Quelles sont les adaptations du plan d'intervention tenant compte du tableau clinique spécifique d'atteintes telle que l'ostéoporose, les fractures, les entorses, les luxations, les contusions, les claquages, etc.? Comment tenir compte des conditions orthopédiques ou chirurgicales, des conditions associées et des complications diverses? Le T.R.P. doit être en mesure de répondre adéquatement à ces questions.

Buts du cours :

Le cours *Démarche intégrée en orthopédie* rendra l'étudiant capable de prendre en charge une démarche de réadaptation auprès de personnes présentant diverses atteintes orthopédiques, à partir d'un diagnostic médical et d'informations médicales pertinentes ou de l'évaluation d'un physiothérapeute. Le cours permettra à l'étudiant de réfléchir sur des études de cas complexes pour lesquelles une liste de problèmes est établie, de manière à caractériser le tableau clinique du patient, sélectionner les bilans pertinents, interpréter l'ensemble des données recueillies, compléter l'analyse et établir un plan de traitement adapté. L'étudiant pourra également se référer adéquatement au cadre législatif et réglementaire afin de respecter le cadre légal de la pratique d'un T.R.P.

Place du cours dans le programme :

En plus des connaissances acquises dans ce cours, l'étudiant devra mobiliser les notions des systèmes nerveux et vasculaires vues dans les cours de *Biologie humaine II*, les processus de guérison des tissus osseux et des tissus mous du cours de *Pathologie et réadaptation*, l'ensemble des connaissances acquises dans les cours de *Repérage anatomique I et II*, *Analyse du mouvement*, ainsi que dans les cours d'*Interventions* et les deux cours de *Rééducation en orthopédie*.

Ce cours fait partie de la série des cours *Démarche intégrée* qui visent à faire rendre l'étudiant apte à résoudre des problèmes de réadaptation en tenant compte du tableau clinique du patient :

- *Démarche intégrée en orthopédie*
- *Démarches intégrées utilisant l'électrothérapie*
- *Démarche intégrée en rééducation à l'autonomie fonctionnelle*

Suivant les cours d'*Interventions* et de *Rééducation*, ce cours est aussi le troisième d'une séquence en cinq temps. Il sera suivi des cours en milieux cliniques, puis finalement en stages.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

Pour des problèmes orthopédiques ou rhumatologiques :

1. Établir les actions devant être prises en fonction des catégories d'atteintes.
2. Planifier une collecte de données en lien avec le tableau clinique.
3. Repérer les données pertinentes en lien avec la collecte.
4. Interpréter l'ensemble du tableau clinique.
5. Identifier les indications, les contre-indications et les précautions en lien avec le tableau clinique du patient.
6. Selon la catégorie d'atteintes, définir ou documenter les problèmes par ordre de priorité en fonction du tableau clinique.
7. Formuler des objectifs réalistes et mesurables, en fonction du tableau clinique.
8. Choisir les interventions et les paramètres appropriés en fonction du tableau clinique.
9. Choisir les aides techniques appropriées en fonction des besoins du patient.
10. Élaborer un programme d'exercices et des conseils adaptés au portrait clinique du patient.
11. Vulgariser l'information donnée aux patients et à sa famille.
12. Consigner l'ensemble des résultats de la collecte de données, l'analyse et le traitement selon la méthode SOAPIE.

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

- Apprentissage par résolutions d'études de cas. Des exposés magistraux et exercices seront effectués dans le but d'expliquer et d'intégrer certaines notions essentielles. Les apprentissages et l'atteinte des divers objectifs seront réalisés de façon progressive et continue
- Contribution au portfolio d'apprentissage qui inclut, selon ce qui est appris dans ce cours, de l'information, des outils de collecte de données évaluative et des techniques de traitement utiles à la pratique clinique.

HABILETÉS GÉNÉRALES À DÉVELOPPER

Ce cours vise également l'acquisition des habiletés générales suivantes (à enseigner, sans évaluer) :

- Maîtriser les principes de la recherche documentaire dans différents médias
- Analyser le contenu d'une source d'information
- Résoudre efficacement un problème ou une étude de cas (les problèmes simples ont déjà été abordés dans le cours de *Rééducation en orthopédie : principes généraux et atteintes des extrémités*, les études de cas le seront dans tous les cours de *Démarche intégrée*)

CADRE DE RÉFÉRENCE SERVANT À ÉLABORER LA PERFORMANCE FINALE ATTENDUE DU COURS

La performance finale attendue (PFA) fait partie des évaluations sommatives et s'administre au terme d'une séquence d'apprentissage. Elle peut se présenter sous diverses formes (travail, examen, exposé oral, laboratoire, stage, etc.) et peut comporter plus d'un volet. Le ou les volets doivent proposer une tâche ou un problème complexe qui place à l'étudiant en situation de démontrer qu'il peut transférer ses acquis dans des situations similaires. La PFA doit susciter des manifestations observables et doit permettre d'évaluer les acquis réels de chacun des étudiants.

En somme, la PFA doit permettre d'évaluer les apprentissages essentiels au regard de la santé et de la réadaptation physique afin de bien préparer les étudiants dans la poursuite de leur formation et, ultimement, de les rendre compétents dans l'exercice de leur future profession.

Spécifiquement, au terme de ce cours, l'étudiant devra être en mesure de :

- Résoudre un problème lié à une atteinte orthopédique en réadaptation physique.
- Planifier des interventions dans différents contextes de réadaptation physique.
- Communiquer de façon professionnelle dans les milieux d'intervention, avec la clientèle et dans la communauté.
- Gérer son temps, ses ressources, ses pratiques et son développement professionnel.

Selon les critères suivants :

- cohérence des actions prises en lien avec les catégories d'atteintes;
- pertinence de la collecte de données;
- justesse de l'interprétation des données en vue d'établir un plan de traitement (problèmes, besoins, précautions, contre-indications, objectifs, etc.);
- pertinence des choix de modalités;
- cohérence de la justification des choix réalisés;
- respect des principes de confort, d'ergonomie et de sécurité pour soi et pour le patient;
- pertinence du programme planifié d'exercices et de conseils;
- pertinence des informations (explications, consignes, conseils et enseignements) données au patient et à sa famille;
- pertinence des informations consignées au dossier du patient ou transmises à l'équipe multidisciplinaire.

144 583 MO	Rééducation des conditions vasculaires et respiratoires	Pondération	Unités	Heures contact	Session
		1 2 1	1,33	45	5
Département : Techniques de physiothérapie		Préalables à ce cours : PA 144 334 MO Pathologie et réadaptation PA 144 344 MO Interventions sur la mobilité PA 144 353 MO Interventions sur la douleur et les troubles trophiques PA 144 354 MO Interventions sur la fonction musculaire PA 144 364 MO Interventions sur les activités fonctionnelles			
		Ce cours est préalable aux cours suivants : PA à 144 66E MO Prise en charge d'une démarche de réadaptation I et à 144 67E MO Prise en charge d'une démarche de réadaptation II CR à 144 593 MO Démarche intégrée de rééducation à l'autonomie fonctionnelle et à 144 55C MO Rééducation en milieu clinique			

NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

à la fin de la 1^{re} année

A1 : Se référer au fonctionnement normal du corps humain en réadaptation

B1 : Appliquer des procédures de base en réadaptation

C1 : Communiquer de façon adéquate avec ses collègues et ses professeurs

D1 : Gérer son temps et ses ressources

à la fin de la 2^e année

A2 : Identifier les problèmes liés à la réadaptation et planifier des interventions adaptées

B2 : Appliquer des interventions sur des problèmes ciblés

C2 : Communiquer de façon efficace avec ses collègues, ses professeurs et ses patients

D2 : Gérer son temps, ses ressources et ses pratiques

à la fin de la 3^e année (final)

A3 : Résoudre un problème en réadaptation physique

B3 : Réaliser des interventions dans différents contextes de réadaptation physique

C3 : Communiquer de façon professionnelle dans les milieux d'intervention, avec la clientèle et dans la communauté

D3 : Gérer son temps, ses ressources, ses pratiques et son développement professionnel

OBJECTIFS MINISTÉRIELS LIÉS

003K Rééduquer des personnes éprouvant des problèmes orthopédiques et rhumatologiques.

003N Rééduquer des personnes éprouvant des problèmes vasculaires et respiratoires.

PRÉSENTATION DU COURS

Le cours *Rééducation des conditions vasculaires et respiratoires* permettra à l'étudiant de déterminer la façon dont les affections vasculaires, cardiovasculaires et respiratoires chroniques influencent le processus de rééducation.

Buts du cours :

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de prendre en compte ces affections vasculaires et respiratoires comme conditions associées et d'intervenir afin de traiter certaines séquelles telles que, la douleur, les plaies, l'œdème, la dyspnée, l'intolérance à l'effort. Il pourra, en respectant le Règlement 94m, intervenir directement sur une atteinte respiratoire chronique et contrôlée et sur une atteinte vasculaire périphérique. Il pourra rééduquer des personnes ayant subi une amputation, dans le cadre d'une réadaptation fonctionnelle de perfectionnement et de maintien des acquis et il pourra réaliser, sous la supervision d'un ou une physiothérapeute, des techniques de base pendant la phase de rééducation fonctionnelle intensive.

Place du cours dans le programme :

En plus des connaissances acquises dans ce cours, l'étudiant devra mobiliser les notions du système nerveux acquises dans les cours de *Biologie humaine II* et de *Physiologie et réadaptation*, les processus pathologiques du cours de *Pathologie et réadaptation* de même que l'ensemble des techniques de collecte de données évaluatives et de traitement des cours d'*Interventions* afin de les intégrer dans un contexte de perte d'autonomie fonctionnelle.

Ce cours fait partie de la série des cours *Rééducation* qui visent à faire travailler l'étudiant sur des problèmes ciblés et qui abordent la prise en charge d'un patient :

- *Rééducation en orthopédie : principes généraux et atteintes des extrémités*
- *Rééducation en orthopédie : atteintes du rachis*
- *Rééducation à l'autonomie fonctionnelle*
- *Rééducation des conditions vasculaires et respiratoires*

Suivant les cours d'*Interventions*, ce cours est aussi le deuxième d'une séquence en cinq temps. Il sera suivi des cours de la série *Démarche intégrée* qui demanderont à l'étudiant de résoudre des problèmes de réadaptation en tenant compte du tableau clinique du patient. Cette séquence mènera ensuite l'étudiant aux cours en milieux cliniques, puis finalement en stages.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

1. Organiser son intervention et son environnement en respectant les principes de confort, d'ergonomie et de sécurité pour soi et pour la clientèle.
2. Donner des consignes adaptées à la situation.
3. Planifier une collecte de données adaptée au tableau clinique du patient.
4. Effectuer la collecte des données subjectives et objectives en lien avec
 - des troubles vasculaires périphériques;
 - des troubles respiratoires;
 - des amputations.
5. Interpréter l'ensemble des données recueillies en vue d'établir un plan de traitement.
6. Identifier les problèmes possibles associés à
 - des troubles vasculaires périphériques;
 - des troubles respiratoires;
 - aux amputations.
7. Formuler un objectif réaliste et mesurable, en fonction d'un problème.
8. Choisir les interventions et les paramètres appropriés visant l'amélioration du problème identifié.
9. Justifier le choix des interventions et des paramètres en fonction des objectifs visés.
10. Expliquer de façon adaptée le plan de traitement au patient ou à son représentant, aux aidants et aux intervenants.
11. Obtenir le consentement libre et éclairé du patient ou de son représentant en fonction des explications données.
12. Effectuer un traitement en lien avec
 - des troubles vasculaires périphériques;
 - des troubles respiratoires;
 - des amputations.
13. Évaluer l'efficacité du traitement.
14. Utiliser l'aide technique appropriée en lien avec les problèmes ou la sévérité de l'atteinte
15. Élaborer un programme d'exercices et des conseils visant à rééduquer les conditions vasculaires, respiratoires et les amputations en fonction des objectifs visés pour un patient ou pour un groupe de patients.
16. Enseigner les exercices de façon appropriée, en favorisant la participation du patient ou du groupe de patients.
17. Consigner l'ensemble des résultats de la collecte de données, de l'analyse et du traitement selon la méthode SOAPIE.

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

- Apprentissage par résolutions d'études de cas, autant dans les cours théoriques que pratiques.
- Les cours de laboratoires se dérouleront en alternance entre des démonstrations du professeur, de la pratique afin de maîtriser les techniques et de la résolution d'études de cas.
- Contribution au portfolio d'apprentissage qui inclut, selon ce qui est appris dans ce cours, de l'information, des outils de collecte de données évaluative et des techniques de traitement utiles à la pratique clinique.
- Ce cours se prête bien à l'utilisation de méthodes d'enseignement pour les connaissances procédurales.

CADRE DE RÉFÉRENCE SERVANT À ÉLABORER LA PERFORMANCE FINALE ATTENDUE DU COURS

La performance finale attendue (PFA) fait partie des évaluations sommatives et s'administre au terme d'une séquence d'apprentissage. Elle peut se présenter sous diverses formes (travail, examen, exposé oral, laboratoire, stage, etc.) et peut comporter plus d'un volet. Le ou les volets doivent proposer une tâche ou un problème complexe qui place à l'étudiant en situation de démontrer qu'il peut transférer ses acquis dans des situations similaires. La PFA doit susciter des manifestations observables et doit permettre d'évaluer les acquis réels de chacun des étudiants.

En somme, la PFA doit permettre d'évaluer les apprentissages essentiels au regard de la santé et de la réadaptation physique afin de bien préparer les étudiants dans la poursuite de leur formation et, ultimement, de les rendre compétents dans l'exercice de leur future profession.

Spécifiquement, au terme de ce cours, l'étudiant devra être en mesure de :

- Identifier les problèmes de réadaptation en lien avec des troubles vasculaires périphériques, des troubles respiratoires et des amputations et planifier des interventions adaptées.
- Appliquer des interventions sur les problèmes ciblés.

-
- Communiquer de façon efficace avec ses collègues, ses professeurs et ses patients.
 - Gérer son temps, ses ressources et ses pratiques.

Selon les critères suivants :

- pertinence de la collecte de données;
- justesse de l'interprétation des données en vue d'établir un plan de traitement (problèmes, besoins, précautions, contre-indications, objectifs, etc.);
- pertinence des choix de modalités en fonction des objectifs déterminés;
- cohérence de la justification des choix réalisés;
- qualité d'exécution des interventions (bilans et traitement);
- respect des principes de confort, d'ergonomie et de sécurité pour soi et pour le patient;
- pertinence de l'évaluation réalisée de l'efficacité du traitement;
- pertinence du programme planifié d'exercices et de conseils;
- pertinence des informations (explications, consignes, conseils et enseignements) données au patient ou à son représentant, aux aidants et aux intervenants;
- pertinence des informations consignées au dossier du patient ou transmises à l'équipe multidisciplinaire;
- efficacité de la gestion du temps et de l'environnement;
- professionnalisme de l'attitude démontrée.

144 593 MO	Démarche intégrée en rééducation de l'autonomie fonctionnelle	Pondération	Unités	Heures contact	Session
		2 1 2	1,67	45	5
Département : Techniques de physiothérapie		Préalables à ce cours : PA 144 353 MO Interventions sur la douleur et les troubles trophiques PA 144 354 MO Interventions sur la fonction musculaire PA 144 364 MO Interventions sur les activités fonctionnelles CR 144 573 MO Démarche intégrée en orthopédie CR 144 583 MO Rééducation des conditions vasculaires et respiratoires			
		Ce cours est préalable aux cours suivants : PA à 144 66E MO Prise en charge d'une démarche de réadaptation I et à 144 67E MO Prise en charge d'une démarche de réadaptation II CR à 144 55C MO Rééducation en milieu clinique			

NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

à la fin de la 1^{re} année

A1 : Se référer au fonctionnement normal du corps humain en réadaptation

à la fin de la 2^e année

A2 : Identifier les problèmes liés à la réadaptation et planifier des interventions adaptées

à la fin de la 3^e année (final)

A3 : Résoudre un problème en réadaptation physique

B1 : Appliquer des procédures de base en réadaptation

B2 : Appliquer des interventions sur des problèmes ciblés

B3 : Réaliser des interventions dans différents contextes de réadaptation physique

C1 : Communiquer de façon adéquate avec ses collègues et ses professeurs

C2 : Communiquer de façon efficace avec ses collègues, ses professeurs et ses patients

C3 : Communiquer de façon professionnelle dans les milieux d'intervention, avec la clientèle et dans la communauté

D1 : Gérer son temps et ses ressources

D2 : Gérer son temps, ses ressources et ses pratiques

D3 : Gérer son temps, ses ressources, ses pratiques et son développement professionnel

OBJECTIFS MINISTÉRIELS LIÉS

003L Réduire des personnes éprouvant des problèmes neurologiques.

055A Procéder à une rééducation adaptée à une clientèle gériatrique.

PRÉSENTATION DU COURS

Description :

Quels sont les différents contextes d'intervention auprès de la clientèle en perte d'autonomie? Quels sont les rôles du T.R.P. dans le maintien à domicile? Quelles sont les adaptations du plan d'intervention tenant compte du tableau clinique spécifique d'atteintes telles que la sclérose en plaques, les myélopathies et les traumatismes crâniens? Le T.R.P. doit être en mesure de répondre adéquatement à ces questions.

Buts du cours :

Le cours *Démarche intégrée en rééducation de l'autonomie fonctionnelle* permettra à l'étudiant d'approfondir la notion d'approche fonctionnelle auprès d'une clientèle gériatrique et neurologique en perte d'autonomie. Il apprendra à situer le rôle du T.R.P. selon les différents contextes d'intervention. Après avoir maîtrisé ces notions, l'étudiant pourra adapter les techniques de collecte de données évaluatives et thérapeutiques selon la personne, ses conditions associées, son autonomie fonctionnelle et son milieu de vie, en privilégiant une approche globale de la personne et une intervention en équipe multidisciplinaire.

Place du cours dans le programme :

En plus des connaissances acquises dans ce cours, l'étudiant devra mobiliser des éléments des cours d'*Intervention* et de *Rééducation*, de même que des éléments du cours de *Démarche intégrée en orthopédie*, dont les études de cas.

Ce cours fait partie de la série des cours *Démarche intégrée* qui visent à faire rendre l'étudiant apte à résoudre des problèmes de réadaptation en tenant compte du tableau clinique du patient :

- *Démarche intégrée en orthopédie*
- *Démarches intégrées utilisant l'électrothérapie*
- *Démarche intégrée en rééducation à l'autonomie fonctionnelle*

Suivant les cours d'*Interventions* et de *Rééducation*, ce cours est aussi le troisième d'une séquence en cinq temps. Il sera suivi des cours en milieux cliniques, puis finalement en stages.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

Pour des problèmes liés à l'autonomie fonctionnelle :

1. Établir les actions devant être prises en fonction des catégories d'atteintes.
2. Planifier une collecte de données en lien avec le tableau clinique.
3. Repérer les données pertinentes en lien avec la collecte.
4. Interpréter l'ensemble du tableau clinique.
5. Identifier les indications, les contre-indications et les précautions en lien avec le tableau clinique du patient.
6. Selon la catégorie d'atteintes, définir ou documenter les problèmes par ordre de priorité en fonction du tableau clinique.
7. Formuler des objectifs réalistes et mesurables, en fonction du tableau clinique.
8. Choisir les interventions et les paramètres appropriés en fonction du tableau clinique.
9. Choisir les aides techniques appropriées en fonction des besoins du patient.
10. Adapter le matériel en fonction des besoins des situations possibles
11. Élaborer un programme d'exercices et des conseils adaptés au portrait clinique du patient.
12. Vulgariser l'information donnée au patient et à sa famille.
13. Consigner l'ensemble des résultats de la collecte de données, l'analyse et le traitement selon la méthode SOAPIE.

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

- Activités en classe et en laboratoire
- Études de cas
- Contribution au portfolio d'apprentissage qui inclut, selon ce qui est appris dans ce cours, de l'information, des outils de collecte de données évaluative et des techniques de traitement utiles à la pratique clinique.

HABILETÉS GÉNÉRALES À DÉVELOPPER

Ce cours vise également l'acquisition de l'habileté générale suivante (à enseigner, sans évaluer) :

- Résoudre efficacement un problème ou une étude de cas (les problèmes simples ont déjà été abordés dans le cours de *Rééducation en orthopédie : principes généraux et atteintes des extrémités*, les études de cas le seront dans tous les cours de *Démarche intégrée*)

CADRE DE RÉFÉRENCE SERVANT À ÉLABORER LA PERFORMANCE FINALE ATTENDUE DU COURS

La performance finale attendue (PFA) fait partie des évaluations sommatives et s'administre au terme d'une séquence d'apprentissage. Elle peut se présenter sous diverses formes (travail, examen, exposé oral, laboratoire, stage, etc.) et peut comporter plus d'un volet. Le ou les volets doivent proposer une tâche ou un problème complexe qui place à l'étudiant en situation de démontrer qu'il peut transférer ses acquis dans des situations similaires. La PFA doit susciter des manifestations observables et doit permettre d'évaluer les acquis réels de chacun des étudiants.

En somme, la PFA doit permettre d'évaluer les apprentissages essentiels au regard de la santé et de la réadaptation physique afin de bien préparer les étudiants dans la poursuite de leur formation et, ultimement, de les rendre compétents dans l'exercice de leur future profession.

Spécifiquement, au terme de ce cours, l'étudiant devra être en mesure de :

- Résoudre un problème lié à l'autonomie fonctionnelle en réadaptation physique.
- Planifier des interventions dans différents contextes de réadaptation physique.
- Communiquer de façon professionnelle dans les milieux d'intervention, avec la clientèle et dans la communauté.
- Gérer son temps, ses ressources, ses pratiques et son développement professionnel.

Selon les critères suivants :

- cohérence des actions prises en lien avec les catégories d'atteintes;
- pertinence de la collecte de données;
- justesse de l'interprétation des données en vue d'établir un plan de traitement (problèmes, besoins, précautions, contre-indications, objectifs, etc.);
- pertinence des choix de modalités;
- cohérence de la justification des choix réalisés;
- respect des principes de confort, d'ergonomie et de sécurité pour soi et pour le patient;
- pertinence du programme planifié d'exercices et de conseils;
- pertinence des informations (explications, consignes, conseils et enseignements) données au patient et à sa famille;
- pertinence des informations consignées au dossier du patient ou transmises à l'équipe multidisciplinaire.

44 55C MO	Rééducation en milieu clinique	Pondération			Unités	Heures contact	Session	
		3	9	3	5,00	180	5	
Département : Techniques de physiothérapie								
Préalables à ce cours : PA 144 443 MO Modalités d'électrothérapie PA 144 44A MO Interventions en milieu clinique PA 144 453 MO Rééducation en orthopédie : atteintes du rachis PA 144 454 MO Rééducation en orthopédie : principes généraux et atteintes des extrémités PA 144 464 MO Rééducation à l'autonomie fonctionnelle CR 144 553 MO Approche clinique en réadaptation CR 144 563 MO Démarche intégrée utilisant l'électrothérapie CR 144 573 MO Démarche intégrée en orthopédie CR 144 583 MO Rééducation des conditions vasculaires et respiratoires CR 144 593 MO Démarche intégrée de rééducation à l'autonomie fonctionnelle					Ce cours est préalable aux cours suivants : PA à 144 66E MO Prise en charge d'une démarche de réadaptation I et à 144 67E MO Prise en charge d'une démarche de réadaptation II CR à 144 593 MO Démarche intégrée de rééducation à l'autonomie fonctionnelle et à 144 55C MO Rééducation en milieu clinique			

NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES		
<i>à la fin de la 1^{re} année</i>	<i>à la fin de la 2^e année</i>	<i>à la fin de la 3^e année (final)</i>
A1 : Se référer au fonctionnement normal du corps humain en réadaptation →	A2 : Identifier les problèmes liés à la réadaptation et planifier des interventions adaptées →	A3 : Résoudre un problème en réadaptation physique
B1 : Appliquer des procédures de base en réadaptation →	B2 : Appliquer des interventions sur des problèmes ciblés →	B3 : Réaliser des interventions dans différents contextes de réadaptation physique
C1 : Communiquer de façon adéquate avec ses collègues et ses professeurs →	C2 : Communiquer de façon efficace avec ses collègues, ses professeurs et ses patients →	C3 : Communiquer de façon professionnelle dans les milieux d'intervention, avec la clientèle et dans la communauté
D1 : Gérer son temps et ses ressources →	D2 : Gérer son temps, ses ressources et ses pratiques →	D3 : Gérer son temps, ses ressources, ses pratiques et son développement professionnel

OBJECTIFS MINISTÉRIELS LIÉS
003H Effectuer des traitements d'électrothérapie
003L Rééduquer des personnes éprouvant des problèmes neurologiques.
055A Procéder à une rééducation adaptée à une clientèle gériatrique.
003K Rééduquer des personnes éprouvant des problèmes orthopédiques et rhumatologiques.
003N Rééduquer des personnes éprouvant des problèmes vasculaires et respiratoires.
003M Adapter l'approche clinique aux particularités d'un handicap et d'un milieu d'intervention.
003Q Offrir des services professionnels.

PRÉSENTATION DU COURS

Description :

Maintenant que l'étudiant est en mesure d'appliquer des interventions en contexte réel de réadaptation physique, le cours *Rééducation en milieu clinique* lui permettra d'apprendre comment adapter ses interventions auprès des différentes clientèles qu'il traitera.

Buts du cours :

Le cours *Rééducation en milieu clinique* est offert aux étudiants de troisième année de Techniques de physiothérapie. Il leur propose de poursuivre leurs apprentissages cliniques, de consolider leurs acquis et de développer des habiletés relatives aux quatre savoirs, selon le modèle appliqué dans le cours *Interventions en milieu clinique*. Les objectifs de ce cours sont donc communs avec ceux du précédent, puisqu'il concerne les techniques de collecte de données, de traitement et d'analyse appliquées à la réadaptation physique. Cependant, les exigences augmentent quant au rythme de travail et quant à l'implication de l'étudiant dans le processus d'analyse et de décision.

Place du cours dans le programme :

Ce cours permettra à l'étudiant de continuer à mettre en pratique les techniques de collecte de données et les principes de rééducation acquis lors des cours suivants : *Interventions sur la douleur et des troubles trophiques*, *Interventions sur la mobilité*, *Interventions sur la fonction musculaire et Interventions sur les activités fonctionnelles*.

C'est durant ce cours que l'étudiant pourra développer sa compétence à prendre en charge un processus de réadaptation physique sur une

clientèle présentant des atteintes qui sont vues dans les cours des sessions 4 et 5 : *Rééducation en orthopédie : principes généraux et atteintes des extrémités, Rééducation en orthopédie : atteintes du rachis et Rééducation à l'autonomie fonctionnelle, Interventions sur les activités fonctionnelles, Démarche intégrée de rééducation de l'autonomie fonctionnelle Rééducation des atteintes traumatiques et Rééducation des atteintes vasculaires et respiratoires.*

Enfin, ce cours est préalable aux stages qui lui seront offerts à la session prochaine.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

Sous la supervision étroite du professeur, en fonction des catégories d'atteinte et du tableau clinique :

1. Gérer son temps et son environnement de travail en fonction des situations réelles et imprévisibles.
2. Respecter le cadre législatif de pratique et les règles particulières à l'établissement.
3. Établir des priorités en fonction du tableau clinique.
4. Planifier la collecte de données.
5. Effectuer la collecte de données.
6. Reconnaître les signes d'adaptation et de mésadaptation à un handicap
7. Expliquer au patient ou à son représentant les objectifs, les limites et les risques réels des interventions en fonction du tableau clinique, en vue de l'obtention du consentement libre et éclairé du patient ou de son représentant.
8. Planifier les interventions en fonction des priorités établies (plan de traitement et interventions quotidiennes).
9. Appliquer les interventions en fonction des priorités établies, dans un contexte réel de réadaptation.
10. Évaluer l'efficacité des interventions.
11. Proposer des activités répondant aux besoins de l'ensemble d'une classe d'exercices.
12. Utiliser des stratégies dynamiques pour favoriser la participation optimale et sécuritaire du patient ou de chaque membre d'une classe d'exercices.
13. Adopter une approche adaptée à une situation de handicap ou en présence de problème cognitif et psychiatrique
14. Adapter ses interventions en fonction du tableau clinique, des réactions des patients et de ses expériences cliniques antérieures.
15. Utiliser des stratégies d'interventions appropriées au type de milieu et favorisant l'autonomie du patient.
16. Adapter adéquatement sa tenue de dossier selon la méthode SOAPIE et selon les formulaires du milieu.
17. Communiquer efficacement avec les différentes personnes impliquées dans le dossier.
18. Utiliser des stratégies adaptées pour obtenir la collaboration des personnes-ressources.
19. Mettre en œuvre des moyens pour améliorer sa pratique.

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

Durant la session l'étudiant fréquentera successivement deux milieux cliniques pour une période de 7 semaines chacun : un milieu permettant d'intervenir sur des problèmes orthopédiques et rhumatologiques, un autre permettant d'intervenir sur des problèmes liés au vieillissement et à la perte d'autonomie fonctionnelle.

Une partie du cours sera destinée à la préparation des stages en milieu de travail de la prochaine session : recherche d'un milieu, rédaction d'un CV, préparation des contrats de stage, etc.

CADRE DE RÉFÉRENCE SERVANT À ÉLABORER LA PERFORMANCE FINALE ATTENDUE DU COURS

La performance finale attendue (PFA) fait partie des évaluations sommatives et s'administre au terme d'une séquence d'apprentissage. Elle peut se présenter sous diverses formes (travail, examen, exposé oral, laboratoire, stage, etc.) et peut comporter plus d'un volet. Le ou les volets doivent proposer une tâche ou un problème complexe qui place à l'étudiant en situation de démontrer qu'il peut transférer ses acquis dans des situations similaires. La PFA doit susciter des manifestations observables et doit permettre d'évaluer les acquis réels de chacun des étudiants.

En somme, la PFA doit permettre d'évaluer les apprentissages essentiels au regard de la santé et de la réadaptation physique afin de bien préparer les étudiants dans la poursuite de leur formation et, ultimement, de les rendre compétents dans l'exercice de leur future profession.

Spécifiquement, au terme de ce cours, l'étudiant, sous une supervision étroite de l'enseignant, devra être en mesure de :

- Gérer minimalement 3 activités par jour pendant la période d'enseignement clinique.
- Résoudre un problème en réadaptation physique.
- Réaliser des interventions dans différents contextes réels, mais contrôlés, de réadaptation physique.
- Communiquer de façon professionnelle dans les milieux d'intervention, avec la clientèle et dans la communauté.
- Gérer son temps, ses ressources, ses pratiques et son développement professionnel.

Selon les critères suivants :

- cohérence des actions prises en lien avec les catégories d'atteintes et les règles de l'établissement;
- pertinence de la collecte de données;
- justesse de l'interprétation des données en vue d'établir un plan de traitement (problèmes, besoins, précautions, contre-indications, objectifs, etc.);
- pertinence des choix de modalités en fonction des objectifs déterminés;
- qualité d'exécution des interventions (bilans et traitement);
- respect des principes de confort, d'ergonomie et de sécurité pour soi et pour le patient;
- pertinence de l'évaluation réalisée de l'efficacité du traitement;
- pertinence du programme planifié d'exercices et de conseils;
- pertinence des informations (explications, consignes, conseils, enseignements et animations) données au patient et à sa famille;
- pertinence des informations consignées au dossier du patient ou transmises à l'équipe multidisciplinaire;
- adaptation à la situation;
- cohérence de la justification des actions et des décisions cliniques;
- efficacité de la gestion du temps et de l'environnement;
- professionnalisme de l'attitude démontrée;
- pertinence du regard réflexif porté sur sa pratique.

En plus de ces critères, l'étudiant devra satisfaire aux normes inscrites au code d'éthique du programme.

3.7 Descriptions institutionnelles des cours de la session 6

144 66E MO Prise en charge d'une démarche de réadaptation I
144 67E MO Prise en charge d'une démarche de réadaptation II

144 66E MO	Prise en charge d'une démarche de réadaptation I	Pondération	Unités	Heures contact	Session
		1 13 3	5,67	210	6
Département : Techniques de physiothérapie					

Préalables à ce cours :
PA Tous les cours de la formation spécifique

Ce cours est préalable au cours suivant :
Aucun

NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

à la fin de la 1^{re} année

A1 : Se référer au fonctionnement normal du corps humain en réadaptation →

B1 : Appliquer des procédures de base en réadaptation →

C1 : Communiquer de façon adéquate avec ses collègues et ses professeurs →

D1 : Gérer son temps et ses ressources →

à la fin de la 2^e année

A2 : Identifier les problèmes liés à la réadaptation et planifier des interventions adaptées →

B2 : Appliquer des interventions sur des problèmes ciblés →

C2 : Communiquer de façon efficace avec ses collègues, ses professeurs et ses patients →

D2 : Gérer son temps, ses ressources et ses pratiques →

à la fin de la 3^e année (final)

A3 : Résoudre un problème en réadaptation physique

B3 : Réaliser des interventions dans différents contextes de réadaptation physique

C3 : Communiquer de façon professionnelle dans les milieux d'intervention, avec la clientèle et dans la communauté

D3 : Gérer son temps, ses ressources, ses pratiques et son développement professionnel

OBJECTIF MINISTÉRIEL LIÉ

003Q Offrir des services professionnels.

PRÉSENTATION DU COURS

Description :

Ce premier stage proposera à l'étudiant de Techniques de physiothérapie de consolider ses apprentissages et son autonomie par rapport à sa pratique clinique durant sept semaines lors de la dernière session de sa formation. Il fréquentera un établissement où la clientèle correspond à un profil orthopédique-rhumatologique ou à un profil de perte d'autonomie fonctionnelle.

Buts du cours :

L'étudiant sera appelé à développer ses compétences de clinicien, particulièrement au regard du savoir-agir en participant à un contexte de travail réel. Il aura notamment à prendre en charge sa propre clientèle dans le but d'atteindre, avec elle, un rendement fonctionnel optimal, et ce, conformément aux règles encadrant la pratique professionnelle du T.R.P. Il aura aussi à participer aux activités connexes reliées au travail de clinicien qui lui seront proposées.

Le milieu clinique sera choisi par la personne responsable de la coordination des stages au département de Techniques de physiothérapie. La supervision sera assurée par un moniteur de stage, T.R.P. ou physiothérapeute, désigné par le milieu qui accueillera l'étudiant. Cette personne accompagnera l'étudiant tout au long des sept semaines et évaluera sa performance à la fin du stage à l'aide du formulaire d'évaluation du Collège.

Ce cours étant associé à l'épreuve synthèse de programme (voir fiche signalétique à la section 2.4), l'étudiant devra s'impliquer dans un processus de réflexion et de résolution de problème pour démontrer le degré d'intégration des apprentissages réalisés dans le cadre du programme de formation. Au cours de ce stage, il s'attardera plus précisément à la partie de son travail qui concerne la prise en charge d'une démarche clinique choisie dans son milieu.

Place du cours dans le programme :

Ce cours est l'avant-dernier du programme de formation et mène au dernier stage. Tous les autres cours du programme qui le précède sont préalables.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

De façon autonome, en fonction du cadre réglementaire qui régit la pratique du T.R.P au Québec :

1. Gérer son temps et son environnement de travail en fonction des situations réelles et imprévisibles.
2. Respecter le cadre législatif de pratique et les règles particulières à l'établissement.
3. Établir des priorités en fonction du tableau clinique et des changements qui surviennent.
4. Gérer efficacement ses différentes responsabilités de façon à atteindre 70 % de ce qui est normalement attendu d'une personne au seuil d'entrée dans la profession.

-
5. Adapter ses interventions en fonction du tableau clinique, des réactions des patients et de ses expériences cliniques antérieures, tout en considérant les données probantes.
 6. Effectuer une tenue de dossier adéquate tout en tenant compte des normes de l'OPPQ et de celles du milieu.
 7. Communiquer efficacement avec les différentes personnes impliquées dans le dossier.
 8. Utiliser des stratégies adaptées pour obtenir la collaboration des personnes-ressources.
 9. Participer avec l'équipe de travail.
 10. Contribuer aux tâches connexes proposées ou exigées.
 11. Effectuer des démarches en vue de transmettre ou d'obtenir des informations relatives aux patients ou au matériel.
 12. Suggérer les ressources professionnelles et matérielles appropriées aux différentes personnes impliquées dans le dossier.
 13. Agir en fonction de ses limites et en fonction des règles du milieu et de celles qui encadrent la pratique de la physiothérapie au Québec.
 14. Faire preuve d'initiative et de créativité pour trouver des solutions aux problèmes qui se présentent.
 15. Faire preuve d'initiative pour assurer son perfectionnement.
-

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

Ce cours se déroule dans un milieu clinique public ou privé choisi par la personne responsable de la coordination des stages au département de Techniques de réadaptation. La supervision sera assurée par un moniteur de stage, T.R.P. ou physiothérapeute, désigné par le milieu qui accueillera l'étudiant. Cette personne accompagnera l'étudiant tout au long du stage et évaluera sa performance à la fin à l'aide du formulaire d'évaluation du Collège.

De façon générale, la durée d'un stage équivaut à 7 semaines et suit un horaire de travail à temps complet (35 heures/semaine). Ceci pourra varier en fonction de la disponibilité des milieux et des horaires proposés puisque l'étudiant aura le même horaire que celui du moniteur. Il est à noter que la durée des deux stages combinés doit correspondre minimalement à 420 heures contact.

CADRE DE RÉFÉRENCE SERVANT À ÉLABORER LA PERFORMANCE FINALE ATTENDUE DU COURS

La performance finale attendue (PFA) fait partie des évaluations sommatives et s'administre au terme d'une séquence d'apprentissage. Elle peut se présenter sous diverses formes (travail, examen, exposé oral, laboratoire, stage, etc.) et peut comporter plus d'un volet. Le ou les volets doivent proposer une tâche ou un problème complexe qui place à l'étudiant en situation de démontrer qu'il peut transférer ses acquis dans des situations similaires. La PFA doit susciter des manifestations observables et doit permettre d'évaluer les acquis réels de chacun des étudiants.

En somme, la PFA doit permettre d'évaluer les apprentissages essentiels au regard de la santé et de la réadaptation physique afin de bien préparer les étudiants dans la poursuite de leur formation et, ultimement, de les rendre compétents dans l'exercice de leur future profession.

Spécifiquement au terme de ce cours, l'étudiant, de façon autonome, devra être en mesure de :

- Gérer une proportion équivalant à 70 % des tâches d'un T.R.P au seuil d'entrée au marché du travail.
- Résoudre un problème en réadaptation physique.
- Réaliser des interventions dans différents contextes réels de réadaptation physique.
- Communiquer de façon professionnelle dans les milieux d'intervention, avec la clientèle et dans la communauté.
- Gérer son temps, ses ressources, ses pratiques et son développement professionnel.

Selon les critères suivants :

- cohérence des actions prises en lien avec les catégories d'atteintes et les règles de l'établissement;
 - pertinence de la collecte de données;
 - justesse de l'interprétation des données en vue d'établir un plan de traitement (problèmes, besoins, précautions, contre-indications, objectifs, etc.);
 - pertinence des choix de modalités en fonction des objectifs déterminés;
 - qualité d'exécution des interventions (bilans et traitement);
 - respect des principes de confort, d'ergonomie et de sécurité pour soi et pour le patient;
 - pertinence de l'évaluation réalisée de l'efficacité du traitement;
 - pertinence du programme planifié d'exercices et de conseils;
 - pertinence des informations (explications, consignes, conseils, enseignements et animations) données au patient et à sa famille;
 - pertinence des informations consignées au dossier du patient ou transmises à l'équipe multidisciplinaire;
 - adaptation à la situation;
 - cohérence de la justification des actions et des décisions cliniques;
-

-
- efficacité de la gestion du temps et de l'environnement;
 - professionnalisme de l'attitude démontrée;
 - pertinence du regard réflexif porté sur sa pratique.

En plus de ces critères, l'étudiant devra satisfaire aux normes inscrites au code d'éthique du programme.

La réussite des deux cours de stages et celle de l'épreuve synthèse de programme attesteront que l'étudiant aura développé les compétences nécessaires au seuil d'entrée sur le marché du travail et certifieront que ce dernier pourra assumer pleinement ses responsabilités professionnelles en respect des règles qui encadrent sa pratique comme membre de l'Ordre professionnel de la Physiothérapie du Québec (OPPQ).

144 67E MO	Prise en charge d'une démarche de réadaptation II	Pondération	Unités	Heures contact	Session
		1 13 4	6,00	210	6
Département : Techniques de physiothérapie					

Préalables à ce cours :
PA Tous les cours de la formation spécifique

Ce cours est préalable au cours suivant :

NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

à la fin de la 1^{re} année

A1 : Se référer au fonctionnement normal du corps humain en réadaptation

→

B1 : Appliquer des procédures de base en réadaptation

→

C1 : Communiquer de façon adéquate avec ses collègues et ses professeurs

→

D1 : Gérer son temps et ses ressources

→

à la fin de la 2^e année

A2 : Identifier les problèmes liés à la réadaptation et planifier des interventions adaptées

→

B2 : Appliquer des interventions sur des problèmes ciblés

→

C2 : Communiquer de façon efficace avec ses collègues, ses professeurs et ses patients

→

D2 : Gérer son temps, ses ressources et ses pratiques

→

à la fin de la 3^e année (final)

A3 : Résoudre un problème en réadaptation physique

B3 : Réaliser des interventions dans différents contextes de réadaptation physique

C3 : Communiquer de façon professionnelle dans les milieux d'intervention, avec la clientèle et dans la communauté

D3 : Gérer son temps, ses ressources, ses pratiques et son développement professionnel

OBJECTIF MINISTÉRIEL LIÉ

003Q Offrir des services professionnels.

PRÉSENTATION DU COURS

Description :

Ce deuxième et dernier stage proposera à l'étudiant de Techniques de physiothérapie de consolider ses apprentissages et son autonomie par rapport à sa pratique clinique durant sept semaines lors de la dernière session de sa formation. Il fréquentera un établissement où la clientèle correspond au profil qui n'a pas été couvert lors du premier stage (144-66E-MO), soit le profil orthopédique-rhumatologique, soit le profil de perte d'autonomie fonctionnelle.

Buts du cours :

L'étudiant sera appelé à développer ses compétences de clinicien, particulièrement au regard du savoir-agir en participant à un contexte de travail réel. Il aura notamment à prendre en charge sa propre clientèle dans le but d'atteindre, avec elle, un rendement fonctionnel optimal, et ce, conformément aux règles encadrant la pratique professionnelle du T.R.P. Il aura aussi à participer aux activités connexes reliées au travail de clinicien qui lui seront proposées.

Ce cours étant associé à l'épreuve synthèse de programme (voir fiche signalétique à la section 2.4), l'étudiant devra s'impliquer dans un processus de réflexion et de résolution de problème pour démontrer le degré d'intégration des apprentissages réalisés dans le cadre du programme de formation. Au cours de ce stage, il s'attardera à l'analyse à posteriori d'une situation clinique qu'il aura choisie au cours de son premier stage.

Place du cours dans le programme :

Ce cours est le dernier du programme de formation et mène au seuil du marché du travail. Tous les autres cours du programme qui le précède sont préalables.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

De façon autonome, en fonction du cadre réglementaire qui régit la pratique du T.R.P au Québec :

- Gérer son temps et son environnement de travail en fonction des situations réelles et imprévisibles.
- Respecter le cadre législatif de pratique et les règles particulières à l'établissement.
- Établir des priorités en fonction du tableau clinique et des changements qui surviennent.
- Gérer efficacement ses différentes responsabilités de façon à atteindre 80 % de ce qui est normalement attendu d'une personne au seuil d'entrée dans la profession.
- Adapter ses interventions en fonction du tableau clinique, des réactions des patients et de ses expériences cliniques antérieures, tout en considérant les données probantes.
- Effectuer une tenue de dossier adéquate tout en tenant compte des normes de l'OPPQ et de celles du milieu.
- Communiquer efficacement avec les différentes personnes impliquées dans le dossier.

-
7. Utiliser des stratégies adaptées pour obtenir la collaboration des personnes-ressources.
 8. Participer avec l'équipe de travail.
 9. Contribuer aux tâches connexes proposées ou exigées.
 10. Effectuer des démarches en vue de transmettre ou d'obtenir des informations relatives aux patients ou au matériel.
 11. Suggérer les ressources professionnelles et matérielles appropriées aux différentes personnes impliquées dans le dossier.
 12. Agir en fonction de ses limites et en fonction des règles du milieu et de celles qui encadrent la pratique de la physiothérapie au Québec.
 13. Faire preuve d'initiative et de créativité pour trouver des solutions aux problèmes qui se présentent.
 14. Faire preuve d'initiative pour assurer son perfectionnement.
 15. Analyser de façon critique sa pratique et son développement professionnel.
-

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

Ce cours se déroule dans un milieu clinique public ou privé choisi par la personne responsable de la coordination des stages au département de Techniques de réadaptation. La supervision sera assurée par un moniteur de stage, T.R.P. ou physiothérapeute, désigné par le milieu qui accueillera l'étudiant. Cette personne accompagnera l'étudiant tout au long du stage et évaluera sa performance à la fin à l'aide du formulaire d'évaluation du Collège.

De façon générale, la durée d'un stage équivaut à 7 semaines et suit un horaire de travail à temps complet (35 heures/semaine). Ceci pourra varier en fonction de la disponibilité des milieux et des horaires proposés puisque l'étudiant aura le même horaire que celui du moniteur. Il est à noter que la durée des deux stages combinés doit correspondre minimalement à 420 heures contact.

CADRE DE RÉFÉRENCE SERVANT À ÉLABORER LA PERFORMANCE FINALE ATTENDUE DU COURS

La performance finale attendue (PFA) fait partie des évaluations sommatives et s'administre au terme d'une séquence d'apprentissage. Elle peut se présenter sous diverses formes (travail, examen, exposé oral, laboratoire, stage, etc.) et peut comporter plus d'un volet. Le ou les volets doivent proposer une tâche ou un problème complexe qui place à l'étudiant en situation de démontrer qu'il peut transférer ses acquis dans des situations similaires. La PFA doit susciter des manifestations observables et doit permettre d'évaluer les acquis réels de chacun des étudiants.

En somme, la PFA doit permettre d'évaluer les apprentissages essentiels au regard de la santé et de la réadaptation physique afin de bien préparer les étudiants dans la poursuite de leur formation et, ultimement, de les rendre compétents dans l'exercice de leur future profession.

Spécifiquement au terme de ce cours, l'étudiant, de façon autonome, devra être en mesure de :

- Gérer une proportion équivalant à 80 % des tâches d'un T.R.P. au seuil d'entrée au marché du travail.
- Résoudre un problème en réadaptation physique.
- Réaliser des interventions dans différents contextes réels de réadaptation physique.
- Communiquer de façon professionnelle dans les milieux d'intervention, avec la clientèle et dans la communauté.
- Gérer son temps, ses ressources, ses pratiques et son développement professionnel.

Selon les critères suivants :

- cohérence des actions prises en lien avec les catégories d'atteintes et les règles de l'établissement;
 - pertinence de la collecte de données;
 - justesse de l'interprétation des données en vue d'établir un plan de traitement (problèmes, besoins, précautions, contre-indications, objectifs, etc.);
 - pertinence des choix de modalités en fonction des objectifs déterminés;
 - qualité d'exécution des interventions (bilans et traitement);
 - respect des principes de confort, d'ergonomie et de sécurité pour soi et pour le patient;
 - pertinence de l'évaluation réalisée de l'efficacité du traitement;
 - pertinence du programme planifié d'exercices et de conseils;
 - pertinence des informations (explications, consignes, conseils, enseignements et animations) données au patient et à sa famille;
 - pertinence des informations consignées au dossier du patient ou transmises à l'équipe multidisciplinaire;
 - adaptation à la situation;
 - cohérence de la justification des actions et des décisions cliniques;
 - efficacité de la gestion du temps et de l'environnement;
 - professionnalisme de l'attitude démontrée;
 - pertinence du regard réflexif porté sur sa pratique.
-

En plus de ces critères, l'étudiant devra satisfaire aux normes inscrites au code d'éthique du programme.

La réussite des deux cours de stages et celle de l'épreuve synthèse de programme attesteront que l'étudiant aura développé les compétences nécessaires au seuil d'entrée sur le marché du travail et certifieront que ce dernier pourra assumer pleinement ses responsabilités professionnelles en respect des règles qui encadrent sa pratique comme membre de l'Ordre professionnel de la Physiothérapie du Québec (OPPQ).
